

Le caractère sacré et le but de la vie humaine : de la conception à la mort naturelle

Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contrôle de la population

L'enseignement catholique

Le caractère sacré et la finalité de la vie humaine

Les catholiques se soucient de la sainteté de la vie parce que le but de chaque âme que Dieu dote d'une vie est de retrouver le chemin de Dieu en aimant Dieu et en prenant soin de toutes les âmes que Dieu a placées autour d'elle. **L'interruption volontaire de la vie à tout moment entre la conception et la mort naturelle va nécessairement à l'encontre de cet objectif.**

La source de la dignité humaine est la ressemblance avec Dieu qui est conférée à chacun d'entre nous au moment de notre conception. Nous répondons de manière appropriée à ce don en **utilisant tout le temps, le talent et le trésor** que Dieu nous a confiés pour chercher et nous rapprocher de lui, en partageant son acte continu de création et en prenant soin de ceux qui nous entourent. **Notre premier objectif est de rechercher Dieu, en particulier les uns dans les autres.** Si nous faisons cela, tout le reste nous sera donné. **Tout ce qui interfère avec cela est contraire à la Parole de Dieu.** *Genèse, chapitre 1 ; Matthieu, chapitres 6, 22 et 25.*

Avortement et euthanasie

*"Tu ne tueras pas".
- le 5ème commandement*

Le droit à la vie, de la conception à la mort naturelle, est **le fondement de toute la doctrine sociale catholique** et implique en particulier l'illicéité de toute forme d'avortement provoqué et d'euthanasie. - 155, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

*Il ne s'agit pas d'un sujet susceptible de faire l'objet de prétendues réformes ou "modernisations". Il n'est pas 'progressiste' d'essayer de résoudre des problèmes en éliminant une vie humaine. Qui peut rester insensible devant des situations aussi douloureuses ?"
- Pape François, Evangelii Gaudium 214*

Ingénierie humaine

Clonage et manipulation cellulaire

Le clonage humain est une question qui revêt aujourd'hui une importance sociale et culturelle particulière, **en raison de ses nombreuses et graves implications morales...** La simple réplique de cellules normales ou d'une partie de l'ADN ne pose pas de problème éthique particulier. Il en va tout autrement du clonage au sens propre du terme. Un tel **clonage est contraire à la dignité de la procréation humaine** parce qu'il a lieu en l'absence totale d'un acte d'amour



Le parti préconise :

- l'élargissement de la couverture des soins de santé au Manitoba par :
(i) en augmentant le financement de la planification de la conception dans le cadre de l'assurance-maladie et de l'assurance-médicaments ; et
(ii) en garantissant l'accès aux services d'avortement dans toute la province, y compris les options d'avortement non chirurgical.

Le parti n'a pas fait de déclaration officielle concernant ses politiques ou ses positions en la matière :

- le caractère sacré, le sens ou le but de la vie
- l'euthanasie ou ses alternatives
- l'ingénierie humaine, y compris le clonage ou la manipulation cellulaire, ou la chirurgie d'élection de sexe



Les statuts du parti stipulent que :-

le parti s'engage à faire de la dignité des individus le principe cardinal d'une société démocratique et l'objectif premier de toute organisation et activité politique dans une telle société. Conformément à cette philosophie, le Parti libéral du Manitoba souscrit aux droits fondamentaux et à la liberté d'expression.

L'Union européenne a pour mission de promouvoir la liberté d'expression et les libertés fondamentales de toutes les personnes et s'engage à protéger ces valeurs fondamentales.

Le parti n'a fourni aucune déclaration officielle concernant ses politiques ou ses positions en ce qui concerne :- le caractère sacré, le sens ou le but de la vie

- l'avortement, l'euthanasie ou les solutions de remplacement
- l'ingénierie humaine, y compris le clonage ou la manipulation des cellules, ou la chirurgie d'élection du sexe.



Caractère sacré de la vie

Le parti préconise -

donner la priorité à l'accès aux soins de santé reproductive et offrir des produits menstruels gratuits dans les écoles

Le parti n'a fourni aucune déclaration officielle concernant ses politiques ou ses positions en matière de - le caractère sacré, la signification ou le but de la vie

- l'avortement, l'euthanasie ou les solutions de remplacement
- l'ingénierie humaine, y compris le clonage ou la manipulation des cellules, ou la chirurgie d'élection de genre.

personnel entre les époux, s'agissant d'une reproduction agamique et asexuée. En second lieu, ce type de reproduction représente **une forme de domination totale sur l'individu reproduit de la part de celui qui le reproduit...**

Le clonage à des fins thérapeutiques n'atténue pas sa gravité morale, car pour que ces cellules puissent être prélevées, il faut d'abord créer l'embryon, puis le détruire. 236, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Élection de genre

Chacun, homme ou femme, doit reconnaître et accepter son identité sexuelle. **Les différences et les complémentarités physiques, morales et spirituelles sont orientées vers les biens du mariage et l'épanouissement de la vie familiale.** -224 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Les hommes et les femmes ayant des tendances homosexuelles doivent être acceptés avec respect, compassion et sensibilité. Tout signe de discrimination injuste à leur égard doit être évité. - 358 *Catéchisme de l'Église catholique*

Croissance démographique ; contrôle des naissances ; planification familiale

Le jugement concernant l'intervalle de temps entre les naissances, ainsi que celui concernant le nombre d'enfants, **appartient aux seuls époux. C'est un de leurs droits inaliénables, à exercer devant Dieu...**

L'intervention des pouvoirs publics doit se faire dans le **plein respect de la liberté du couple**. Tous les programmes d'assistance économique visant à financer des campagnes de stérilisation et de contraception doivent être moralement **condamnés comme des atteintes à la dignité de la personne et de la famille**.

La réponse aux **questions liées à la croissance démographique** doit au contraire être recherchée dans le respect simultané de la morale sexuelle et de l'éthique sociale, en **promouvant une plus grande justice et une authentique solidarité** afin que la dignité soit donnée à la vie en toutes circonstances.

Toutes les techniques de reproduction - telles que le **don de sperme ou d'ovules, la gestation pour autrui, la fécondation artificielle hétérologue** - qui utilisent l'utérus d'une autre femme ou les gamètes de personnes **autres que le couple marié, en portant atteinte au droit de l'enfant de naître d'un père et d'une mère qui sont père et mère, sont éthiquement inacceptables** tant du point de vue biologique que du point de vue juridique. - 234-235, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.



Le parti déclare que, par principe,

- il s'engage à construire une province où les soins de compassion pour les personnes dans le besoin et un soutien significatif pour les personnes qui ne sont pas en mesure de se soutenir elles-mêmes sont disponibles pour tous.

Le parti n'a fourni aucune déclaration officielle concernant ses politiques ou ses positions en ce qui concerne : - le caractère sacré, le sens ou le but de la vie

- l'avortement, l'euthanasie ou les solutions de remplacement

- l'ingénierie humaine, y compris le clonage ou la manipulation des cellules, ou la chirurgie d'

élection du sexe.

Points de réflexion : La vie et la dignité humaine

Envisagez de discuter des questions suivantes avec les candidats locaux, les élus et les partis, ainsi qu'avec votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues de travail et vos paroissiens :

- Quelles sont les limites à imposer à l'interruption volontaire de la vie humaine, que ce soit avant la naissance ou à tout moment avant la mort naturelle ? Qu'est-ce qui peut ou doit être fait au niveau fédéral, et qu'est-ce qui doit être laissé aux provinces, ou à des organisations privées, religieuses ou à d'autres organisations à but non lucratif ?
- Les restrictions et les contrôles fédéraux sur le clonage et l'utilisation de cellules humaines, de fœtus et de parties du corps sont-ils correctement élaborés ? Que faudrait-il faire différemment, le cas échéant, y compris au niveau national ou provincial ? Cette grave question morale devrait-elle faire l'objet d'un débat plus approfondi dans notre société ?
- Dans quelle mesure les services volontaires et facultatifs qui sont moralement discutables pour un grand nombre d'individus, tels que l'interruption volontaire de la vie ou la modification volontaire du sexe, devraient-ils être financés par les pouvoirs publics au moyen d'une imposition obligatoire ? Si de tels services doivent être offerts, doivent-ils être financés par les individus qui choisissent d'y accéder, par des organisations caritatives compatissantes ou par des contribuables éventuellement dissidents ? - La fécondation in vitro (FIV) est une méthode de plus en plus courante qui permet aux parents seuls ou aux couples de choisir le sexe et d'autres caractéristiques des enfants par l'achat et la vente d'embryons humains, de sperme et d'ovules, cultivant ainsi des attitudes eugéniques par le biais du processus de sélection embryonnaire. Ces pratiques sont-elles conformes aux enseignements de l'Église ? Si ce n'est pas le cas, des alternatives sont-elles disponibles, par l'intermédiaire de l'Église ou d'autres organisations ? Existe-t-il des limites à ces pratiques ? Devraient-elles l'être ?

Alternatives à l'avortement

- Quelles options de soutien notre société, y compris l'église et d'autres organismes à but non lucratif en plus du gouvernement, peut-elle ou devrait-elle offrir aux mères qui ne sont pas prêtes, qui hésitent ou qui ne veulent pas, en tant qu'alternatives à l'avortement et pour soutenir les enfants qu'elles ne peuvent pas élever ou qu'elles ne veulent pas ? Que peut-on ou doit-on faire au niveau local, fédéral, national ou provincial, ou par le biais d'organisations privées, religieuses ou à but non lucratif ?
- En mars 2023, le vérificateur général du Manitoba a publié un rapport de suivi (<https://www.oag.mb.ca/audit-reports/report/follow-up-of-previously-issued-recommendations-2/>) concernant un certain nombre de recommandations qu'il avait formulées à l'Assemblée législative, aux autorités provinciales responsables et aux organismes agréés en 2019. Cent douze (112) de ces recommandations portaient sur la gestion des foyers d'accueil, qui, avec l'adoption, pourraient être considérés comme une alternative à l'avortement aux yeux d'une mère confrontée à une grossesse non planifiée. Sur les 112 recommandations, 4 ont été mises en œuvre. Six autres ont été refusées. Les 102 recommandations restantes ont été déclarées "en cours". Elles concernent des actions telles que la garantie que les foyers sont financés et contrôlés de manière adéquate, et que les foyers sont gérés conformément à la réglementation.
 - Compte tenu de l'importance des foyers d'accueil pour les enfants qui n'ont pas de parents désireux ou capables de s'occuper d'eux, quelles mesures devraient être prises pour garantir que ces foyers sont sûrs, solidaires et gérés conformément aux réglementations sanitaires et autres réglementations applicables ?
 - qui doit être responsable de la gestion de foyers d'accueil sûrs, propres et solidaires ? La province, l'Église ou d'autres organisations peuvent-elles apporter leur aide ?

Soins palliatifs et suicide assisté

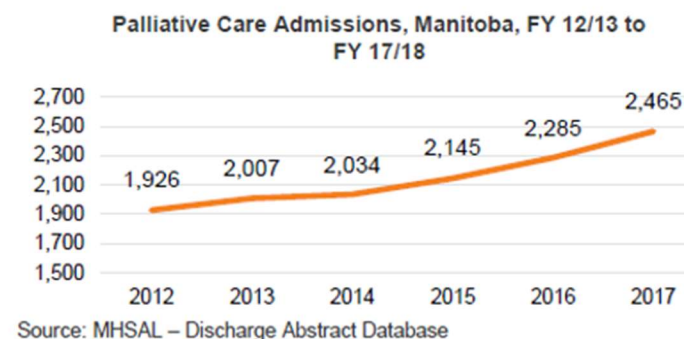
- Quelles options peuvent ou doivent être offertes par les gouvernements nationaux, provinciaux ou municipaux, ou par des organismes privés, aux familles de mineurs qui sont encouragés à envisager un suicide médicalement assisté ? Est-il approprié d'autoriser les mineurs à envisager le suicide sans consulter leurs parents ?

Le tableau 3.1 ci-dessous a été préparé par Santé Canada pour son dernier rapport annuel sur la mort socialement assistée (MSA). Il montre que le suicide assisté a augmenté chaque année au Manitoba, au moins jusqu'en 2021. Le tableau ci-contre a été préparé par le ministère de la santé du Manitoba. Il indique que les demandes de soins palliatifs ont augmenté chaque année entre 2012 et 2017. Cependant, aucune statistique sur la demande ou la prestation de services palliatifs au Manitoba ne semble être disponible depuis 2017.

- Le Manitoba dispose-t-il d'installations adéquates pour les personnes qui cherchent des solutions de rechange au TAS ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi ? Pourquoi est-il si difficile de trouver des statistiques pertinentes ?

Table 3.1: Total MAID Deaths in Canada by Jurisdiction, 2016 to 2021

MAID	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	YT	NT	NU	Canada
2016	-	-	24	9	494	191	24	11	63	194	-	-	-	1,018
2017	-	-	62	49	853	839	63	57	205	677	-	-	-	2,838
2018	23	8	126	92	1,236	1,500	138	85	307	951	12	-	-	4,480
2019	18	20	147	141	1,602	1,788	177	97	377	1,280	13	-	-	5,661
2020	49	37	188	160	2,275	2,378	214	157	555	1,572	13	-	-	7,603
2021	65	40	245	204	3,281	3,102	245	243	591	2,030	15	-	-	10,064
Total 2016-2021	175	111	792	655	9,741	9,798	861	650	2,098	6,704	67	-	-	31,664



Source : Santé Canada - Rapport annuel sur la mort socialement assistée Santé Canada - Rapport annuel sur l'assistance médicale à la mort

L'enseignement catholique

Dieu a donné aux humains la domination sur la terre, faisant ainsi de nous des intendants de la création, car nous travaillons avec lui dans son acte continu de création.

Nous devons constamment réfléchir à la manière dont nos actions glorifient ou nuisent à ce merveilleux cadeau que Dieu nous a confié. Il s'agit d'une question aux multiples facettes, qui ne doit pas être simplifiée à l'excès.

Avec une vocation à glorifier toute vie, qui inclut le respect de l'inviolabilité et de l'intégrité de la vie, les humains se trouvent en présence de toutes les autres créatures de Dieu. Nous pouvons et devons les mettre à notre service et en jouir, mais **notre domination sur le monde exige l'exercice d'une responsabilité**. Il ne s'agit pas d'une liberté d'exploitation arbitraire et égoïste. Toute la création a de la valeur et est "bonne" aux yeux de Dieu. Il s'agit là d'un **merveilleux défi pour l'intelligence humaine**. - 112, 113, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Vivre notre vocation de protecteurs de l'œuvre de Dieu est essentielle à une vie de vertu : ce n'est pas un aspect facultatif ou secondaire de notre expérience chrétienne. pas un aspect optionnel ou secondaire de notre expérience chrétienne.

-
23, 217, *Laudato Si'*

Le livre de la Genèse nous fournit certains fondements de l'anthropologie chrétienne, y compris le sens de l'activité humaine dans le monde, qui est liée à la découverte et au respect des lois de la nature que Dieu a inscrites dans l'univers créé, afin que l'humanité puisse y vivre et en prendre soin conformément à la volonté de Dieu. - 37, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Changement climatique

Cette question est urgente. Depuis Paul VI au moins, tous les papes ont écrit sur la nécessité de passer à une utilisation plus responsable de la terre et de ses abondantes ressources. L'Église reconnaît que ce besoin est désormais urgent.

"Un consensus scientifique très solide indique que nous assistons actuellement à un réchauffement inquiétant du système climatique... L'humanité est appelée à reconnaître la nécessité de changer de style de vie, de production et de consommation, afin de combattre... au moins les causes humaines qui le produisent ou l'aggravent. Il est vrai qu'il y a d'autres facteurs, mais un certain nombre d'études scientifiques indiquent que la majeure partie du réchauffement climatique des



Le parti déclare, par principe, que : - il estime que les êtres humains font partie de la nature et n'en sont pas séparés. La créativité évolutive et la productivité continue de la Terre et de ses écosystèmes régionaux requièrent le maintien de leurs structures clés et de leurs processus écologiques. La pollution de l'air, des sédiments et de l'eau, ainsi que l'exploitation des composants inorganiques et organiques, affaiblissent l'intégrité des écosystèmes.

Le parti déclare en outre que : -

la province se trouve à un moment de crise. Les derniers rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ont déclaré sans ambiguïté que nous devons agir immédiatement si nous voulons avoir une chance d'atténuer les pires effets du changement climatique

- les Manitobains veulent adopter sans tarder une économie propre et verte, avec des décisions de planification réalistes qui nous préparent à un avenir sans carbone. Ils recherchent un parti en qui ils peuvent avoir confiance pour agir
- ses stratégies climatiques sont intégrées dans tous les domaines de notre programme. Il cherche à promouvoir un changement de conscience et à guider les Manitobains vers des pratiques qui favorisent l'épanouissement des personnes et de la planète

. Grâce à une politique innovante, le Manitoba peut se positionner pour un avenir énergétique robuste, durable, propre et abordable.

Pour faire face à la crise climatique, le parti préconise de -

créer des réductions de gaz à effet de serre à atteindre d'ici 2030, 2040, 2045 et 2050, en tenant compte des commentaires des parties prenantes et du public

- incorporer des objectifs climatiques dans les rapports budgétaires pour s'assurer que les objectifs de la politique climatique et les objectifs de la politique budgétaire fonctionnent ensemble.

Énergie et ressources

Le parti préconise -

- soutenir la transition vers l'abandon des combustibles fossiles, en investissant dans l'énergie verte, les transports et l'agriculture
- protéger et gérer les écosystèmes naturels provinciaux de manière à réduire les émissions globales

Durabilité

Le parti déclare, par principe, qu'il promeut le principe de précaution (regarder avant de sauter) : -

il promeut le principe de précaution - regarder avant de sauter - l'activité de réglementation économique devrait tenir compte de cet adage lors de l'examen d'une pratique ou d'un produit susceptible de présenter une menace importante pour la santé humaine ou l'environnement.

Pour renforcer la réglementation de l'industrie et soutenir le développement commercial durable, le parti préconise : -

soutenir uniquement le développement commercial et les opérations qui démontrent un engagement fort en faveur de la préservation et de la protection des écosystèmes

- renforcer et appliquer les réglementations qui servent à stopper la pollution de toutes les sources, en mettant l'accent sur les opérations minières et de combustibles fossiles
- améliorer le Made-in-Manitoba Climate & Green Fund et le Conseil consultatif d'experts, en (i) recentrant la priorité du Made-in-Manitoba Climate & Green Fund sur le financement des mesures d'atténuation et d'adaptation au climat ; (ii) en fournissant au Conseil consultatif d'experts des objectifs spécifiques de réduction des gaz à effet de serre à atteindre en fin d'année ; (iii) en veillant à ce que le Conseil consultatif élabore les mesures les plus rentables pour atteindre les objectifs de fin d'année ; et en demandant au Conseil consultatif de publier tous les deux ans un rapport sur les progrès accomplis pour atteindre les objectifs fixés.

Pour promouvoir l'énergie durable et l'efficacité, le parti préconise : -

augmenter l'efficacité énergétique des maisons et des autres bâtiments en : (i) en établissant des programmes d'incitation pour s'assurer que les bâtiments existants du Manitoba sont correctement isolés ; (ii) en modifiant les codes du bâtiment pour s'assurer que tous les nouveaux bâtiments respectent les normes d'isolation à haut rendement et comprennent des micro-générateurs renouvelables à petite échelle ; (iii) en arrêtant l'expansion des

dernières décennies est due à la grande concentration de gaz à effet de serre libérés **principalement par l'activité humaine**. - Pape François, *Laudato si'*, -23

Énergie et ressources

Le bon intendant ne laisse pas les ressources qui lui sont confiées en jachère ou ne les laisse pas produire leurs fruits, il ne les gaspille pas et ne les détruit pas (*Matthieu 25:14-30*). Au contraire, il les utilise de manière responsable, selon les desseins du Seigneur, pour les faire fructifier afin de jouir de sa subsistance et de pourvoir au bien de sa famille, de ses descendants et de ses voisins.

La relation de l'humanité avec la création et les créatures de la terre "exige l'exercice de la responsabilité, ce n'est pas une liberté d'exploitation arbitraire et égoïste". - 115, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

L'une des questions prioritaires de l'économie est l'utilisation des ressources, c'est-à-dire de tous les biens et services auxquels les sujets économiques - producteurs et consommateurs dans les sphères privée et publique - attribuent une valeur en raison de leur utilité inhérente dans les domaines de la production et de la consommation... Les ressources dans la nature sont quantitativement rares, ce qui signifie que chaque sujet économique individuel, ainsi que chaque société individuelle, doit nécessairement élaborer un plan pour leur utilisation de la **manière la plus rationnelle possible**, en suivant la logique dictée par le "principe d'économiser". - 346, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

En raison des puissants moyens de transformation offerts par la civilisation technologique, il semble que **l'équilibre entre l'homme et l'environnement ait atteint un point critique**... Une conception réductionniste s'est rapidement répandue, partant du **présupposé - qui s'est révélé erroné - qu'une quantité infinie d'énergie et de ressources est disponible**, qu'il est possible de les renouveler rapidement et que les effets négatifs de l'exploitation de l'ordre naturel peuvent être facilement absorbés... - 461, 462, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*.

Conservation et développement durable

La protection de l'environnement représente un défi pour l'ensemble de l'humanité. Elle relève d'un **devoir commun et universel, celui de respecter un bien commun**, destiné à tous, en empêchant quiconque d'utiliser "impunément les différentes catégories d'êtres vivants ou inanimés - **animaux, végétaux, éléments naturels** - au gré de ses seules nécessités économiques".

La responsabilité de l'environnement, patrimoine commun de l'humanité, s'étend non seulement aux besoins actuels mais aussi à ceux de l'avenir... Il s'agit d'une **responsabilité des générations présentes envers celles de l'avenir**... Une compréhension correcte de

services de gaz naturel pour le chauffage résidentiel ; et (iv) en explorant des options alternatives et renouvelables au chauffage au gaz naturel, telles que la géothermie et l'électricité ; (v) en améliorant la qualité de l'air ; et (vi) en améliorant l'efficacité énergétique.

Conservation

Le parti déclare que : - Les écosystèmes naturels du Manitoba ont été tenus pour acquis pendant de nombreuses années, et leur existence s'en est trouvée menacée. Par exemple, 70 % des habitats humides du Manitoba ont déjà été drainés, endommagés ou détruits en raison du développement agricole et urbain

- l'incapacité à conserver les zones humides a entraîné une augmentation des inondations, des émissions de gaz à effet de serre et du ruissellement des nutriments dans nos cours d'eau
- les écosystèmes naturels de la province sont une partie essentielle de son infrastructure qui protège contre les inondations, atténue le changement climatique et soutient l'économie de la province.

Pour s'assurer que les écosystèmes du Manitoba sont préservés pour les générations futures, le parti préconise : - d'empêcher toute nouvelle pollution des lacs et des rivières de Manitoba, en : (i) en collaborant avec la ville de Winnipeg et le gouvernement fédéral pour améliorer le système de traitement des eaux usées de Winnipeg afin d'empêcher le déversement d'effluents bruts dilués dans la rivière Rouge ; et (ii) en rendant obligatoire le renforcement et l'application des règlements sur la gestion du fumier pour les porcheries, les poulaillers et les parcs d'engraissement dans le bassin de la rivière Rouge afin d'éliminer le ruissellement du fumier
- la restauration des zones humides du Manitoba et la protection de la santé des cours d'eau de la province, en : (i) en créant un programme de subventions pour les agriculteurs afin de déplacer les étangs et les zones humides autour de leurs terres pour faciliter l'agriculture, à condition que l'eau soit retenue ; (ii) en utilisant des incitations fiscales pour encourager le remplacement de la capacité naturelle de rétention de l'eau là où les fondrières et les marécages ont été enlevés ; (iii) en protégeant les zones humides appartenant au gouvernement et en interdisant tout drainage supplémentaire des zones humides ; et (iv) en veillant à ce que toutes les emprises publiques, y compris les fossés, les emprises routières, les lagunes et les fossés de drainage, préservent autant que possible l'habitat naturel des zones humides
- préserver et restaurer les forêts boréales du Manitoba, en : (i) en consultation avec les communautés indigènes qui revendiquent un territoire en raison d'une occupation et/ou d'une utilisation traditionnelle, en identifiant les zones à préserver et à protéger pour la chasse, la pêche et la cueillette ; en exigeant que toutes les opérations forestières, y compris l'exploitation forestière, soient effectuées de manière à assurer la régénération de la forêt touchée ; en mettant fin aux coupes à blanc dans les parcs provinciaux et en encourageant des projets de reboisement sains - en interdisant les méthodes d'extraction des ressources nocives, y compris : (i) l'exploitation des tourbières, qui constituent le filtre du lac Winnipeg ; (ii) la fracturation hydraulique, afin de prévenir la contamination des eaux souterraines par des produits chimiques toxiques ; et (iii) l'exploitation et l'exploration de l'uranium.



Le parti préconise

- l'exploitation du potentiel du Manitoba en tant que leader mondial dans la lutte contre le changement climatique par la mise en œuvre d'un " plan de paiement du carbone " - le financement de projets qui améliorent la réduction et le stockage des gaz à effet de serre - la plantation d'arbres, la nature sauvage, les projets d'efficacité, avec l'objectif de rendre le Manitoba neutre en carbone d'ici une décennie et négatif en carbone par la suite.

Le parti n'a fourni aucune déclaration officielle concernant ses politiques ou ses positions en matière de :

- les espèces, la diversité ou la faune
- l'énergie et les ressources
- le développement durable



l'environnement... **ne doit pas en même temps... absolutiser la nature et la placer au-dessus de la dignité de la personne humaine elle-même.** Dans ce dernier cas, on peut aller jusqu'à diviniser la nature ou la terre, comme on peut le constater dans certains mouvements écologistes qui cherchent à obtenir un statut institutionnel internationalement garanti pour leurs croyances. - 346, 461-463, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église.*

Diversité des espèces et faune

L'homme et la femme se trouvent également en présence de toutes les autres créatures. Ils peuvent et doivent les mettre à leur service et en jouir, mais leur domination sur le monde exige l'exercice d'une responsabilité, ce n'est pas une liberté d'exploitation arbitraire et égoïste. **Toute la création a de la valeur et est "bonne" aux yeux de Dieu, qui en est l'auteur.** L'homme doit découvrir et respecter cette valeur. C'est un merveilleux défi pour son intelligence, qui doit l'élever comme sur des ailes vers la **contemplation de la vérité de toutes les créatures de Dieu**, c'est-à-dire la contemplation de ce que Dieu voit de bon en elles. L'homme doit reconnaître toutes les créatures de Dieu pour ce qu'elles sont et établir avec chacune d'elles une relation de responsabilité. - 113, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

"Chacune des diverses créatures, voulue dans son être propre, reflète à sa manière un rayon de la sagesse et de la bonté infinies de Dieu. L'homme doit respecter la bonté particulière de chaque créature, pour éviter tout usage désordonné des choses qui serait un mépris du Créateur et entraînerait des conséquences désastreuses pour l'être humain et son environnement". - 339, *Catéchisme de l'Église catholique*

Il s'agit d'une responsabilité qui doit mûrir sur la base de la dimension globale de la crise écologique actuelle... Cette perspective revêt une importance particulière si l'on considère, dans le contexte des relations étroites qui lient les différentes parties de l'écosystème, la **valeur environnementale de la biodiversité, qui doit être gérée avec un sens des responsabilités** et protégée de manière adéquate... -466, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise*

Changement climatique

Le parti déclare que :-

la crise climatique, qui est la question déterminante de notre époque, avec des conséquences mondiales de grande envergure et des effets réels chez nous, introduit également des défis économiques et sanitaires

- les conséquences touchent déjà tous les Manitobains, sous la forme d'inondations, d'incendies de forêt et de sécheresses
- mais au Manitoba, le changement climatique est également une grande opportunité. Alors que les provinces riches en pétrole sont confrontées à des choix difficiles entre l'emploi et l'environnement, la situation est différente au Manitoba. La province est riche en énergie hydroélectrique, une énergie plus propre, plus saine et plus fiable
- elle est désormais plus sensible aux coûts humains des développements hydroélectriques et prévoit de s'attaquer activement à cet héritage de manière positive
- car la demande en énergie hydroélectrique continuera de croître, même si les entreprises et les pays du monde entier éliminent progressivement les véhicules à essence pour les remplacer par des véhicules électriques. Il existe donc de nombreuses possibilités pour les Manitobains de s'en sortir financièrement et pour l'économie dans son ensemble d'en bénéficier, tout en prenant des mesures sérieuses pour lutter contre le changement climatique.

Le parti préconise

- s'engager à atteindre les objectifs climatiques de l'Accord de Paris avec des politiques fondées sur la science et des preuves, y compris l'interdiction des subventions au pétrole et au gaz et de la fracturation hydraulique.

Développement durable

Pour créer de bons emplois et une croissance durable, le parti préconise :-

- le retour de Manitoba Hydro sous le contrôle de la province, et son utilisation pour créer plus d'emplois verts grâce à l'expansion de la large bande
- l'installation de systèmes d'énergie géothermique et solaire en utilisant l'expertise de Hydro, et le début de la transition de Hydro vers une société d'énergie renouvelable
- le soutien des emplois miniers dans le nord du Manitoba en accordant des permis d'exploitation minière pluriannuels.



Le parti déclare que :-

par principe, il s'engage à jouer un rôle de premier plan en matière d'environnement grâce à une gestion responsable des ressources, à la conservation et à un engagement envers les générations actuelles et futures

- depuis qu'il a formé le gouvernement en 2016, il a lancé le plan climatique et vert " Made-in-Manitoba " pour réduire les émissions, y compris l'investissement de 100 millions de dollars dans l'infrastructure verte par le biais d'un programme novateur de fiducie de conservation, afin d'aider à préserver et à protéger l'environnement pour les générations à venir.
- dans le cadre d'une nouvelle "garantie en cinq points" lors des élections précédentes, il s'est engagé à poursuivre la mise en œuvre du plan vert Made-in-Manitoba afin de fournir des solutions environnementales qui fonctionnent pour le Manitoba

Changement climatique

Le parti déclare que :- le gouvernement fédéral a injustement imposé sa taxe carbone croissante aux Manitobains, après avoir rejeté son plan Made in Manitoba Climate and Green, qui aurait permis de réduire davantage les émissions que la taxe carbone fédérale

- il a déposé une motion contestant la taxe carbone fédérale et les accords spéciaux et exemptions qu'elle a accordés à d'autres provinces, et s'attend à ce qu'Ottawa respecte les milliards de dollars investis par la province dans des projets d'hydroélectricité propre au Manitoba.

Développement durable

En soutien à l'accent mis au niveau mondial sur la réduction des déchets plastiques, qui a mis en lumière la nécessité d'améliorer la gestion des déchets et le recyclage, le parti préconise :-

- afin de réformer le Règlement sur les déchets recyclables, (i) interdire l'enfouissement des matériaux dans les programmes de recyclage ; (ii) élargir les programmes de recyclage pour inclure plus de matériaux, y compris les déchets organiques ; (iii) inclure les déchets commerciaux et industriels dans les programmes de recyclage ; (iv) travailler avec les villes et les municipalités sur les questions suivantes

renforcer les programmes de rénovation écologique en développant un programme de rénovation de 25 millions de dollars par an, mis en œuvre par Efficacité Manitoba, pour développer l'économie verte du Manitoba en offrant des incitations financières pour des produits et services de rénovation spécifiques afin d'encourager l'utilisation de nouveaux produits et technologies d'économie d'énergie dans les maisons, les fermes et les entreprises, tels que les thermostats intelligents, les rénovations de l'enveloppe (isolation, fenêtres, portes) et les appareils de chauffage à haute efficacité énergétique. Le parti s'attend à ce que la mise en œuvre complète de cette mesure permette d'atteindre les objectifs d'économie de gaz naturel de 0,75 % de la consommation annuelle de gaz naturel domestique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 135 000 tonnes en trois ans, tout en développant l'économie verte du Manitoba

- en réduisant les émissions liées au transport, en : (i) en faisant des normes du Manitoba en matière de biocarburants les plus propres du Canada, avec une exigence de 10 % pour l'éthanol et de 5 % pour le biodiesel en 2020, afin de réduire les émissions de carbone des moteurs à combustion interne, (ii) en remplaçant les combustibles fossiles, de manière à réduire les émissions en déplaçant 375 000 tonnes sur trois ans, ce qui équivaut à retirer 75 000 voitures de la circulation ou à planter 25 millions d'arbres ; (iii) demander l'avis du Conseil consultatif d'experts sur l'expansion de l'infrastructure de recharge électrique pour permettre la transition vers l'électrification des transports, y compris les transports publics ; et (iv) soutenir la plantation d'arbres par l'intermédiaire des Conservation and Grow Trusts.

Espèces, diversité et vie sauvage

Le parti préconise : - afin

d'améliorer la sécurité et le bien-être de la faune, de mettre fin à la chasse de nuit, qui est une activité dangereuse et parfois mortelle, en (i) mettant en œuvre la Loi sur la chasse sécuritaire et la gestion partagée ; (ii) renforçant l'application et la poursuite des infractions liées à la pêche et à la faune ; et (iii) divulguant les noms des personnes accusées de chasse de nuit et d'infractions liées à la pêche et à la faune.

- afin de mettre fin aux souffrances des populations provinciales de poissons et d'animaux sauvages dues à des régimes de gestion fragmentés et à une récolte non durable entraînant des fermetures locales pour des raisons de conservation, mettre en œuvre une gestion partagée pour rassembler tous ceux qui se préoccupent de la gestion des poissons et des animaux sauvages afin de travailler en collaboration pour assurer la durabilité des populations de poissons et d'animaux sauvages, en (i) continuant à faire progresser un cadre de gestion partagée significatif et respectueux pour les ressources halieutiques et faunistiques, en (ii) lançant d'autres conseils de gestion partagée pour les ressources halieutiques et fauniques ; (ii) en créant d'autres conseils de gestion partagée pour donner des conseils sur la gestion des populations régionales de poissons et d'animaux sauvages (iii) en s'appuyant sur les mesures prises jusqu'à présent, en améliorant la gestion des récoltes, en travaillant avec les pêcheurs commerciaux et les pêcheurs à la ligne pour soutenir les populations de poissons dans les grands lacs du Manitoba.

Énergie et ressources

Le parti déclare que le Manitoba bénéficierait d'une meilleure planification des terres et de l'eau pour guider les efforts de drainage et de rétention de l'eau et rendre le paysage provincial plus résilient à la lumière de notre climat changeant.

Le parti préconise le développement d'une stratégie provinciale de gestion de l'eau pour : - la conservation des zones humides et l'amélioration du stockage de l'eau

- un meilleur drainage des sols de haute qualité

- une meilleure protection contre les inondations

- l'amélioration de la qualité de l'eau et la séquestration du carbone (réduction des émissions) grâce aux réservoirs (zones humides) qui retiennent et filtrent l'eau

- l'amélioration de la qualité de l'eau en aval dans nos lacs et nos rivières

- l'amélioration de la biodiversité

- une production agricole

soutenue.

Lac Winnipeg

Le parti préconise - une

meilleure conservation des zones humides du Manitoba afin de protéger la qualité de l'eau du lac Winnipeg, de fournir un habitat à de multiples espèces et de stocker le carbone,

en investissant 50 millions de dollars supplémentaires dans le Growing Outcomes in Watersheds (GROW) Trust Fund pour porter notre engagement total à 200 millions de dollars, en complément des 154 millions de dollars déjà investis dans le Conservation Trust et dans le GROW Trust Fund, de sorte que les deux fonds fourniront un financement stable et perpétuel pour les programmes d'intendance écologique les plus complets du pays, en se concentrant sur

les zones humides menacées et temporaires, en complétant la protection réglementaire des zones humides permanentes et semi-permanentes en vertu de la loi sur les bassins hydrographiques durables (Sustainable Watersheds Act).

Les parcs

Le parti préconise une stratégie renouvelée en matière de parcs, afin de compenser les demandes de maintien des services municipaux, qui ont entraîné une diminution de la capacité d'investissement dans d'autres infrastructures. La stratégie comprendrait : - promouvoir des expériences

améliorées pour les visiteurs et une meilleure intégration des parcs dans les communautés locales

- réaliser un modèle financier plus durable pour les parcs du Manitoba

- établir des partenariats avec d'autres organisations sur les besoins d'investissement en capital et la fourniture d'une expérience améliorée dans les parcs

- développer des possibilités d'investissement dans les parcs par des entreprises/privés, y compris le parrainage et les droits d'appellation

- développer des accords avec les municipalités et les Premières nations pour développer des lots de chalets, agrandir les terrains de camping, et exploiter et entretenir ces zones - fournir de nouvelles possibilités de recettes fiscales, l'entretien

et l'amélioration des réseaux de sentiers provinciaux, y compris (i) le Great Trail, qui s'étend sur 1 555 kilomètres à travers la province et a fait l'objet d'un investissement d'environ 9 millions de dollars, (ii) le maintien de l'accessibilité des sentiers provinciaux pour les randonneurs et les cyclistes et la multiplication des occasions pour les Manitobains de profiter du plein air, même pendant les mois d'hiver, (iii) l'établissement d'un partenariat avec 22 bénévoles de l'industrie du tourisme, (iv) l'établissement d'un réseau de sentiers et d'un réseau de parcs provinciaux ; (iii) en s'associant à 22 groupes de bénévoles de la province pour continuer à investir dans le réseau de sentiers et à l'étendre, et (iv) en collaborant avec Snoman et ATV Manitoba pour développer et entretenir un réseau de sentiers pour les motoneiges et les VTT.

Le parti n'a fourni aucune déclaration officielle concernant ses politiques ou ses positions en matière de : - le changement climatique

- les espèces, la diversité ou la vie sauvage

- l'énergie et les ressources

- le développement

durable

Points à méditer : La gestion de la création

Envisagez de discuter des questions suivantes avec les candidats locaux, les élus et les partis, ainsi qu'avec votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues de travail et vos paroissiens :

De nombreuses voix, dont celles des scientifiques, du Vatican et des Nations unies, s'accordent à dire que pour éviter un réchauffement catastrophique de la planète, avec pour conséquence une augmentation imprévisible du nombre et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, la perte de terres agricoles, en particulier dans les pays les plus pauvres, et l'effondrement des écosystèmes, l'augmentation de la température moyenne mondiale doit être limitée à 1,5 degré centigrade ; et que pour atteindre cette limite, les émissions de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde nitreux doivent être réduites de moitié d'ici à 2030 et ramenées à une augmentation nette nulle d'ici à 2050. Le Canada s'est actuellement engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici à 2030, mais, selon le vérificateur général fédéral, il n'est pas en voie d'atteindre cet objectif.

- Les récents incendies de forêt massifs qui ont touché la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse sont-ils liés au changement climatique ? Dans l'affirmative, quelles mesures le Canada, le Manitoba et les Manitobains peuvent-ils et doivent-ils prendre pour lutter contre le changement climatique ?
- Que peuvent ou doivent faire les autorités fédérales, nationales, provinciales et municipales, les organisations non gouvernementales, les familles et les particuliers, le cas échéant, pour contribuer à prévenir des dommages irréversibles et éventuellement catastrophiques à l'atmosphère terrestre ?
- Comment le gouvernement national ou provincial peut-il ou doit-il aider à orienter le Manitoba vers une économie et un mode de vie durables, adaptables et résilients, afin de protéger les générations futures et les habitants d'autres régions du monde, tout en permettant aux Manitobains d'occuper des emplois qui les soutiennent matériellement et les épanouissent spirituellement ?

En mars 2023, le vérificateur général du Manitoba a publié un rapport de suivi (<https://www.oag.mb.ca/audit-reports/report/follow-up-of-previously-issued-recommendations-2/>) concernant un certain nombre de recommandations qu'il avait formulées à l'Assemblée législative et aux autorités provinciales responsables en 2020. Dix-neuf (19) de ces recommandations portaient sur la surveillance et la sécurité, y compris la délivrance de permis et la surveillance, des réseaux d'eau potable dans la province. Sur les 19 recommandations, six ont été mises en œuvre ou résolues d'une autre manière.

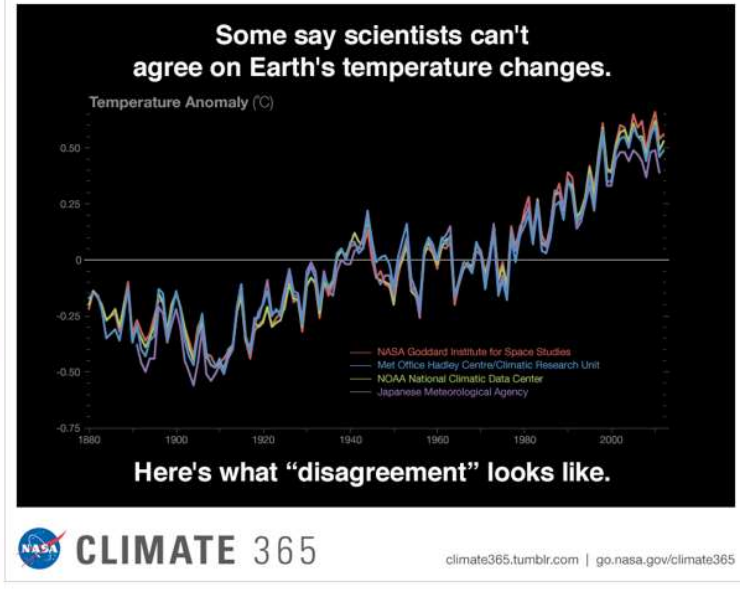
- L'Église a déclaré que l'accès à l'eau potable est un droit humain fondamental. À qui incombe la responsabilité de veiller à ce que ce droit soit respecté ? Quelles sont les attentes des individus et des communautés à l'égard des gouvernements provinciaux et locaux chargés de la responsabilité de l'eau potable ?
- Que peuvent ou doivent faire les autorités nationales, fédérales et locales, l'Église et d'autres organismes privés, ainsi que les particuliers, pour garantir l'accès de tous à l'eau potable ?

Le même rapport a examiné quinze (15) recommandations relatives à des irrégularités dans le financement et la gestion du programme provincial de réhabilitation des carrières. Aucune des 15 recommandations n'a été mise en œuvre.

- L'absence de mise en œuvre de mesures destinées à faciliter la réhabilitation des carrières est-elle compatible avec les objectifs provinciaux en matière de développement durable et de protection de l'environnement ?
- si ce n'est pas le cas, que peut-on faire pour promouvoir la mise en œuvre ?

Certains candidats et partis ont exprimé des doutes quant à la mesure dans laquelle les activités humaines affectent négativement le climat. De nombreuses autorités, scientifiques et universitaires, y compris le Vatican, ont exprimé leur désaccord, suggérant qu'il existe un large consensus, relativement étroit, parmi les spécialistes qualifiés de l'environnement, sur le fait que l'homme a un effet, et que pour éviter un réchauffement climatique catastrophique, avec pour conséquence une augmentation imprévisible du nombre et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, la perte de terres agricoles, en particulier dans les pays les plus pauvres, et l'effondrement des écosystèmes, l'augmentation de la température moyenne de la planète doit être limitée à 1.5 degrés centigrades ; et que pour atteindre cette limite, les émissions de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde nitreux doivent être réduites de moitié d'ici à 2030 et ramenées à une augmentation nette nulle d'ici à 2050.

L'administration nationale américaine de l'espace et de l'aéronautique a récemment publié les graphiques suivants. Que nous apprennent-ils, le cas échéant, sur le changement climatique ou sur le consensus entre les scientifiques ?



Selon le régulateur canadien de l'énergie (<https://www.cer-rec.gc.ca/en/data-analysis/energy-markets/provincial-territorial-energy-profiles/provincial-territorial-energy-profiles-manitoba.html>) :

- En 2020, les émissions de GES du Manitoba s'élevaient à 21,7 mégatonnes (MT) d'équivalent dioxyde de carbone (CO₂ e). Les émissions du Manitoba ont augmenté de 19 % depuis 1990 et de 6 % depuis 2005.
- Les émissions du Manitoba par habitant sont de 15,7 tonnes de CO₂ e, soit 11 % de moins que la moyenne canadienne de 17,7 tonnes par habitant.
- Les secteurs les plus émetteurs au Manitoba sont l'agriculture (34 %), les transports (31 %) et les bâtiments (résidentiels et tertiaires) (14 % des émissions totales) (**figure 7**).
- Les émissions de GES du Manitoba provenant du secteur pétrolier et gazier en 2020 étaient de 0,89 MT de CO₂ e, attribuables à la production de pétrole brut et au transport du pétrole et du gaz.
- Le Manitoba produit pratiquement toute son électricité à partir de sources renouvelables. Il émet ainsi moins de 0,1 MT CO₂ e pour la production d'électricité, soit 0,1 % des émissions canadiennes totales de GES dues à la production d'électricité.
- L'intensité des gaz à effet de serre du réseau électrique du Manitoba, mesurée en fonction des GES émis lors de la production d'électricité dans la province, était de 1,1 gramme de CO₂ e par kilowattheure (g de CO₂ e/kWh) d'électricité produite en 2020. Il s'agit d'une réduction de 89 % par rapport au niveau de 2005 de la province, qui était de 9,7 g de CO₂ e/kWh. La moyenne nationale en 2020 était de 110 g de CO₂ e/kWh (**figure 8**).

- Le Manitoba peut être fier de ses processus de production d'énergie. Pourtant, les émissions continuent d'augmenter. Que peut-on ou doit-on faire de plus pour réduire les émissions, et qui doit le faire ?

L'enseignement catholique

Les exigences du bien commun... sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux.

Ces exigences concernent avant tout l'engagement pour la paix, l'organisation des pouvoirs de l'État, un système juridique sain, la protection de l'environnement et la fourniture à tous des services essentiels, dont certains sont en même temps des droits de l'homme : **alimentation, logement, travail, éducation et accès à la culture, transports...** -166, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*

Le rôle et le développement de la famille

"Honore ton père et ta mère".

- Le 4^e commandement

La famille est la première unité de la société. C'est là que commence l'éducation et que la parole de Dieu est cultivée pour la première fois. L'Église considère la famille comme la première société naturelle, avec les droits qui lui sont propres, et la place au centre de la vie sociale. Reléguer la famille à un rôle subalterne ou secondaire, l'exclure de la place qui lui revient dans la société, reviendrait à porter un grave préjudice à l'authenticité de la vie familiale.

la croissance de la société dans son ensemble. **Une société construite à l'échelle familiale est la meilleure garantie contre les dérives de l'individualisme ou du collectivisme**, car au sein de la famille, la personne est toujours au centre de l'attention en tant que fin et jamais en tant que moyen. Il est évident que le bien des personnes et le bon fonctionnement de la société sont étroitement liés à la bonne santé de la vie conjugale et familiale. **Sans familles fortes dans leur communion et stables dans leur engagement, les peuples s'affaiblissent.**

La priorité de la famille sur la société et l'État doit être affirmée... La famille n'existe donc pas pour la société ou l'État, mais la société et l'État existent pour la famille. Tout modèle social qui entend servir le bien de l'homme ne peut ignorer la centralité et la responsabilité sociale de la famille. Dans leur relation avec la famille, la société et l'État sont sérieusement obligés de respecter le principe de subsidiarité. En vertu de ce principe, les autorités publiques ne peuvent pas enlever à la famille les tâches qu'elle peut bien accomplir par elle-même ou en libre association avec d'autres familles ; d'autre part, ces mêmes autorités ont le devoir de soutenir la famille, en veillant à ce qu'elle dispose de toute l'assistance dont elle a besoin pour s'acquitter correctement de ses responsabilités.

- 209-214, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

L'Église enseigne que le rôle propre du gouvernement et des autres institutions humaines est de **favoriser la vie et la dignité humaines en**



Le parti affirme, par principe, que :

- La durabilité et la justice à l'échelle mondiale ne peuvent être atteintes que lorsque les responsabilités sont partagées à tous les niveaux de la société. Nous sommes tous appelés à prendre nos responsabilités pour nous-mêmes, nos familles et nos communautés
- les ressources communes telles que l'eau, l'air, les forêts et autres ressources naturelles doivent être partagées équitablement. Les communautés créent une culture et un savoir collectifs et le parti soutient le droit et l'accès de chacun aux ressources "communes" les plus contemporaines que nous sommes en droit d'attendre, par exemple l'éducation et des soins de santé adéquats
- il honore la diversité de la vie sur notre planète. Une vision éco-centrique du monde valorise la diversité de la Terre sous toutes ses formes, tant humaines que non humaines
- la diversité culturelle, biologique, sociale et économique est essentielle à la santé et au bon fonctionnement des communautés.

Soins de santé

Le parti déclare que : - un système de soins de santé doit faire plus que répondre à la maladie.

Il doit également promouvoir le bien-être à chaque étape de la vie

- il prend au sérieux le large éventail de facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux qui contribuent à la santé globale des Manitobains
- la pauvreté étant un facteur primordial de mauvaise santé, la réduction de la pauvreté sera notre initiative la plus importante en matière de soins de santé préventifs. Outre les mesures de prévention, notre vision à long terme est de fournir un réseau communautaire solide axé sur le bien-être et le soutien préventif. Les soins de santé primaires, physiques et mentaux, seront dispensés au niveau local, dans le cadre d'un modèle de collaboration
- il s'oppose à toute tentative de privatisation des soins de santé. Le financement adéquat des soins de santé publics nécessitera toujours une allocation importante du budget provincial, mais c'est le prix à payer pour une société juste et équitable dans laquelle tout le monde a accès aux services de soins de santé, quelles que soient les circonstances socio-économiques. Ceci étant dit, nous recherchons continuellement les moyens les plus efficaces et les plus rentables de fournir les services de santé nécessaires.

Le parti prône - le respect et le soutien des travailleurs de la santé de première ligne, y compris : (i) l'abrogation de la Loi sur la viabilité des services publics, afin d'annuler le gel des salaires dans le secteur public et de respecter le droit à la négociation collective ; (ii) la consultation et la collaboration avec les travailleurs de la santé de première ligne avant d'apporter tout changement majeur au système de soins de santé, et pendant tout processus de mise en œuvre ultérieure ; (iii) l'augmentation du nombre de praticiens de la santé travaillant dans le système public ; (iv) l'élimination des heures supplémentaires obligatoires pour les professionnels de la santé ; en mettant davantage l'accent sur les soins de santé préventifs et communautaires, notamment (i) en augmentant le taux de la taxe de vente provinciale sur la "malbouffe" et en utilisant le produit de cette taxe pour accroître le financement des initiatives de promotion de la santé ; (ii) l'affectation de 2 % des dépenses totales en matière de soins de santé au soutien de programmes de prévention fondés sur les meilleures pratiques ; et (iii) l'adoption d'un modèle de soins de santé local et coopératif dans lequel les communautés ont leur mot à dire sur leurs propres établissements de santé et peuvent coopérer pour fournir des soins de santé dans le meilleur intérêt de la communauté locale

- élargir la couverture des soins de santé au Manitoba en : (i) en fournissant des soins dentaires de base universels et des soins de la vue à tous les enfants de 12 ans et moins ; (ii) en négociant un régime universel d'assurance-médicaments avec le gouvernement fédéral afin d'accéder à l'achat en gros et de réduire considérablement le coût des médicaments sur ordonnance ; (iii) en finançant la planification de la conception dans le cadre de l'assurance-maladie et de l'assurance-médicaments ; et (iv) en garantissant l'accès aux services d'avortement dans toute la province, y compris les options d'avortement non chirurgical
- améliorer les services médicaux et les services médicaux d'urgence dans tout le Manitoba, en (i) veillant à ce qu'il n'y ait pas d'autres fermetures de salles d'urgences ; (ii) en réduisant la pression sur les salles d'urgence existantes en augmentant le nombre de praticiens de santé et de soins non urgents après les heures de bureau ; (iii) en veillant à ce que les communautés rurales et nordiques disposent de services de transport d'urgence adéquats ; en fournissant un meilleur soutien et une meilleure coordination aux municipalités pour le recrutement de professionnels de la santé et en élaborant un plan provincial de ressources humaines dans le domaine de la santé ;

maintenant des conditions sociales qui nous permettent et nous encouragent à servir Dieu les uns dans les autres, et donc à promouvoir ce qui est vraiment dans l'intérêt commun. Cela commence par l'encouragement et l'épanouissement des familles, ainsi que par le soutien aux personnes âgées et aux autres membres marginalisés de la société.

Soins de santé

Parmi les causes qui contribuent fortement au sous-développement et à la pauvreté, il faut mentionner l'analphabétisme, le manque de sécurité alimentaire, l'absence de structures et de services, les mesures inadéquates pour garantir les soins de santé de base, le manque d'eau potable et d'assainissement. -166, 447 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église.*

Soutien aux personnes âgées

Si les personnes âgées se trouvent dans des situations de souffrance et de dépendance, elles ont besoin non seulement de services de santé et d'une assistance appropriée, mais aussi et **surtout d'être traitées avec amour.** - 222 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

L'éducation

"Que Nazareth nous rappelle ce qu'est la famille, ce qu'est la communion d'amour, sa beauté pure et simple, son caractère sacré et inviolable ; qu'il nous aide à voir combien l'éducation familiale est douce et irremplaçable ; qu'il nous enseigne sa fonction naturelle dans l'ordre social. Qu'enfin nous apprenions la leçon du travail". - 210 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, citant St Paul VI, Discours à Nazareth (5 janvier 1964).*

En tant que premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, les parents ont le droit de choisir pour eux une école qui correspond à leurs propres convictions. Ce droit est fondamental. Dans la mesure du possible, les parents ont le devoir de choisir les écoles qui les aideront le mieux dans leur tâche d'éducateurs chrétiens. Les pouvoirs publics ont le devoir de garantir ce droit parental et d'assurer les conditions concrètes de son exercice. - *Catéchisme de l'Église catholique, 2229*

Le maintien de l'emploi dépend de plus en plus des capacités professionnelles de chacun. Les systèmes d'instruction et d'éducation ne doivent pas négliger la formation humaine ou technologique, qui est nécessaire à l'exercice fructueux des responsabilités. **Il faut apprendre aux jeunes à agir de leur propre initiative,** à accepter la responsabilité d'affronter avec des compétences adéquates les risques liés à un contexte économique fluide et souvent imprévisible dans son évolution. - 289, 290 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

fournir davantage de services et d'options de soutien aux personnes âgées, y compris (a) augmenter la capacité des options de logement et de soutien pour les personnes âgées afin qu'elles puissent être indépendantes et autosuffisantes aussi longtemps que possible et éviter des séjours inutiles, non désirés et coûteux dans les hôpitaux et les foyers de soins personnels ; (ii) soutenir les programmes de vie active pour les personnes âgées afin d'améliorer la santé physique, sociale et mentale ; l'augmentation des services pour les personnes handicapées et leurs familles, y compris la réduction des temps d'attente pour les services résidentiels destinés aux familles ayant des enfants adultes atteints de déficience intellectuelle ; l'augmentation de la disponibilité des services de soutien pour les enfants handicapés ; et l'établissement et la mise en œuvre d'une stratégie actualisée sur l'ETCAF, axée sur l'amélioration de la prévention et des services d'intervention pour les personnes atteintes de l'ETCAF.

Soins aux personnes âgées

Le parti préconise -

fournir davantage de services et d'options de soutien aux personnes âgées, y compris (a) l'augmentation de la capacité des options de logement et de soutien pour les personnes âgées afin qu'elles puissent être indépendantes et autonomes aussi longtemps que possible et éviter les séjours inutiles, non désirés et coûteux dans les hôpitaux et les maisons de soins personnels ; (ii) le soutien aux programmes de vie active pour les personnes âgées afin d'améliorer la santé physique, sociale et mentale ; et l'augmentation des investissements dans les domaines de la prévention des blessures, de la promotion de la santé, et de la gestion des maladies chroniques.

Éducation et jeunes travailleurs

Le parti déclare que : - il croit qu'

un système d'éducation de qualité doit soutenir les étudiants en répondant à leurs besoins individuels, en leur fournissant un enseignement académique de haute qualité et en les dotant des compétences nécessaires pour leur avenir

- il reconnaît que les individus et les communautés ont des besoins d'apprentissage divers et prévoit de leur fournir un financement et des ressources appropriés pour répondre à ces besoins, y compris (i) en s'attaquant aux inégalités financières dans le système d'éducation manitobain en fournissant un financement équitable à toutes les écoles ; et (ii) en s'attaquant à d'autres inégalités en consultant les enseignants et les communautés au sujet des besoins spécifiques de leurs élèves et de leur communauté, et en répondant à ces besoins en conséquence
- elle croit en l'importance d'aider les familles à atteindre ces objectifs, ainsi que les adultes qui cherchent à poursuivre leur éducation.

Afin de garantir que tous les élèves reçoivent une éducation de qualité qui réponde à leurs besoins, le parti préconise de - la

révision de la structure de financement des écoles publiques pour assurer un financement équitable de l'éducation, en rendant le financement de l'éducation juste et transparent en finançant l'éducation uniquement par l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu des personnes physiques plutôt qu'en partie par l'impôt foncier

- l'augmentation du soutien aux élèves ayant des besoins spécifiques en (i) réduisant le temps d'attente pour l'évaluation des élèves ayant des difficultés d'apprentissage afin que ceux qui remplissent les conditions requises pour bénéficier d'une éducation spéciale reçoivent une intervention précoce et les soutiens nécessaires ; (ii) fournissant des soutiens culturellement appropriés pour les élèves nouveaux arrivants afin qu'ils bénéficient d'une intervention précoce si nécessaire ;

fournir un soutien dans les écoles aux enfants et aux familles vivant dans la pauvreté, y compris (i) en mettant en place des programmes et des services conçus pour répondre spécifiquement aux besoins sociaux, physiques et émotionnels des enfants et des jeunes vivant dans la pauvreté à l'intérieur de l'école ; améliorer l'expérience éducative des élèves indigènes en (i) développant une stratégie provinciale en partenariat avec les groupes indigènes pour éliminer les écarts en matière d'éducation et d'emploi entre les Manitobains indigènes et non indigènes ; en promouvant des environnements où les élèves indigènes ont un sentiment d'accueil et d'appartenance dans les écoles publiques grâce à la mise en œuvre de programmes et de services éducatifs culturellement adaptés ; et (iii) en développant des programmes et des services culturellement adaptés pour les élèves indigènes ; mettre à jour les programmes scolaires pour promouvoir un engagement significatif en (i) centrant le programme sur la participation à des projets afin d'incorporer des sujets divers et d'enseigner une variété de compétences, y compris la pensée critique, la résolution de problèmes et la collaboration ; et (ii) exigeant que tout développement futur du programme soit fait dans la perspective d'enseigner aux élèves à être écologiquement conscients et alphabétisés

- fournir un soutien et une autonomie aux enseignants et aux écoles en (i) fournissant aux écoles locales une plus grande autonomie sur leurs horaires et leurs programmes en réponse aux besoins locaux ; (ii) en aidant toutes les divisions scolaires, en collaboration avec les enseignants et les administrateurs scolaires, à créer des plans annuels de développement professionnel pour les enseignants et les administrateurs scolaires ; fournir une aide accrue aux étudiants de l'enseignement postsecondaire afin de promouvoir l'égalité d'accès à l'éducation (i) en fournissant aux étudiants ayant besoin d'une aide financière au moins 50 % de l'aide admissible sous forme d'aide financière non remboursable ; et (ii) en introduisant un plan de remboursement en fonction du revenu, où le remboursement des prêts étudiants est basé sur la capacité de payer.

"Une sorte de "déconstructionnisme", où la liberté humaine prétend tout créer à partir de zéro, progresse dans la culture d'aujourd'hui. Ce qu'il laisse dans son sillage, c'est la volonté de consommer sans limites et l'expression d'un individualisme vide. Cette préoccupation m'a amené à donner un conseil aux jeunes. "Si quelqu'un dit aux jeunes d'ignorer leur histoire, de rejeter les expériences de leurs aînés, de mépriser le passé et de se tourner vers un avenir qu'il leur promet lui-même, ne devient-il pas alors facile de les entraîner pour qu'ils ne fassent que ce qu'il leur dit ? Il a besoin que les jeunes soient superficiels, déracinés et méfiants, afin qu'ils ne fassent confiance qu'à ses promesses et qu'ils agissent selon ses plans. C'est ainsi que fonctionnent les différentes idéologies : elles détruisent (ou déconstruisent) toutes les différences afin de régner sans partage. Mais pour cela, elles ont besoin de jeunes qui n'ont que faire de l'histoire, qui boudent les richesses spirituelles et humaines héritées des générations passées et qui ignorent tout de ce qui les a précédés".

Pape François, *Fratelli tutti*, 13

Culture, arts et tourisme

Face à la rapidité des progrès technologiques et économiques, et à la transformation tout aussi rapide des processus de production et de consommation, **un important travail éducatif et culturel s'impose d'urgence**. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 376, 401*

Certains pays économiquement prospères ont tendance à être proposés comme modèles culturels aux pays moins développés ; au contraire, chacun de ces pays devrait être aidé à grandir de manière distincte et à développer sa capacité d'innovation tout en respectant les valeurs de sa propre culture. Le **désir superficiel et pathétique d'imiter les autres conduit à copier et à consommer au lieu de créer, et favorise le manque d'estime de soi au niveau national**.

Nous oublions qu'"il n'y a pas de pire forme d'aliénation que de se sentir déraciné, de n'appartenir à personne. **Une terre ne sera féconde, et ses habitants ne porteront des fruits et ne donneront naissance à l'avenir, que dans la mesure où elle pourra favoriser le sentiment d'appartenance de ses membres, créer des liens d'intégration entre les générations et les différentes communautés**, et éviter tout ce qui nous rend insensibles aux autres et conduit à une plus grande aliénation". - *Fratelli tutti*, -51-53

Le parti n'a pas fait de déclaration officielle concernant ses politiques ou ses positions en matière de :

- le rôle et l'importance de la famille
- la culture, les arts et le tourisme



Soutien aux familles

Le parti préconise -

de veiller à ce qu'aucun enfant ne commence la journée scolaire en ayant faim, en mettant en œuvre un programme nutritionnel universel de la maternelle à la 12e année, et de s'assurer que les écoles reçoivent le financement dont elles ont besoin pour soutenir chaque élève.

Soins de santé

Le parti préconise - Réparer les soins de santé : réduire les listes d'attente en soutenant les demandes des infirmières pour un équilibre vie-travail ; lever le plafond sur les opérations chirurgicales comme la hanche, le genou et la cataracte, et exiger des investissements dans la prévention pour garder les gens en bonne santé, comme les pompes à insuline et les fournitures pour gérer le diabète.

Soins aux personnes âgées

Le parti déclare : -

depuis des années, et dans certains cas des décennies, il n'y a pas eu d'investissements pour améliorer les soins et le soutien au logement et aux soins de santé des personnes âgées dans notre province

- lorsque la pandémie a frappé, le système s'est brisé à tous les endroits faibles - et ce sont les personnes âgées et leurs familles qui ont été le plus durement touchées

- il veut porter la protection et les soins des personnes âgées au Manitoba à un nouveau niveau, avec des soins préventifs plus intensifs, une meilleure surveillance et de meilleures protections en matière de logement.

Le parti préconise : -

compte tenu de leur succès dans d'autres juridictions, de placer des infirmières praticiennes dans les maisons de soins afin de fournir un niveau plus élevé de soins préventifs. Les infirmières praticiennes peuvent effectuer de nombreuses tâches et évaluations comparables à celles des médecins, y compris la prescription de médicaments. Les résidents verront une amélioration significative de la qualité des soins tout en évitant les déplacements en ambulance et les visites coûteuses aux urgences et à l'hôpital

- protéger les logements abordables pour les personnes âgées et empêcher les ventes futures de logements pour personnes âgées, comme Lions' Place, en introduisant une législation exigeant que le ministre approuve les ventes futures, y compris l'engagement de soutenir des loyers abordables pour les logements pour personnes âgées dont les propriétaires sont encore en place

- veiller à ce que les personnes âgées et leurs familles puissent se tourner vers un défenseur indépendant, notamment en créant un bureau indépendant de défenseur des personnes âgées habilité à recevoir des plaintes, à enquêter au nom des personnes âgées et de leurs familles et à rendre compte des problèmes à la législature, et en lui donnant le mandat d'effectuer des inspections inopinées des établissements pour s'assurer qu'ils sont conformes aux normes

Éducation et jeunes travailleurs

Le parti préconise - l'

amélioration de la qualité et de l'inclusion dans l'éducation, en s'assurant que les étudiants qui sont laissés pour compte dans le système K-12 ont les outils et les ressources pour réussir, et que les universités et collèges provinciaux ont les ressources dont ils ont besoin pour innover et diplômé les étudiants au maximum de leurs capacités.

Le parti n'a pas fait de déclaration officielle concernant ses politiques ou ses positions en matière d'éducation :

- le rôle et l'importance de la famille
- culture arts et tourisme



Soutien à la famille

Le parti déclare que les services publics de garde d'enfants sont un investissement intelligent, qui répond aux besoins des enfants et de l'économie, tout en étant bénéfique pour l'équité entre les hommes et les femmes

Afin de continuer à travailler pour atteindre son objectif de services de garde d'enfants abordables et de qualité pour toutes les familles, et de maximiser les avantages sociaux et économiques, le parti a décidé de mettre en place un système de garde d'enfants public.

des services publics de garde d'enfants, préconise le parti : -

placer le système de garde d'enfants sous la tutelle du ministère de l'éducation. Ce changement reconnaît la continuité entre l'éducation de la petite enfance, la scolarité de la maternelle à la 12e année, l'éducation post-secondaire et au-delà.

Afin de promouvoir de bons emplois et une croissance durable, le parti préconise de - la construction de nouvelles places de garde d'enfants pour les jeunes familles, et l'engagement à atteindre un objectif ambitieux de services de garde d'enfants abordables, de haute qualité et accessibles à tous.

Le parti préconise d'aider les familles à faire des choix plus écologiques et à garder la vie abordable, tout en collaborant avec le gouvernement fédéral pour fixer un prix à la pollution et faire payer les gros pollueurs : -

aider les familles à faire des choix plus écologiques et à maintenir un niveau de vie abordable, tout en collaborant avec le gouvernement fédéral pour fixer un prix à la pollution et faire payer les gros pollueurs

Éducation et jeunes travailleurs

Le parti affirme que : - l'obtention d'un bon emploi dans l'économie d'aujourd'hui nécessite plus que jamais une éducation et une formation

- l'époque où l'on travaillait dans un seul emploi pendant toute sa carrière est largement révolue

- il comprend que le chemin de la réussite sera différent pour chacun. Dans le cadre de son plan, l'individu fournira le travail acharné et l'ambition, tandis qu'il cherchera à faciliter le chemin en (i) facilitant le transfert des crédits entre les établissements, (ii) créant un planificateur d'éducation en ligne de classe mondiale qui montrera quelles sont les compétences les plus demandées au Manitoba, (iii) aidant les étudiants à tracer un chemin pour acquérir ces compétences, et (iv) travaillant avec l'industrie pour continuer à mettre à jour les programmes d'éducation et de formation en ligne.

des informations sur les secteurs où la demande de travailleurs supplémentaires est la plus forte

Pour créer des emplois de qualité et une croissance durable, le parti préconise de

- rétablir le plafond sur la taille des classes de la maternelle à la troisième année, éliminé par un gouvernement précédent, et mettre plus d'assistants pédagogiques dans les salles de classe

- aider chaque enfant à surmonter les défis uniques auxquels il est confronté en fournissant de meilleurs soutiens dans les écoles, aider les étudiants de l'enseignement

supérieur à payer leurs études tout en acquérant de précieuses compétences professionnelles grâce à des stages coopératifs et rémunérés

- rendre l'université et le collège plus abordables en gelant l'augmentation des frais de scolarité à l'inflation et en maintenant les prêts étudiants sans intérêt

- rétablir la bourse ACCESS pour les étudiants ruraux, nordiques et autochtones

- aider les jeunes producteurs agricoles en révisant la politique relative aux terres de la Couronne.

Soins de santé

Compte tenu des réductions mises en œuvre par un gouvernement précédent, le parti préconise : - la réouverture des salles d'urgence fermées et l'ouverture d'un plus grand nombre de lits de soins aigus

- la fin de la réduction du personnel infirmier et l'embauche d'un plus grand nombre d'infirmières dans les secteurs critiques, et la recherche d'une réinitialisation des relations du gouvernement avec les infirmières et les professionnels de la santé

- l'annulation des réductions

prévues pour CancerCare, et l'amélioration des services pour les patients atteints de cancer

- la transformation des soins de santé mentale pour les Manitobains, y compris la nomination d'un ministre responsable de la santé mentale et des toxicomanies, la création de nouveaux services de santé mentale à base communautaire, la création de nouveaux services communautaires de santé mentale, le doublement du nombre de conseillers dans les centres ACCESS et l'examen de la manière de financer certains coûts admissibles de santé mentale pour les familles
- l'augmentation des soins de santé communautaires, l'offre d'heures d'ouverture plus favorables aux familles dans les cliniques et la formation d'un plus grand nombre d'infirmières praticiennes
- faire du Manitoba une voix de premier plan pour un régime national universel d'assurance-médicaments et travailler avec le gouvernement fédéral pour réduire les coûts des médicaments pour les familles manitobaines
- le rétablissement de la couverture de la physiothérapie ambulatoire et du traitement de l'apnée du sommeil, annuler les projets de privatisation des soins à domicile, qui sont plus coûteux, et réorienter les économies réalisées vers l'amélioration des soins à domicile pour les Manitobains, notamment en veillant à ce que la durée des visites de soins à domicile corresponde aux soins offerts, afin que chaque personne reçoive le temps et le soutien dont elle a besoin
- améliorer les soins palliatifs,

donner la priorité à la santé des femmes en favorisant l'accès aux soins de santé génésique, en offrant des produits menstruels gratuits dans les écoles, en rétablissant les consultants en lactation libérés par le gouvernement précédent et en conservant les sages-femmes récemment formées

- améliorer les soins de santé pour les Manitobains du Nord en rétablissant le programme d'obstétrique à Flin Flon et Lifeflight, en embauchant davantage de sages-femmes dans les communautés du Nord et en établissant un partenariat avec le gouvernement fédéral pour la création de nouveaux centres de santé hospitaliers dans les communautés des Premières nations du Nord
- s'attaquer aux déterminants sociaux de la santé en améliorant l'aide au loyer en annulant les coupes récentes, en améliorant les taux de l'AIE, en rétablissant la prestation "Getting Started" et en commençant à transformer l'AIE en un revenu de base en éliminant le "mur de l'aide sociale" qui décourage le travail et en mettant sur pied un groupe de travail sur un revenu de base pour les Manitobains du Nord.

garantir aux personnes LGBTQIA2S+ l'accès à des services de santé respectueux et appropriés ; introduire une option non binaire sur les documents d'identité du gouvernement manitobain, tels que les cartes d'assurance maladie et les permis de conduire

- réduire la bureaucratie dans le domaine de la santé aux niveaux les plus élevés et veiller à ce que tout changement dans l'administration des soins de santé donne la priorité aux services de première ligne plutôt qu'aux bureaucrates grassement payés
- s'opposer aux primes d'assurance maladie.
- pour améliorer les soins de santé, le parti s'engagerait à dépenser 148 millions de dollars sur quatre ans, tout en faisant passer le budget d'un déficit de 270 millions de dollars (2020/21) à un excédent de 0,5 million
- l'accent serait mis sur la prévention et les déterminants sociaux de la santé, y compris (i) la réouverture des salles d'urgence des hôpitaux à Winnipeg et l'ajout de lits de soins aigus, (ii) la formation et l'embauche d'infirmières et d'infirmières praticiennes, (iii) des mesures visant à soutenir les soins de santé mentale pour les Manitobains, et (iv) des mesures visant à soutenir la santé des femmes et la santé des populations du Nord.

Culture, arts et tourisme

Afin de promouvoir des emplois de qualité et une croissance durable, le parti préconise :

- soutenir les élèves de langue française en rétablissant le sous-ministre adjoint au Bureau de l'éducation française et en travaillant ensemble, développer une stratégie de recrutement d'enseignants de langue française

Le parti n'a fourni aucune déclaration officielle concernant ses politiques ou ses positions en ce qui concerne : - la priorité ou le rôle de la famille



Le rôle et l'objectif de la famille

Le parti déclare que, par principe :

- il s'engage à construire une province où les gens peuvent réussir
- il veut une province où les familles peuvent s'épanouir et bénéficier d'un développement économique et social fort
- il aspire à créer un climat où tous peuvent atteindre leur plein potentiel
- il soutient la promotion de conditions où la sécurité de la famille et des communautés de soutien permettent à tous les enfants de jouer, d'apprendre et de se développer en bonne santé -
- il soutient la promotion de conditions où la sécurité de la famille et des communautés de soutien permettent à tous les enfants de jouer, d'apprendre et de se développer en bonne santé.

et des citoyens performants

Soutien aux familles

Le parti déclare que

- depuis qu'il a formé le gouvernement en 2016, il a réduit la TVP de 8 % à 7 %, permettant à une famille de quatre personnes d'économiser en moyenne 500 dollars par an
- dans les quatre années qui ont suivi la formation du gouvernement en 2016, il a augmenté les dépenses de soutien aux familles de 1,9 milliard de dollars à 2 milliards de dollars.2 milliards de dollars

- dans le cadre d'une "garantie en cinq points" présentée avant les dernières élections, il s'est engagé à réduire les impôts pour permettre aux familles d'économiser en moyenne 2 020 dollars sur quatre ans, notamment (i) en réduisant la TVP de 8 % à 7 %, ce qui représente 325 millions de dollars pour les contribuables chaque année au cours des quatre prochaines années, (ii) en veillant à ce que 7 720 contribuables supplémentaires à faible revenu ne paient pas d'impôt sur le revenu, grâce à l'indexation des tranches de revenu personnel et des exonérations d'impôt sur le revenu personnel ; (iii) la suppression de la TVP sur l'assurance habitation, les coupes de cheveux et les frais de préparation des testaments et des impôts ; (iv) l'élimination des frais d'homologation ; et (v) le début de l'élimination progressive des taxes foncières sur l'éducation. La réduction serait répartie sur quatre ans comme suit : *

Réduction de la TVP de 1 %, de 8 % à 7 % : 1335 millions de dollars

* Indexation de la BPA et des tranches : 124 millions de dollars

* Élimination des frais d'homologation : 32 millions de dollars

* Exemptions de la TVP : (i) assurance habitation, 110 \$; (ii) services de soins personnels, 22 \$; (iii) préparation des formulaires fiscaux, 10 \$; (iv) préparation des testaments, 4 \$; (v) réduction des taxes scolaires, 141 \$ = 287 millions de dollars

**** Total des économies fiscales provinciales, sur quatre ans : 1 778 millions de dollars **** Total des économies pour chacun des 880 000 contribuables : 2020,00 dollars

Apprentissage précoce et garde d'enfants

Pour améliorer l'apprentissage précoce et la garde d'enfants, le parti préconise : (

- i) d'améliorer l'accessibilité financière et la disponibilité des services de garde d'enfants ; (ii) de construire 1 510 places supplémentaires dans les écoles ; (iii) de mettre au point une nouvelle prestation transférable pour la garde d'enfants qui permettra de verser jusqu'à 500 \$ par mois pour aider 3 000 familles à faible revenu à trouver un service de garde d'enfants ; (iv) de créer de nouvelles places plus rapidement avec l'aide du secteur privé ; (v) de revoir le modèle de financement pour garder les centres existants ouverts ; et (vi) de remédier aux pénuries et de répondre aux exigences de formation du personnel dans les centres de garde d'enfants.

Services à l'enfance et à la famille

Afin d'améliorer les résultats et de continuer à réduire le nombre d'enfants pris en charge, le parti préconise de - réduire les arrestations et augmenter les réunifications

- augmenter le financement prévisible mis à la disposition des autorités des services à l'enfance et à la famille afin de leur donner la flexibilité nécessaire pour diriger les ressources là où elles sont le plus nécessaires
- élaborer un règlement sur le signalement des blessures graves afin d'identifier la manière la plus efficace et la plus efficiente de signaler les blessures graves
- renforcer les ressources de placement d'urgence (EPR) afin de donner la priorité à l'intérêt supérieur des enfants et aux arrangements de prise en charge permanente à long terme
- travailler à réduire le nombre d'enfants pris en charge pendant moins de jours et à obtenir de meilleurs résultats en adoptant de nouveaux amendements qui s'alignent sur le projet de loi C-92.

Soins de santé

Le parti déclare que : -

par principe, il s'engage à construire une province où l'accès à des soins de santé de haute qualité et en temps opportun, ainsi que l'accès aux ressources qui favorisent un mode de vie sain, sont disponibles pour tous

- depuis qu'il a formé le gouvernement en 2016, (i) il a réduit les frais d'ambulance de 50 %, (ii) il a raccourci les temps d'attente dans les salles d'urgence et autres, et (iii) il a fait des investissements records dans les soins de santé, plus de 400 millions de dollars de plus, en 2019, que dans le budget de 2016.
- Dans les quatre années qui ont suivi son arrivée au pouvoir en 2016, le gouvernement a augmenté les dépenses de santé de 6,2 milliards de dollars à 6.6 milliards de dollars
- dans le cadre d'une "garantie en cinq points" faite avant les dernières élections, il consacra 2 milliards de dollars de nouveaux fonds aux soins de santé, pour des projets tels que (i) la construction d'un nouveau service d'urgence à l'hôpital Saint-Boniface, (ii) l'embauche de 200 nouvelles infirmières, (iii)

l'embauche de 80 ambulanciers ruraux supplémentaires, (iv) la poursuite du recrutement de médecins supplémentaires, (v) l'expansion des services de santé mentale et de traitement de la toxicomanie, (vi) les questions relatives à la santé des femmes, (vii) la création d'un fonds d'idées de première ligne de 40 millions de dollars, destiné à recueillir les idées novatrices des travailleurs de première ligne sur la manière d'améliorer les services (viii) l'augmentation de la capacité pour les opérations de la hanche, du genou et de la cataracte, (ix) l'augmentation du nombre d'échocardiogrammes et d'échographies, (x) le financement de nouveaux services pour les personnes âgées, et (xi) l'élaboration d'une nouvelle stratégie de prévention du diabète.

- en améliorant l'évaluation d'urgence, le traitement et les services de santé mentale sans rendez-vous pour les filles à haut risque et sexuellement exploitées
- en établissant un programme de licence de sage-femme de quatre ans à l'Université du Manitoba à partir de 2020 pour un maximum de six étudiants, y compris trois étudiants autochtones du Nord
- en réduisant les temps d'attente pour le traitement des Manitobains souffrant de troubles de l'alimentation en : (i) investissant dans deux lits d'hospitalisation supplémentaires ; (ii) établissant une clinique d'alimentation médicalement soutenue pour la réanimation nutritionnelle des patients hospitalisés ainsi que des patients externes qui ont besoin d'une alimentation par sonde ou d'un soutien aux repas ; (iii) augmentant la capacité du programme ambulatoire ; (iv) améliorant la programmation pour les patients souffrant de troubles de l'alimentation et de troubles liés à l'utilisation de substances coexistants.

Le budget 2023 du parti comprend des investissements de 7,9 milliards de dollars dans le système de soins de santé, y compris : * 668 millions de dollars de plus pour les soins de santé curatifs

- 130 millions de dollars pour réduire l'arriéré diagnostique et chirurgical
- continuer à investir 200 millions de dollars dans le plan d'action pour les ressources humaines dans le secteur de la santé
- une injection de 120 millions de dollars dans le régime d'assurance-médicaments, y compris l'extension de la couverture des pompes à insuline pour les adultes éligibles atteints de diabète de type 1 et de type 2
- 1,2 milliard de dollars d'investissements pluriannuels dans les hôpitaux ruraux et d'autres infrastructures de santé, en plus de la rénovation à Winnipeg de l'hôpital Saint-Boniface, de l'hôpital Grace, de CancerCare Manitoba et du Centre des sciences de la santé.
- la création d'un nouveau programme d'aide auditive pour les personnes âgées
- 15,9 millions de dollars supplémentaires pour faire avancer les initiatives dans le cadre de la stratégie pour les personnes âgées
- 55 millions de dollars pour mettre en œuvre les recommandations du rapport Stevenson sur les soins de longue durée
- le financement continu des cliniques RAAM, y compris une nouvelle clinique à Winnipeg, qui sera dirigée par des autochtones dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil national de la santé autochtone.

Centre de santé et de bien-être

Dépendances

Afin de fournir des soins continus aux personnes prises dans une dépendance, le parti préconise : - la fourniture de soins continus, y compris :

- * une unité de dégrisement médical aiguë
- * un nouveau centre de rétablissement et d'accueil
- * des services mobiles améliorés
- * une clinique supplémentaire d'accès rapide à la médecine des toxicomanies (RAAM)
- * plus de logements de rétablissement avec soutien
- piloter un modèle basé sur le mentorat pour lutter contre les toxicomanies en utilisant les services culturels et les partenaires communautaires pour les familles ayant des problèmes de toxicomanie parentale
- continuer à investir dans les soutiens pour les enfants et les jeunes ayant des besoins complexes, y compris (i) l'expansion des services Street Reach à Winnipeg et Thompson ; (ii) l'investissement dans les services de guérison dirigés par les Autochtones ; (iii) l'expansion des soutiens à la santé mentale et aux toxicomanies en milieu scolaire.

Pour faire face à l'escalade des taux de toxicomanie et de criminalité à Winnipeg et dans l'ensemble de la province, le parti préconise ce qui suit : - une éducation moderne pour les enfants, y compris (i) l'élaboration d'un programme moderne de lutte contre les dépendances, mettant l'accent sur le rôle de la pression des pairs, des médias sociaux et des influences culturelles, avec des leçons fondées sur des données probantes ; et (ii) l'engagement des élèves avec ces résultats d'apprentissage modernisés et adaptés à l'âge liés à l'abus de substances et à la prévention, à partir de la troisième année

- la fourniture de plus de services de traitement, plus rapidement, sur la base d'une révision complète des dépendances mentales et de santé dans la province ; et (i) ajouter 12 nouvelles places de traitement et d'attente pour les personnes souffrant de psychose liée à la méthamphétamine et d'autres problèmes de santé mentale et de toxicomanie à la salle d'urgence du Centre des sciences de la santé ; (ii) créer un nouveau centre de dégrisement ; et (iii)

ajouter des logements supervisés, une nouvelle clinique RAAM et un nouveau centre de rétablissement et d'accueil.

Éducation et jeunes travailleurs

Le parti déclare que : - par

principe, il s'engage à construire une province où l'accès à une éducation de qualité et à une éducation postsecondaire abordable, complétée par des ressources pour l'apprentissage tout au long de la vie dans toute la province, est disponible pour tous

- dans les quatre années qui ont suivi son arrivée au pouvoir en 2016, il a augmenté les dépenses en éducation de 4,1 à 4,6 milliards de dollars

- dans le cadre d'une "garantie en cinq points" proposée lors de l'élection précédente, il s'est engagé à :

* construire 20 nouvelles écoles d'ici dix ans, dans toute la province

* développer un fonds d'idées pour les enseignants de 25 millions de dollars, afin de promouvoir des projets novateurs visant à améliorer les résultats en matière de littératie et de numératie, les pratiques des enseignants, ainsi que l'engagement et le bien-être des élèves

* accélérer

le développement de la Stratégie manitobaine en matière de compétences, de talents et de connaissances, afin de se concentrer sur le renforcement des liens entre l'industrie, les employeurs et les fournisseurs d'apprentissage et de formation

* développer les possibilités de formation axées sur la demande,

Renouveler le programme des conseils sectoriels du Manitoba afin d'accroître l'investissement des employeurs dans la formation et de veiller à ce que la formation postsecondaire corresponde au marché du travail afin de donner à nos étudiants les meilleures chances de mener une carrière enrichissante

. * Afin de veiller à ce que les étudiants ayant des besoins financiers puissent accéder à l'éducation postsecondaire, le gouvernement a augmenté les fonds provinciaux de contrepartie pour les bourses d'études, les faisant passer à 6.75 millions de dollars, et s'est engagé à porter le soutien aux bourses d'études à 10 millions de dollars de fonds de contrepartie de 1,2 million de dollars, soit 30 millions de dollars :Renouveler le cadre d'aide à l'emploi et au revenu du Manitoba afin de simplifier et de moderniser la conception et la prestation des prestations, et d'améliorer les voies d'accès au marché du travail pour les bénéficiaires aptes au travail.

* Améliorer l'harmonisation avec les besoins du marché du travail et les autres systèmes de prestations, y compris les programmes offerts par le gouvernement du Canada, l'aide financière aux étudiants et d'autres mesures de soutien à la formation à l'emploi, soutenir les jeunes travailleurs tout en améliorant l'environnement, en doublant le financement actuel des organisations à but non lucratif et des municipalités qui offrent aux jeunes du Manitoba des possibilités d'emplois d'été, y compris des projets technologiques et d'innovation, des travaux dans les terrains de camping provinciaux et municipaux et des nettoyages de plans d'eau.

Culture, arts et tourisme

Le parti déclare que : - par

principe, il s'engage à encourager et à célébrer une culture vibrante et diversifiée des arts, des sports et du bénévolat, garantie et soutenue par une économie forte et stable

- à soutenir l'industrie cinématographique provinciale, qui a totalisé 723 millions de dollars entre 2012 et 2017, en se concentrant sur les forces provinciales et en augmentant la partie plus large ("toutes les dépenses") de l'actuel crédit d'impôt pour le cinéma de 30 % à 38 % de tous les coûts de production, afin d'encourager des investissements plus permanents dans la production cinématographique.

Points à méditer : La famille, la communauté et le bien commun

Envisagez de discuter des questions suivantes avec les candidats locaux, les élus et les partis, ainsi qu'avec votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues de travail et vos paroissiens :

Familles et bien-être des enfants

- Quand, le cas échéant, est-il approprié pour les gouvernements de limiter le droit des parents à prendre des décisions concernant les soins ou l'éducation de leurs enfants ?

- Dans quelle mesure la pauvreté des enfants est-elle un problème au Manitoba ? Dans la mesure où il s'agit d'un problème, que devrait-on faire à ce sujet, et par qui ? Par les gouvernements fédéral, national ou provincial, par des particuliers, ou par des organisations privées, à but non lucratif ou communautaires, y compris l'Église et les organisations catholiques laïques ?

- Certains partis politiques ont suggéré que la pleine participation de tous les membres éligibles de la population active, y compris les deux parents des couples biparentaux et les parents célibataires, est essentielle pour maximiser le rendement de l'économie nationale, afin d'optimiser le bien-être économique, et que pour maximiser ce rendement et garantir la pleine participation économique, il est essentiel de veiller à ce que toutes les familles aient accès à des services de garde d'enfants à un prix abordable. Qu'est-ce qui est le plus important pour les enfants, un foyer stable et digne avec des parents engagés et aimants, ou la maximisation du rendement économique national ? Est-il possible, grâce à des mesures économiques appropriées, d'ajuster la rémunération et les opportunités d'emploi pour permettre à un couple de s'offrir une famille et un foyer digne alors qu'un seul des deux membres du couple travaille ?

Soins de santé

En septembre 2018, le Chief Provincial Public Health Officer (CPPHO) du Manitoba a reconnu (https://www.gov.mb.ca/health/cppho/docs/ps/health_equity.pdf) que : - Certaines populations subissent un fardeau disproportionné de mauvais résultats en matière de santé et d'espérance de vie plus courte. Ces populations comprennent les peuples autochtones, les nouveaux arrivants et les réfugiés, les minorités visibles, les personnes vivant dans la pauvreté,

les personnes handicapées et les personnes en situation de chômage de longue durée, de sans-abrisme ou d'autres types de marginalisation économique et sociale. - Les Premières nations, les Métis et les Inuits sont confrontés à des problèmes de santé persistants résultant d'expériences traumatisantes historiques et contemporaines liées au racisme et à la colonisation. - Les gouvernements consacrent une grande partie de leur budget (plus de 40 % pour la plupart des provinces et des territoires) au système de santé, la majeure partie étant consacrée aux soins aigus ou hospitaliers. Les services de prévention et d'intervention précoce, tels que la santé publique et les soins de santé primaires, sont proportionnellement moins bien financés. - Seuls 25 % des résultats globaux en matière de santé sont influencés par le système de soins de santé et ses services. D'autres facteurs, connus sous le nom de "déterminants sociaux de la santé" (DSS), contribuent à hauteur de 60 % à l'état de santé d'une population. Les déterminants sociaux de la santé sont les conditions dans lesquelles les gens naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent, telles que le logement, l'alimentation, le revenu, l'environnement naturel et bâti, le filet de sécurité sociale et l'inclusion sociale. - La santé est une responsabilité partagée, car la plupart des facteurs qui influencent la santé de la population ne relèvent pas du mandat traditionnel du ministère provincial de la santé et des organisations de services de santé. - La santé d'une population et les écarts de santé entre les groupes de population ont des conséquences profondes sur les budgets des systèmes de santé et sur la viabilité à long terme de ces derniers. - Il est possible de combler les écarts en matière d'équité en santé, à condition d'agir en amont sur les déterminants sociaux de la santé. - L'intégration de l'équité en matière de santé en tant qu'élément essentiel de la politique gouvernementale améliorera les résultats en matière de santé. Des opportunités significatives existent lorsque le travail du ministère de la santé est renforcé par une action coordonnée avec d'autres départements. La "santé dans toutes les politiques" est une approche qui tient compte des conséquences des politiques publiques sur la santé dans tous les secteurs.

Au cours des cinq années qui ont suivi ces déclarations, comment le Manitoba a-t-il agi pour améliorer l'équité en matière de santé ? Que reste-t-il à faire, le cas échéant, et par qui ?

- Dans quelle mesure est-il approprié que les autorités fédérales, étatiques ou locales fournissent aux citoyens des soins de santé financés par les contribuables ? Est-il approprié de fournir n'importe quel service médical à n'importe qui, à chaque fois qu'il le demande ? Si ce n'est pas le cas, comment peut-on déterminer correctement et équitablement quels besoins doivent être satisfaits aux frais de l'État ? - dans quelle mesure, le cas échéant, est-il approprié de s'appuyer sur des prestataires de services privés, y compris des organisations à but non lucratif et communautaires, telles que les hôpitaux soutenus par l'Église, pour fournir des services de soins de santé ? Par exemple, il peut parfois sembler que la prise en charge de l'ensemble de la personne - y compris, par exemple, l'accompagnement spirituel - fait défaut lorsque les soins sont dispensés par diverses institutions. Serait-il bénéfique de mettre à disposition des soins spirituels et d'autres types de soins spécialisés, en plus des soins de santé généraux, par l'intermédiaire d'institutions telles que les organisations religieuses ? Quels sont les coûts et les avantages de la fourniture de services par le gouvernement, les entreprises privées, les organisations caritatives ou d'autres organisations communautaires ? - dans un système de soins de santé financé par l'État, dans quelle mesure est-il juste que les pouvoirs publics - et les contribuables - attendent des individus qu'ils fassent des efforts pour préserver leur propre santé ? - dans quelles conditions, le cas échéant, est-il juste d'exiger des prestataires de soins de santé ou des praticiens qu'ils participent à des pratiques moralement discutables telles que l'avortement ou l'aide à la mort, lorsque cela est contraire à leur conception de la morale ou à leurs croyances religieuses ? - Alors que les pilules contraceptives sont couvertes par la plupart des systèmes de santé provinciaux, le coût des conseils en matière de planification familiale naturelle ne l'est pas et peut représenter un défi pour les jeunes familles. Est-il raisonnable de fournir des médicaments gratuits aux jeunes couples tout en demandant à ceux qui recherchent des méthodes naturelles, non chimiques, de payer, ou le gouvernement fédéral devrait-il envisager d'exiger la couverture des méthodes naturelles de planification familiale qui ont fait leurs preuves ?

Soins aux personnes âgées

- Certaines parties réclament une augmentation de l'espace dans les établissements financés par l'État pour les personnes âgées et les patients en soins de longue durée. D'autres solutions, telles que le développement d'une culture de cohésion et de soutien familial intergénérationnel tout au long de la vie, y compris pour les aidants à domicile, devraient-elles être envisagées également, en complément ou en remplacement des soins résidentiels de longue durée ? Par exemple, la société pourrait-elle encourager la construction d'une culture où plusieurs générations vivraient ensemble dans des maisons bien structurées ? Comme l'a dit un jour Mgr Lépine, archevêque de Montréal, "les enfants appartiennent aux parents, pas à l'État. Il en va de même pour les parents. - Qui devrait être responsable du soutien à long terme des personnes âgées ? Elles-mêmes ? Leurs familles ? Les gouvernements fédéral ou provinciaux ? Les institutions caritatives ? Une combinaison de ces éléments ? Dans quelle mesure ?

L'éducation

En mars 2023, le vérificateur général du Manitoba a publié un rapport de suivi (<https://www.oag.mb.ca/audit-reports/report/follow-up-of-previously-issued-recommendations-2/>) concernant un certain nombre de recommandations qu'il avait formulées à l'Assemblée législative et aux autorités provinciales responsables en 2020. Vingt-trois (23) de ces recommandations portaient sur les objectifs stratégiques et les priorités en matière de résultats éducatifs souhaités pour les établissements d'enseignement postsecondaire financés par l'État, ainsi que sur la surveillance et la reddition de comptes dans la réalisation de ces objectifs. Elles s'adressaient à chacun des sept établissements publics d'enseignement postsecondaire de la province. Le vérificateur général a noté qu'aucune des 23 recommandations n'avait encore été mise en œuvre. - L'éducation publique a tout juste 150 ans au Manitoba. Quels sont les objectifs de l'enseignement public ? Dans quelle mesure ces objectifs incluent-ils les choix moraux faits par la province ? Qui est responsable des choix moraux concernant l'éducation publique ? Qui est responsable du suivi de l'éducation morale au Manitoba ? - est-il juste que les citoyens attendent des organisations gouvernementales qu'elles répondent aux demandes d'auditeurs indépendants tels que l'auditeur général, qui ont été nommés dans le but de contrôler l'utilisation des ressources publiques ?

L'enseignement catholique

La dignité et l'importance du travail

L'utilisation de ses dons pour chercher et servir Dieu **inclut nécessairement le travail**, par lequel l'homme coopère avec Dieu dans l'acte continu de création de Dieu. **Le travail a une place d'honneur parce qu'il est la source des conditions d'une vie décente** et qu'il est, en principe, un instrument efficace de lutte contre la pauvreté. **Mais il ne faut pas succomber à la tentation de faire du travail une idole**, car le sens ultime et définitif de la vie ne se trouve pas dans le travail. Le travail est indispensable, mais c'est Dieu - et non le travail - qui est l'origine de la vie et le but ultime de l'homme.

Le principe sous-jacent de la sagesse est la crainte de l'Éternel.

L'exigence de justice, qui en découle, précède le souci du profit : "Mieux vaut un peu de crainte de l'Éternel qu'un grand trésor et des ennuis avec lui" (Prov. 15:16). "Mieux vaut un peu de justice que de grands revenus d'injustice" (Prov. 16, 8). - 257, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Le travail n'est pas seulement une partie essentielle de la vie, mais **lorsque nous travaillons en accord avec nos passions intérieures - nos vocations individuelles - c'est une joie. C'est aussi une obligation envers sa famille, ses voisins et sa nation.** L'homme doit travailler, à la fois parce que le Créateur l'a ordonné et pour répondre au besoin de maintenir et de développer sa propre humanité. Nous sommes les héritiers du travail des générations et en même temps les artisans de l'avenir de tous ceux qui vivront après nous. - 274, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Mais le travail, et en particulier le travail digne, **n'est pas facilement accessible** à tous ceux qui le recherchent. **Ceux qui sont au chômage ou sous-employés souffrent des conséquences négatives profondes** qu'une telle situation crée dans la personnalité et ils courent le risque d'être marginalisés dans la société, de devenir victimes de l'exclusion sociale... -289, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*

Réduction de la pauvreté

Les pauvres, les marginalisés et, dans tous les cas, ceux dont les conditions de vie entravent leur bon développement doivent faire l'objet d'une **attention particulière**. A cette fin, l'option préférentielle pour les pauvres doit être réaffirmée dans toute sa force... Aujourd'hui, cet **amour de préférence pour les pauvres, et les décisions qu'il nous inspire**, ne peuvent qu'embrasser les immenses multitudes des affamés, des nécessiteux, des sans-abri, de ceux qui n'ont pas de soins de santé et, surtout, de ceux qui n'ont pas l'espérance d'un avenir meilleur". - 182, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*



Le parti affirme, par principe, qu'au lieu d'asservir l'homme à l'économie, l'économie doit répondre aux besoins de l'homme dans les limites naturelles de la terre.

Le parti déclare en outre que :-

il croit que l'économie provinciale doit fonctionner pour tout le monde, y compris les générations futures

- les Manitobains veulent adopter sans tarder une économie propre et verte, qui mènera la province vers un avenir très réaliste, sans carbone

- il croit au désinvestissement dans les projets liés aux combustibles fossiles. L'expérience mondiale montre que lorsque l'argent est investi dans des systèmes de transport alternatifs et des énergies renouvelables, davantage d'emplois sont créés, les coûts des ménages sont réduits et la pollution globale est minimisée

- elle croit au soutien des petites entreprises et des entrepreneurs, en particulier ceux qui garantissent des avantages sociaux, environnementaux et économiques. Elle reconnaît qu'une communauté de petites entreprises en bonne santé signifie plus d'emplois, plus de diversité et des communautés plus résilientes

- elle soutient le développement de structures commerciales alternatives, telles que les entreprises sociales et le développement économique communautaire. Elle comprend que de telles organisations communautaires émergent pour répondre aux besoins locaux et constituent un élément précieux d'une économie et de communautés saines - l'économie verte s'appuie sur une participation significative des citoyens, encourage l'engagement communautaire et n'accepte pas la pauvreté ou l'exclusion sociale

- il est important de minimiser et de réutiliser les déchets, d'utiliser efficacement les ressources et de protéger les écosystèmes naturels

- elle recherche des solutions qui créent de bons emplois, réduisent les coûts pour les ménages, réduisent la pollution et construisent un avenir sûr et sain pour nos enfants et nos petits-enfants.

Pour garantir une économie qui fonctionne pour tous, le parti préconise de -

- mettre fin au subventionnement des industries dangereuses et polluantes par l'argent public et par des normes environnementales laxistes

- faire en sorte que l'économie

provinciale ne dépende plus de l'utilisation des combustibles fossiles

- soutenir les entreprises intéressées par la transition vers les énergies renouvelables

- responsabiliser les pollueurs en s'assurant qu'ils paient en introduisant une taxe sur un large éventail de combustibles fossiles qui augmentera chaque année,

intégrer la responsabilité environnementale et sociale dans tous les processus économiques, y compris (i) prendre des mesures visant à garantir que toute activité économique et son impact sont à la fois écologiquement durables et socialement justes ; (ii) en prenant des mesures pour remplacer les emplois perdus pendant la transition vers l'abandon des combustibles fossiles par un plus grand nombre de possibilités d'emploi de meilleure qualité et à long terme, offrant davantage d'avantages sociaux et environnementaux ; en élaborant et en utilisant une mesure de la "qualité de vie" de l'impact de l'activité économique, en plus de continuer à mesurer les changements du produit intérieur brut provincial et à en rendre compte - en localisant l'économie

provinciale, en (i) faisant de l'industrie locale une priorité en encourageant les échanges commerciaux raisonnables, durables et, en fin de compte, bénéfiques pour les Manitobains ; (ii) en soutenant et en investissant dans les petites entreprises manitobaines qui produisent des biens pour les marchés locaux, en orientant l'aide gouvernementale vers les petites entreprises, en particulier les nouveaux et jeunes entrepreneurs indépendants ; en soutenant et en investissant dans les initiatives de développement économique communautaire

Réduction de la pauvreté

Le parti déclare que :- il

reconnait que la pauvreté est une question complexe qui doit être abordée à plusieurs niveaux

- il cherche à atténuer la pauvreté en supprimant les obstacles dans les domaines de l'éducation et de la formation, des soins de santé, de la garde d'enfants, du logement et de la protection de l'enfance

- il veut égaliser l'accès aux services qui promeuvent l'équité et s'attaquent à la marginalisation sociale, II

Les catholiques sont appelés à se souvenir des paroles mêmes de Jésus : **Ce que nous faisons au plus petit d'entre nous, c'est à Lui que nous le faisons.** - *Matthieu 25, 31-46*

"L'aide financière aux pauvres doit toujours être une solution provisoire face à des besoins pressants. **L'objectif plus large doit toujours être de leur permettre une vie digne par le travail**". - Pape François, *Laudato si'*, 128

Une économie au service des personnes

J'encourage les experts financiers et les dirigeants politiques à méditer les paroles d'un sage de l'Antiquité : "Ne pas partager ses richesses avec les pauvres, c'est les voler et les priver de leurs moyens de subsistance. Ce ne sont pas nos propres biens que nous détenons, mais les leurs..."
L'argent doit servir, et non régner ! -Pape François, *La joie de l'Évangile*, 57-58

Le développement de l'activité économique et la croissance de la production ont pour **but de répondre aux besoins des êtres humains. La vie économique n'est pas seulement destinée à multiplier les biens produits et à accroître le profit ou la puissance** ; elle est d'abord ordonnée au service des personnes, de l'homme tout entier et de la communauté humaine dans son ensemble. Pour de nombreuses personnes, un salaire décent et un logement digne sont hors de portée. - 2426, *Catéchisme de l'Église catholique*

La capacité de planification d'une société orientée vers le bien commun et tournée vers l'avenir **se mesure... avant tout sur la base des perspectives d'emploi qu'elle est en mesure d'offrir. Le maintien de l'emploi dépend de plus en plus des capacités professionnelles.** Les systèmes d'instruction et d'éducation ne doivent pas négliger la formation humaine ou technologique, nécessaire à l'exercice rémunéré des responsabilités.

Il faut apprendre aux jeunes à agir de leur propre initiative, à accepter la responsabilité d'affronter avec des compétences adéquates les risques liés à un contexte économique fluide dont l'évolution est souvent imprévisible. -271-290, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Petites entreprises, commerce et artisanat

La **décentralisation de la production**, qui confie à des entreprises plus petites plusieurs tâches auparavant assumées par des intérêts productifs plus importants, **donne de la vitalité et une nouvelle énergie** au secteur des petites et moyennes entreprises. Ainsi, à côté des artisans traditionnels, apparaissent de nouvelles entreprises caractérisées par de petits intérêts productifs qui travaillent dans des secteurs de production modernes ou dans des activités décentralisées de plus grandes entreprises.

Le travail dans les petites et moyennes entreprises, le travail des

estime qu'il est important de veiller à ce que chacun dispose d'un filet de soutien financier, fourni de la manière la plus rentable et la plus efficace possible. La méthode actuelle de fourniture d'une aide au revenu aux Manitobains est inefficace et coûteuse à administrer, avec des processus bureaucratiques difficiles à naviguer. L'

introduction d'un revenu de base permettrait de soutenir

les Manitobains d'une manière efficace et respectueuse de la dignité humaine inhérente

- l'introduction d'un revenu de base soutiendra les individus et les familles vivant dans la pauvreté, et réduira considérablement le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté au Manitoba. Il réduira les taux de pauvreté parmi les groupes qui sont touchés de manière disproportionnée, tels que les personnes âgées et les personnes handicapées. Il offrira également aux étudiants et aux entrepreneurs un filet de sécurité qui encouragera l'éducation, l'innovation et l'esprit d'entreprise.

- l'investissement dans les personnes se traduit par des économies considérables à long terme dans les domaines des soins de santé, de la justice et des services sociaux

- mettre fin à la pauvreté est bénéfique pour les individus et pour tous les Manitobains

Pour mettre fin au cycle de la pauvreté et créer une société équitable pour tous, le parti préconise : - l'

introduction d'un revenu de base (RB), administré par le système de l'impôt sur le revenu et financé par la suppression de certains crédits d'impôt remboursables et non remboursables

- le plan de RB comprendrait :

● **L'éligibilité** : Tout adulte de 18 ans et plus au Manitoba qui a rempli deux déclarations de revenus consécutives.

● **La garantie** : 7 200 \$ pour une famille composée d'un seul adulte et 10 180 \$ pour une famille composée de deux adultes.

● **Le taux de réduction des prestations** : 13,5 %

● **Niveau de sortie (auquel G=0 \$)** : 53 333 \$ pour une famille d'un adulte ; 75 407 \$ pour une famille de deux adultes.

● Définition du revenu utilisé pour réduire la valeur de la garantie : Le revenu net de la famille nucléaire qui comprend les sources de revenu suivantes pour tous les adultes de la famille : les gains, les prestations de retraite publiques et privées, les intérêts sur les placements, les dividendes, les revenus locatifs, les gains et pertes en capital, les prestations d'assurance-emploi, les suppléments de revenu garanti et les allocations aux conjoints, les prestations d'indemnisation des accidents du travail, la Sécurité de la vieillesse et les prestations canadiennes pour enfants. Il ne comprend pas les paiements de transfert provinciaux provenant de l'aide sociale, de 55PLUS, de la Prestation manitobaine pour enfants ou de l'aide au loyer. -

mettre fin à l'itinérance, en (i) travaillant avec les individus, les organisations communautaires et les gouvernements à tous les niveaux, pour prévenir, réduire et mettre fin à l'itinérance au Manitoba d'ici 2025 ; (ii) mettant en œuvre une stratégie de logement d'abord pour lutter contre l'itinérance ; (iii) augmentant l'offre de logements abordables par le biais de coopératives et de projets soutenus par la communauté ; et (vi) rétablissant les coupes effectuées dans le Programme d'aide au loyer.

- assurer la sécurité du revenu des personnes âgées en protégeant les régimes de retraite, en (i) collaborant en permanence avec le gouvernement fédéral pour assurer l'adéquation et la viabilité financière du Régime de pensions du Canada, du Supplément de vieillesse et du Supplément de revenu garanti jusqu'à ce que ces mesures puissent être remplacées par un revenu de base conjoint fédéral-provincial ; et (ii) en adoptant une nouvelle législation pour obliger les tribunaux, le Commissaire aux pensions et la Commission des pensions du Manitoba à appliquer le droit des fiducies pour protéger les fonds de pension en fiducie et les revenus au nom des bénéficiaires tels que définis par ces régimes de retraite et accords de fiducie en matière de pensions

- en introduisant un système de transport public gratuit pour réduire les coûts de transport des ménages et rendre le transport accessible à tous les Manitobains

- en

veillant à ce que des services de garde d'enfants de qualité et abordables soient disponibles pour tous les Manitobains, en (i) augmentant le nombre de places disponibles pour les services de garde d'enfants afin de répondre à l'augmentation de la demande ; et (ii) en veillant à ce que le coût de la garde d'enfants ne dépasse pas 10 % du revenu des ménages.

Emploi, syndicats et travail

Le parti préconise : -

donner la priorité au bien-être et aux droits fondamentaux des travailleurs en (i) encourageant la négociation collective en tant que droit humain fondamental et en respectant les conventions collectives ; (ii) mettant en œuvre une semaine de travail de 35 heures pour promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et protéger la santé et le bien-être des travailleurs ; (iii) garantissant que les employés agricoles bénéficient des mêmes protections que dans toute autre industrie, y compris en matière d'emploi, de travail, de sécurité et de protection contre les accidents du travail ; et (iv) garantissant les droits et les protections des travailleurs de première ligne dans le domaine des soins de santé et de l'assistance.

Industries, infrastructures, entreprises et consommateurs

Agriculture

artisans et le travail indépendant peuvent représenter une occasion d'humaniser l'expérience du travail, tant par la possibilité d'établir des relations personnelles positives dans des communautés de petite taille que par les possibilités d'initiative et d'assiduité accrues. Toutefois, dans ces secteurs, les cas de traitement injuste, de travail mal rémunéré et surtout incertain ne sont pas rares. - 315, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Industries, innovation et agriculture

Grâce aux innovations technologiques, le monde s'enrichit de nouvelles professions **tandis que d'autres disparaissent**. Dans la phase actuelle de transition, il y a un mouvement continu de travailleurs du secteur industriel vers celui des services... En particulier, il y a une augmentation... des emplois à temps partiel, temporaires et "non traditionnels"... - 313, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Syndicats et droits des travailleurs

Les exigences de la concurrence, de l'innovation technologique et de la complexité des flux financiers **doivent être mises en harmonie** avec la défense des travailleurs et de leurs droits. - 313, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Toute forme de matérialisme ou de doctrine économique qui tenterait de réduire le travailleur à un simple instrument de production, à une simple force de travail ayant une valeur exclusivement matérielle, déformerait désespérément l'essence du travail et le dépouillerait de sa qualité humaine la plus noble et la plus fondamentale. 270-271, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Parmi les droits des travailleurs, l'Église reconnaît :

- le droit à un salaire équitable ; - le droit au repos ;
 - le droit "à un milieu de travail et à des procédés de fabrication qui ne nuisent ni à la santé physique ni à l'intégrité morale des travailleurs" ;
 - le droit à ce que sa personnalité sur le lieu de travail soit sauvegardée "sans qu'il soit porté atteinte à sa conscience ou à sa dignité personnelle" ; - le droit aux subventions appropriées nécessaires à la subsistance des travailleurs en chômage et de leur famille ;
 - le droit à une pension et à une assurance vieillesse, maladie et accidents du travail ;
 - le droit à la sécurité sociale liée à la maternité ;
 - le droit de s'assembler et de former des associations.
- 301, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

L'Église reconnaît le rôle fondamental des syndicats... Ces organisations, tout en poursuivant leur but spécifique en ce qui concerne le bien commun, exercent **une influence positive sur l'ordre social et la solidarité**, et constituent donc un élément indispensable de la vie sociale. Le travail, en raison de son caractère subjectif ou

Le parti déclare que : - il

définit le succès agricole en mesurant le bien-être des fermes, des agriculteurs qui les possèdent et des communautés auxquelles ils appartiennent - sa vision à long terme pour le Manitoba rural est qu'un plus grand nombre de petites fermes fournissent aux Manitobains des aliments et d'autres produits de qualité, en utilisant des pratiques durables et régénératrices, et que ces fermes soient soutenues par les communautés qui les entourent. - Il veut travailler à un système alimentaire qui donne la priorité au bien-être des agriculteurs, tout en fournissant de bons emplois et en améliorant l'air, l'eau et le sol pour les générations futures

- il ne croit pas que les Manitobains doivent choisir entre la protection de l'environnement et la protection de l'industrie. Grâce à l'utilisation de pratiques durables et régénératrices, la province peut construire des communautés agricoles fortes et dynamiques qui travaillent ensemble à l'amélioration de notre environnement et à la création de systèmes alimentaires locaux et résilients.

Le parti préconise -

réduire le fardeau financier de tous les agriculteurs en (i) révisant les lois provinciales sur la propriété des terres agricoles afin de décourager la spéculation sur le prix des terres par des actionnaires non agricoles, des régimes de retraite et des sociétés étrangères ; (ii) mettant fin à l'imposition des écoles sur les terres agricoles ; et (iii) soutenant les droits des agriculteurs de conserver leurs propres semences.

- augmenter les opportunités financières pour les agriculteurs en (i) diversifiant les opportunités de marché pour aider à stabiliser et à équilibrer les marchés des produits agricoles, en réduisant la dépendance du Manitoba à l'égard des exportations vers les États-Unis et la Chine ; (ii) travaillant à ouvrir de nouvelles opportunités de marché provinciales, régionales et locales et de nouveaux marchés internationaux qui apprécient la qualité manitobaine ; et (iii) orientant les marchés publics vers "Buy Manitoba"

- travailler avec les agriculteurs pour s'éloigner des pratiques agricoles à forte intensité de gaz à effet de serre en (i) encourageant l'utilisation de pratiques agricoles régénératrices pour réduire les gaz à effet de serre, augmenter la croissance des plantes et accroître la diversité des espèces dans les pâturages ; (ii) en fournissant des programmes de transition pour aider les agriculteurs qui souhaitent passer à la production d'aliments biologiques et/ou régénératifs ; (iii) en encourageant et en soutenant la transition vers l'indépendance énergétique des exploitations agricoles ; et (iv) en encourageant la production d'énergie propre dans les exploitations agricoles, comme l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie géothermique, l'énergie hydroélectrique à petite échelle et les installations de stockage de l'énergie.

Infrastructures

Le parti déclare que : -

afin de parvenir à une société véritablement durable et à faible émission de carbone, l'efficacité et la conception intelligente doivent être au cœur de toutes les nouvelles infrastructures de la province

- il reconnaît que certains de ces changements infrastructurels prennent plus de temps que d'autres ; cependant, nous sommes également conscients que, face à la crise climatique, ces changements doivent commencer dès maintenant

Pour garantir des communautés à faible émission de carbone, sans pollution et résilientes, le parti préconise : - l'expansion du transport et de l'infrastructure

écologiques en : (i) en améliorant les possibilités de transport actif, comme le cyclisme, grâce à des investissements supplémentaires dans l'infrastructure ; (ii) en encourageant la création d'un service d'autobus interurbain au Manitoba ; (iii) en encourageant l'utilisation de véhicules électriques au Manitoba grâce à des programmes de rabais, à l'achat de parcs de véhicules par le gouvernement et à l'installation d'un plus grand nombre de bornes de recharge pour voitures électriques ; (iv) en fournissant à Winnipeg et à d'autres municipalités une aide pour l'achat d'autobus électriques fabriqués au Manitoba ; (encourager la création de projets d'utilisation du sol tels que des espaces verts urbains, des forêts urbaines et des jardins sur les toits afin de réduire le ruissellement des eaux de pluie et de rafraîchir les villes pendant les étés chauds ; et (ii) explorer les options disponibles pour protéger les canopées urbaines contre le flétrissement et les maladies

- faire évoluer la gestion provinciale des déchets solides vers le zéro déchet : (i) en mettant en place un système de frais de traitement environnementaux élevés et de remises adéquates aux consommateurs pour le retour des articles recyclables ; (ii) en mettant en place des programmes de compostage municipal à l'échelle de la province pour les secteurs résidentiel, industriel, commercial et institutionnel ; (iii) en interdisant tous les plastiques inutiles à usage unique et en explorant des stratégies supplémentaires pour encourager la réduction des autres déchets plastiques ; en interdisant tous les matériaux qui ne peuvent pas être recyclés ; en soutenant les initiatives locales qui utilisent les déchets locaux pour la création de nouveaux produits.



personnel, est supérieur à tout autre facteur lié à la productivité ; ce principe s'applique en particulier au capital.

La doctrine sociale de l'Église enseigne que les **relations dans le monde du travail doivent être marquées par la coopération** : la haine et les tentatives d'éliminer l'autre sont totalement inacceptables. Il en est de même parce que, dans tout système social, le **"travail" et le "capital" représentent des éléments indispensables du processus de production.**

Aucun chrétien, du fait de son appartenance à une communauté unie et fraternelle, ne doit se sentir autorisé à ne pas travailler et à vivre aux dépens des autres (cf. 2 Th 3, 6-12). Au contraire, tous sont chargés... de mettre un point d'honneur à travailler de leurs propres mains, afin de n'être à la charge de personne (1 Th 4,12), et de pratiquer une solidarité également matérielle en partageant les fruits de leur travail avec "ceux qui sont dans le besoin" (Ep 4,28). - 264, 305-307, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église.*

Entreprises, concurrence et consommateurs
Tu ne convoiteras pas les biens de ton prochain.
- le 10ème commandement

Le profit individuel d'une entreprise économique, bien que légitime, ne doit jamais devenir le seul objectif. **L'utilité sociale est un objectif encore plus important.** Lorsque le marché libre remplit les fonctions importantes mentionnées ci-dessus, il devient un service pour le bien commun et le développement humain intégral. En revanche, lorsqu'il est axé sur le seul profit, le marché peut dégénérer en une institution inhumaine et aliénante, dont les répercussions sont incontrôlables.

La liberté dans le secteur économique... doit être réglementée par des normes juridiques appropriées afin d'être mise au service de la liberté intégrale de l'homme... Un important travail éducatif et culturel est nécessaire de toute urgence, **y compris l'éducation des consommateurs à l'utilisation responsable de leur pouvoir de choix, la formation d'un sens aigu de la responsabilité chez les producteurs et dans les médias en particulier, ainsi que l'intervention nécessaire des pouvoirs publics.** Afin d'équilibrer le principe de solidarité avec les droits et obligations de l'individu, **l'intervention de l'État dans l'environnement économique ne doit être ni envahissante ni absente, mais proportionnée aux besoins réels de la société.** "L'État a le devoir de soutenir les activités économiques en **créant des conditions qui assurent des possibilités d'emploi**, en stimulant ces activités là où elles font défaut ou en les soutenant dans les moments de crise. L'État a en outre le droit d'intervenir lorsque des monopoles particuliers créent des retards ou des obstacles au développement. -305-307, 351, 376 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église.*

Le sens de l'histoire se perd de plus en plus, ce qui conduit à une rupture encore plus grande. Une sorte de "déconstructionnisme", où la liberté humaine prétend tout créer à partir de zéro, progresse dans la culture d'aujourd'hui. La seule chose qu'il laisse dans son sillage, c'est **la volonté de consommer sans limites et l'expression d'un individualisme vide** - 12, *Fratelli Tutti*
Transports et infrastructures

Réduction de la pauvreté

Le parti déclare que :

- le recensement des rues de Winnipeg en 2022 a montré que 68 % des sans-abri sont autochtones, et que 89 % des personnes dormant à l'extérieur sont autochtones. On estime que plus de la moitié (52 %) des sans-abri ont déjà été pris en charge par le système manitobain des services à l'enfance et à la famille (CFS)
- la politique manitobaine de lutte contre le sans-abrisme exige six mois de sans-abrisme avant que les personnes puissent obtenir de l'aide
- les organisations de toute la province font déjà un travail remarquable, mais elles ont besoin d'être soutenues par un financement stable et à long terme pour pouvoir maximiser leurs ressources.

Le parti préconise -

mettre fin à l'itinérance provinciale d'ici deux ans, en (i) mettant en œuvre le "logement le jour même" en adaptant les modèles de Medicine Hat et d'autres villes où le logement rapide avec des soutiens pertinents est la norme, (ii) pour aider les gens à sortir définitivement de l'itinérance et de la pauvreté, en évaluant et en traitant les raisons pour lesquelles les gens sont sans abri, y compris la pauvreté, les dépendances, le système de services à l'enfance et à la famille ; les troubles de l'apprentissage, le TDAH, l'ETCAF, l'autisme et les personnes 2SLGBTQ ; et (iii) créer un tableau de bord "Linked to Supports", mis à jour quotidiennement, pour aider les personnes et les organisations à naviguer vers l'aide dont elles ont besoin et à trouver et utiliser de la nourriture, des services, des lieux de réchauffement et des refuges.

Emplois, syndicats et emploi

Le parti préconise - d

'améliorer les temps d'attente pour les Manitobains et d'encourager les travailleurs à rester ou à rejoindre le système de santé public, en introduisant des primes de rétention de 10 000 \$ pour les infirmières qui ont travaillé dans le système public, de 10 000 \$ pour les infirmières qui retournent dans le système public pendant deux ans, et de 5 000 \$ pour tous les autres travailleurs de la santé.

Industries, infrastructures, entreprises et consommateurs

Le parti préconise - des aides aux entreprises plus fortes et plus équitables, en particulier pour les entreprises manitobaines afin qu'elles puissent se développer après la pandémie, y compris des aides équitables et basées sur les besoins, plutôt que sur les relations personnelles.



Une économie au service des personnes

Le parti déclare que : - l'une des meilleures choses au Manitoba est qu'une bonne qualité de vie est abordable pour les familles

- bien que la plupart des Manitobains ne soient pas riches, des choses telles que le camping dans un parc provincial, des excursions de pêche, ou peut-être passer du temps dans un chalet familial sur l'un des 100 000 lacs du Manitoba sont toutes à portée de main
- mais ces dernières années, il est devenu plus cher de chauffer sa maison, ou d'aller à l'université ou au collège, et dans certains endroits, les taxes foncières ont augmenté. Il y a également eu des tentatives d'augmenter le coût de l'assurance automobile afin de protéger les profits des courtiers d'assurance privés
- il y a eu des promesses de tentatives de mise en œuvre d'une prime de soins de santé, forçant en fait les Manitobains à payer une nouvelle taxe sur les soins de santé
- la crise climatique, qui est la question déterminante de notre époque, La crise climatique, qui est la question déterminante de notre époque, avec des conséquences mondiales de grande envergure et des effets réels chez nous, pose également des défis économiques et sanitaires
- la perte d'emplois est possible en raison des perturbations dans l'industrie et l'agriculture
- son plan pour promouvoir de bons emplois et une croissance durable coûterait 197 millions de dollars sur quatre ans, tout en faisant passer le budget d'un déficit de 270 millions de dollars (2020/21) à un excédent de 0,5 million de dollars.

5 millions. Les fonds seraient appliqués pour soutenir un développement économique robuste et la création de milliers de nouvelles carrières pour les Manitobains ; fournir l'éducation, la formation et d'autres soutiens pour permettre aux Manitobains de se lancer dans ces carrières ; et permettre à toutes les communautés de profiter des avantages d'une économie et d'un marché du travail solides.

Pour construire une qualité de vie abordable, le parti dépenserait 67,5 millions d'euros supplémentaires dans de nouveaux programmes, notamment pour la construction de logements abordables, la protection de l'environnement et des initiatives de lutte contre la toxicomanie.

Les exigences du bien commun... sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux. Ces exigences concernent, entre autres, l'engagement à **fournir à tous les services essentiels, dont certains sont en même temps des droits de l'homme : nourriture, logement, travail, éducation et accès à la culture, transports...** -166, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Le parti préconise -

- aider les familles à faire des choix plus écologiques et à garder la vie abordable, tout en travaillant avec le gouvernement fédéral pour mettre un prix sur la pollution et faire payer les gros pollueurs
- continuer à indexer les tranches de l'impôt sur le revenu des particuliers et le montant personnel de base sur l'inflation
- maintenir le calendrier pour équilibrer le budget provincial établi dans le budget du Manitoba de 2019
- demander au 1 % des personnes ayant les revenus les plus élevés - les personnes gagnant plus de 250,000 \$ - de contribuer un peu plus et d'utiliser ces fonds pour investir dans les services publics pour tous les Manitobains
- aider les petites entreprises en augmentant le seuil d'imposition des petites entreprises pour permettre à environ 2 000 petites entreprises supplémentaires de ne pas payer d'impôt sur le revenu
- s'engager à atteindre les objectifs climatiques de l'Accord de Paris avec des politiques fondées sur la science et des données probantes, y compris en mettant fin aux subventions pour le pétrole et le gaz et à la fracturation dans les pays de l'UE.

Manitoba

- soutenir les emplois miniers dans le nord du Manitoba en accordant des permis d'exploitation minière pluriannuels
- rendre plus abordable l'accès à la propriété
- faciliter les visites aux proches à l'hôpital
- augmenter le salaire minimum à 15 \$/h, pour s'assurer qu'aucune personne travaillant à temps plein n'est forcée de vivre dans la pauvreté
- promulguer de meilleures lois sur la protection des consommateurs, y compris une législation visant à rendre les factures de téléphone cellulaire plus abordables, tout en améliorant la couverture cellulaire dans les communautés rurales
- annuler 23 millions de dollars de contrats provinciaux inutiles, et utiliser les économies réalisées pour financer des services publics essentiels
- s'assurer que la Société d'assurance publique du Manitoba est autorisée à poursuivre son mandat principal, qui est d'offrir des tarifs bas et une couverture complète
- travailler avec le gouvernement fédéral pour construire davantage de logements abordables, investir dans des logements de transition et des refuges pour les victimes de violence familiale et conjugale, et rééquilibrer le système d'appel pour qu'il soit plus équitable pour les locataires
- renforcer la législation qui protège Manitoba Hydro de la menace de privatisation, afin de maintenir les tarifs d'électricité à un niveau bas
- soutenir la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, en commençant par réformer le système de protection de l'enfance afin de reconnaître le droit des enfants autochtones à grandir dans des foyers indigènes
- la création d'un comité ministériel sur les femmes autochtones disparues et assassinées, dirigé par des femmes autochtones, qui travaillera avec les familles pour mettre en œuvre les recommandations issues de l'enquête nationale
- le partenariat avec le gouvernement fédéral pour améliorer les services en anglais pour les nouveaux arrivants tout en supprimant progressivement les frais de dossier de 500 \$ pour le programme des candidats de la province
- la sécurisation des lieux de travail par le rétablissement et l'amélioration des normes de santé et de sécurité sur le lieu de travail
- la sécurisation des communautés par l'introduction de mesures significatives, efficaces et fondées sur des preuves pour lutter contre les toxicomanies, y compris un site de consommation sûre, un programme de gestion de l'alcool et de nouveaux établissements rendre les communautés plus sûres en introduisant des mesures significatives, efficaces et fondées sur des preuves pour lutter contre les toxicomanies, y compris un site de consommation sûre, un programme de gestion de l'alcool et de nouvelles installations
- travailler avec la ville et d'autres municipalités pour protéger nos cours d'eau et améliorer la protection des eaux de surface

Travail, syndicats et emploi

Le parti déclare que :

- il est plus difficile que jamais pour un jeune de trouver un bon emploi, ou pour les familles de travailleurs de joindre les deux bouts
- le salaire minimum a été maintenu par les gouvernements précédents en dessous du niveau de pauvreté - l'éducation postsecondaire est devenue plus coûteuse
- en vertu des nouvelles lois, les enfants de la maternelle à la troisième année reçoivent moins de temps individuel avec leurs enseignants
- les employeurs du Manitoba désignent régulièrement les pénuries de compétences comme leur principal obstacle à la croissance
- chaque Manitobain qui veut travailler devrait pouvoir trouver un emploi
- aucune personne qui travaille à temps plein ne devrait être coincée dans la pauvreté
- il croit que les possibilités offertes par la technologie et l'éducation peuvent permettre aux personnes de tous âges de surmonter les obstacles et de réussir
- il s'engage à investir dans les écoles, les universités et les collèges.

Le parti préconise - rétablir le plafond sur la taille des classes de la maternelle à la troisième année, éliminé par un gouvernement précédent, et mettre plus d'assistants pédagogiques dans les salles de classe

- aider chaque enfant à surmonter les défis uniques auxquels il est confronté en fournissant de meilleurs soutiens dans les écoles, tels que des soutiens en santé mentale et une alimentation saine
- aider les étudiants postsecondaires à payer leurs études tout en acquérant des compétences professionnelles précieuses grâce à des placements coopératifs et des stages rémunérés
- rendre l'université et le collège plus abordables en gelant la croissance des frais de scolarité à l'inflation et en maintenant les prêts étudiants sans intérêt
- rétablir la bourse ACCESS pour les étudiants ruraux, nordiques et autochtones
- améliorer les investissements dans les routes, les écoles, les hôpitaux et autres infrastructures de la province, améliorer les investissements dans les routes provinciales, les écoles, les hôpitaux et d'autres infrastructures, et travailler avec l'industrie pour créer un Centre d'excellence pour l'innovation en matière d'infrastructures
- faire des investissements importants dans les infrastructures à Brandon
- améliorer les transports provinciaux pour les Manitobains en rétablissant la subvention de fonctionnement 50-50 pour les agences de transport municipales
- remettre Manitoba Hydro sous contrôle provincial, et l'utiliser pour créer plus d'emplois verts avec l'extension de la large bande
- installer des systèmes d'énergie géothermique et solaire en utilisant l'expertise d'Hydro, et commencer à transformer Hydro en une société d'énergie renouvelable
- construire des places supplémentaires en garderie pour les jeunes familles, et s'engager à atteindre un objectif ambitieux de garderie abordable, de haute qualité et accessible à tous.

soutenir les élèves francophones en rétablissant le poste de sous-ministre adjoint au Bureau de l'éducation française et en travaillant ensemble,

se concentrer sur la croissance intelligente de l'emploi en organisant un sommet technologique annuel, qui inclut l'innovation et l'économie créative, avec des leaders de l'éducation, des entrepreneurs et des syndicats, pour écouter les experts et s'assurer que nous formons des travailleurs pour les emplois de demain

- travailler avec les communautés indigènes pour rechercher un consensus avant le début des grands projets (y compris les projets de Manitoba Hydro), et créer des opportunités d'emploi pour les peuples indigènes en affectant le partage des revenus des ressources à un fonds pour l'emploi destiné aux communautés indigènes, en commençant par négocier un accord équitable sur un fonds pour les jeux
- afin de créer de bons emplois et de ramener les chômeurs manitobains sur le marché du travail, tout en répondant aux besoins sociaux, en cherchant à mieux aligner les entreprises sociales et les marchés publics
- en utilisant le Fonds de réserve de la communauté minière pour remettre les gens au travail dans le nord du Manitoba
- en créant un groupe de travail d'urgence pour aider à trouver de nouveaux marchés internationaux pour le canola, le porc et d'autres producteurs - en aidant les jeunes producteurs agricoles à trouver de nouveaux débouchés pour leurs produits et services,
- élaborer une optique de politique du handicap et une stratégie provinciale du handicap pour aborder des questions telles que le transport, l'accès à la technologie et le logement, de manière à compléter la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains
- aider à former davantage de personnes dans des professions clés telles que les infirmières, les médecins et les ingénieurs, grâce à des accords de retour de service.

Industries, entreprises et consommateurs

Le parti préconise -

aider les petites entreprises en augmentant le seuil d'imposition des petites entreprises pour permettre à environ 2 000 petites entreprises supplémentaires de ne pas payer d'impôt sur le revenu

- s'engager à atteindre les objectifs climatiques de l'Accord de Paris avec des politiques fondées sur la science et des preuves, y compris en mettant fin aux subventions pour le pétrole et le gaz et à la fracturation dans les pays de l'Union européenne, en particulier dans les pays en développement.

Manitoba

- soutenir les emplois miniers dans le nord du Manitoba en accordant des permis d'exploitation minière pluriannuels



Une économie au service des personnes

Le parti déclare que :-

par principe, il s'engage à construire une province où les soins compatissants pour les personnes dans le besoin et le soutien significatif pour les personnes

incapables de subvenir à leurs besoins sont disponibles pour tous

- en créant une équipe pour faire croître le Manitoba qui comprend l'équipe d'entreprise du premier ministre, le Comité provincial de la croissance économique du Cabinet, le nouvel Office de développement économique du Manitoba (ODEM) et nos partenaires stratégiques (Voyage Manitoba, North Forge, World Trade Centre) et régionaux (Fonds de développement économique des collectivités (FDEC), Développement économique Winnipeg (DEW), Région rurale et Région métropolitaine de Winnipeg).
- développer avec nos partenaires des indicateurs de performance pour mesurer et rendre compte de la réussite du développement économique provincial
- l'établissement d'un nouveau centre de développement économique rural, basé à Brandon, pour répondre aux besoins uniques et au potentiel de croissance des régions rurales du Manitoba.

Budget 2023 Dans

- le but de transformer le Manitoba en un corridor mondial de commerce et de transport, le budget 2023 proposé par le parti comprend : - plus de 2,5 milliards de dollars dans l'infrastructure routière propice au commerce au cours des cinq prochaines années
- un total pouvant atteindre 160,4 millions de dollars sur une base continue pour les investissements à frais partagés dans les projets d'immobilisations municipaux, y compris les projets d'eau et d'eaux usées
 - 147,6 millions de dollars sur deux ans dans la ligne ferroviaire de la baie d'Hudson jusqu'au port de Churchill
 - une contribution supplémentaire de 50 millions de dollars au Fonds de capital-risque pour faire croître les entreprises au Manitoba
 - 2.2,3 millions de dollars pour augmenter l'exonération de l'impôt sur les salaires et le seuil du taux réduit
 - 92,5 millions de dollars pour soutenir l'enseignement postsecondaire et le marché du travail
 - 2 millions de dollars pour l'expansion du Programme de soutien à l'intégration communautaire des nouveaux arrivants
 - 103,1 millions de dollars pour les primes d'Agri-protection afin d'aider à protéger les producteurs contre les pertes de production causées par des conditions météorologiques défavorables.

Événements

- augmentation des investissements dans les activités minières, élargissement des opportunités pour les communautés nordiques et indigènes

Réduction de la pauvreté, logement

- Afin d'accroître la qualité et la disponibilité des logements sociaux et abordables, le parti préconise : - le maintien de l'indexation de l'aide au loyer à 75 % du loyer médian du marché, et la poursuite du soutien à un plus grand nombre de Manitobains à faible revenu
- l'élaboration d'une nouvelle stratégie de logement pour déterminer les besoins les plus importants
 - le renouvellement des propriétés existantes de Logement Manitoba que les gouvernements précédents ont laissé se détériorer - l'investissement de 2 millions de dollars dans les programmes d'accession à la propriété
 - l'investissement de 450 millions de dollars dans le logement social et communautaire par le biais d'un accord bilatéral de 10 ans avec le gouvernement fédéral.

Emplois, syndicats et emploi

Le parti préconise, dans le cadre d'une "garantie en cinq points" faite avant les dernières élections, la création de 40 000 nouveaux emplois dans la province en

- en donnant suite aux recommandations de l'Examen de la planification, des permis et du zonage au Manitoba, en mettant en place des systèmes de permis plus rapides, avec des normes de service claires et des mécanismes d'appel
- en améliorant le modèle de financement actuel "96:4" en passant à un modèle "95:5", qui réinvestira 5 % des recettes liées au tourisme dans la promotion du tourisme et des investissements au Manitoba, et en utilisant les fonds pour promouvoir les attractions de classe mondiale à Winnipeg, attirer des événements majeurs et commercialiser les parcs du Manitoba.

Industries, entreprises et consommateurs

Le parti préconise -

travailler avec l'industrie pour identifier les possibilités d'accroître les investissements et la création d'emplois dans des secteurs cibles tels que l'agriculture, l'agroalimentaire, l'exploitation minière, la sylviculture, le transport/la logistique, l'industrie manufacturière (y compris l'innovation verte) et les services financiers.

L'infrastructure

Le parti déclare que :

- depuis qu'il a formé le gouvernement en 2016, il a investi plus d'un milliard de dollars par an dans les infrastructures stratégiques, notamment les routes, les ponts, la protection contre les inondations, les hôpitaux, les écoles, les universités et les collèges.

Le parti préconise : - un plan d'investissement stratégique de dix ans pour les routes provinciales

- une augmentation du budget des routes de 14 %, passant de 350 millions de dollars à 400 millions de dollars sur quatre ans, et de veiller à ce que le budget soit entièrement dépensé ou reporté sur l'année suivante

- de consacrer des fonds aux projets d'infrastructure qui stimulent les investissements du secteur privé et créent davantage d'emplois pour les Manitobains, comme les améliorations apportées aux routes locales qui soutiennent l'usine de transformation de pois Roquette et les emplois manufacturiers près de Vidir

- d'accroître la responsabilité et la transparence dans les projets d'infrastructure publique, (i) en mettant en œuvre la loi sur la responsabilité réglementaire, afin d'améliorer les consultations avec les parties prenantes et de rationaliser le processus de réglementation ; (ii) en révisant la Loi sur les projets de construction du secteur public (appels d'offres) pour mettre fin à la politique de syndicalisation forcée dans l'industrie de la construction, garantissant ainsi que tous les travailleurs qualifiés et leurs employeurs, quel que soit leur statut syndical, ont un accès égal aux projets de construction financés par l'État au Manitoba ; (iii) en veillant à ce que les dirigeants syndicaux rendent compte à leurs membres de leurs décisions financières ; et (iv) en mettant à jour le registre des lobbyistes pour garantir la transparence de toutes les organisations qui tentent d'influencer les députés provinciaux, y compris les syndicats.

Points à méditer : Une économie au service des personnes

Envisagez de discuter des questions suivantes avec les candidats locaux, les élus et les partis, ainsi qu'avec votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues de travail et vos paroissiens :

Réduction de la pauvreté

- Les pauvres, vous les aurez toujours avec vous", a averti le Christ à ses disciples. Pourquoi le Christ a-t-il dit cela ?

- Est-il possible que les pauvres soient toujours avec nous afin que nous, qui formons maintenant le corps vivant du Christ sur terre, ayons toujours l'occasion de refléter la gloire de Dieu en examinant la signification et les causes de la pauvreté, et en travaillant pour l'éliminer, sans nous attendre à ce que nous soyons jamais capables de le faire par nous-mêmes et sans l'aide et l'assistance de Dieu ? -

Que signifie être pauvre, en particulier dans une société qui déborde d'objets de consommation et de richesses matérielles ? De telles définitions devraient-elles prendre en compte la capacité des individus à rechercher l'épanouissement personnel dans la poursuite de la vérité ? - L'expérience a montré que les tentatives des cultures "riches" d'aider les "pauvres" d'autres cultures échouent parfois en raison de l'absence d'une compréhension commune de la vie, notamment de son but et des conditions nécessaires au bonheur. Si nous admettons que le but de la vie est, pour chacun d'entre nous, d'accroître notre proximité avec Dieu en accomplissant l'œuvre de Dieu avec tout le temps, le talent et le trésor qui nous ont été confiés, nous constatons que la pauvreté consiste en un manque de moyens matériels pour y parvenir, notamment en nous engageant dans un travail significatif et digne - élever une famille, par exemple, tout en servant les autres et en célébrant l'amour de Dieu. Selon ce critère, beaucoup d'entre nous sont pauvres, tant dans les pays "en développement" que dans les pays "riches". Selon certains observateurs, une grande majorité des personnes vivant actuellement sont appauvries - en raison de relations brisées ou endommagées avec Dieu, ou avec les autres, le monde, et même nous-mêmes - comment peut-on identifier et traiter la nature, les causes et les réponses à la pauvreté au Manitoba ? À qui incombe la responsabilité de s'attaquer à la pauvreté : au gouvernement fédéral, provincial ou municipal ? L'Église et d'autres organismes privés, en tant que collectivités ? Nous, en tant qu'individus ? Tous ceux qui précèdent ? Que peut ou doit faire chacune de ces parties ?

Emplois, syndicats et emploi

- Que peut-on faire pour s'assurer que tous les Manitobains sont encouragés et habilités à occuper des emplois intéressants, en appliquant toute la gamme de leurs talents et de leurs dons aux soins de leurs familles, au processus de sortie de la pauvreté et, ce faisant, à la louange de Dieu en tant que co-créateurs ? - Comment le Manitoba

peut-il trouver le meilleur équilibre entre les principes de solidarité - " nous sommes tous dans le même bateau " - et de subsidiarité - " chacun doit faire ce qu'il peut pour subvenir à ses besoins, avant de faire porter le fardeau aux autres " - Qu'est-ce qui devrait être fait, le cas échéant, pour s'assurer qu'un salaire de subsistance digne, capable de fournir un foyer digne et la possibilité de subvenir aux besoins d'une famille, est disponible pour les travailleurs, ou ceux qui sont prêts à travailler, ou pour réduire la pauvreté au Manitoba ? Faut-il envisager une politique de revenu de base ? Si oui, quelle forme devrait-elle prendre ? Qu'est-ce qui peut ou devrait être fait par les provinces, et qu'est-ce qui devrait être laissé au gouvernement fédéral, ou aux organisations privées ou communautaires ?

- Il a été observé que les niveaux d'endettement des personnes âgées augmentent, en particulier à mesure que les coûts des soins de longue durée dans la dignité augmentent. Que peut-on ou doit-on faire pour réduire la pauvreté et l'endettement des personnes âgées ?

PIB et bien-être

Pendant des décennies, les gouvernements se sont concentrés exclusivement sur le produit intérieur brut - une mesure de la productivité pure d'une économie - comme la meilleure mesure de la santé économique nationale. Plus récemment, certains ont commencé à plaider en faveur d'un indice plus large du bien-être national, qui inclurait des facteurs tels que la santé physique et émotionnelle de la population, la santé de l'environnement, l'équité en matière de logement, de revenus et d'opportunités, ainsi que la sécurité alimentaire, en plus de la production brute.

- Laquelle de ces approches est la plus susceptible de refléter le bien-être des populations nationales, provinciales ou locales, actuelles et futures, et leur capacité à s'épanouir dans la recherche et la découverte de la vérité ? - Que peut-on ou doit-on faire d'autre pour que l'économie du Manitoba soit au service de la population, et non l'inverse ? Est-il raisonnable d'exiger une croissance économique continue, ou serait-il préférable de rechercher un contentement durable ?

Entreprises et sociétés

Pendant des décennies, les groupes de pression et les écoles de commerce ont enseigné que le seul objectif légitime d'une société commerciale était de gagner de l'argent pour ses actionnaires. Plus récemment, certains milieux d'affaires ont commencé à prôner un rôle plus large pour les entreprises, afin d'inclure le service de leurs employés, de leurs clients et de la communauté, ainsi que la protection de l'environnement, comme faisant partie du rôle propre d'une entreprise.

- Laquelle de ces définitions d'objets est la plus cohérente avec les enseignements de l'Église ? Faut-il faire quelque chose pour encourager le développement d'une culture d'entreprise qui vise à servir les personnes, les communautés et les générations futures, en plus des profits ? Dans l'affirmative, lesquelles ?

L'individu et la société : Droits et obligations civils

Libertés civiles | Droits de l'homme | Responsabilités : Participation et subsidiarité

L'enseignement catholique

Droits et obligations civils

Chaque membre de la société est investi d'un certain nombre de droits. Ces droits s'accompagnent de responsabilités.

Chacun d'entre nous, par exemple, est destiné à utiliser tout le temps, les talents et les ressources qui lui sont confiés au cours de sa vie - y compris toutes les circonstances et tous les avantages liés à sa (ses) naissance(s) - pour accomplir l'œuvre du Seigneur qui consiste à rechercher la vérité et à y conduire les autres. Étant donné que, très souvent, les autres ne bénéficient pas des mêmes avantages que ceux qui nous ont été confiés, une grande partie de notre travail pour le Seigneur consiste à veiller à ce que tous ceux qui sont à notre portée soient en mesure de prendre soin d'eux-mêmes et de remplir leurs propres devoirs envers le Seigneur, dans les limites des capacités qui leur ont été confiées. Voir, par exemple, Matthieu, chapitre 25.

Racisme et discrimination

L'unité de la famille humaine **n'est pas encore une réalité**. Cela est dû à des obstacles provenant d'idéologies matérialistes et nationalistes qui contredisent les valeurs de la personne considérée intégralement dans toutes ses dimensions, matérielles et spirituelles, individuelles et communautaires. En particulier, **toute théorie ou forme de racisme et de discrimination raciale est moralement inacceptable**. -433, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Conscience et religion

L'Église catholique met l'accent, entre autres droits, sur le **droit à la liberté religieuse**. L'accent est mis sur la valeur primordiale du droit à la liberté religieuse : "**Tous les hommes doivent être à l'abri de toute contrainte de la part d'individus ou de groupes sociaux et de tout pouvoir humain, de telle sorte que nul ne soit contraint d'agir d'une manière contraire à ses propres convictions, que ce soit en privé ou en public, seul ou en association avec d'autres, dans de justes limites**". Le respect de ce droit est un signe révélateur du "progrès authentique de l'homme dans tout régime, dans toute société, tout système ou tout milieu". -320, 321 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Avec la légalisation de l'euthanasie, de la mort médicalement assistée et de l'avortement, il est essentiel que les prestataires de soins de santé dont les convictions morales les plus profondes leur disent que ces procédures sont mauvaises ne soient pas forcés d'y participer. Selon l'enseignement catholique, les travailleurs doivent être protégés contre toute atteinte à leur conscience ou à leur dignité personnelle.

C'est un grave devoir de conscience que d'éviter de coopérer, même formellement, à des pratiques contraires à la loi de Dieu.



Droits de l'Homme

Le parti affirme, en tant que questions de principe, que : - les gouvernements doivent sauvegarder les droits civils et politiques, mais ont également la responsabilité de protéger les droits économiques, sociaux et culturels

- en relation avec la subsidiarité, le modèle économique de la province doit inclure un approvisionnement local garanti en aliments sains et sûrs.

Le parti n'a pas fait d'autre déclaration officielle concernant ses politiques ou ses positions en matière de : - les libertés civiles

- les droits de l'homme

- les responsabilités : participation et subsidiarité



Les statuts du parti stipulent que : -

le parti s'engage à faire de la dignité des individus le principe cardinal d'une société démocratique et l'objectif premier de toute organisation et activité politique dans une telle société. Conformément à cette philosophie, le Parti libéral du Manitoba souscrit aux droits fondamentaux et à la liberté d'expression.

L'Union européenne a pour mission de promouvoir la liberté d'expression et les libertés fondamentales de toutes les personnes et s'engage à protéger ces valeurs fondamentales.

Le parti n'a fourni aucune autre déclaration officielle concernant ses politiques ou ses positions en la matière : - les libertés civiles

- les droits de l'homme

- les responsabilités : participation et subsidiarité



Le parti n'a fourni aucune déclaration officielle concernant ses politiques ou ses positions en matière de.. : - les libertés civiles

- les droits de l'homme

- les responsabilités : participation et subsidiarité



Liberté d'expression : vérité, presse et médias

L'information est l'un des principaux instruments de la participation démocratique. Il est **impensable de participer sans comprendre la situation de la communauté politique, les faits et les solutions proposées aux problèmes.**

Il est nécessaire de garantir un réel pluralisme dans la diffusion de l'information, en veillant à ce que les formes et les instruments d'information et de communication soient multiples. Une attention particulière doit être accordée au phénomène du contrôle des médias d'information par un petit nombre de personnes ou de groupes. Les médias doivent être utilisés pour construire et soutenir la communauté humaine dans ses différents secteurs : économique, politique, culturelle, éducatif et religieux. La société a droit à une information fondée sur la vérité, la liberté, la justice et la solidarité. La **question essentielle est de savoir si le système d'information actuel contribue à l'amélioration de la personne humaine, c'est-à-dire** s'il rend les gens plus mûrs spirituellement, plus conscients de la dignité de leur humanité, plus responsables ou plus ouverts aux autres, en particulier aux plus démunis et aux plus faibles.

Un autre aspect très important est que les **nouvelles technologies doivent respecter les différences culturelles légitimes.** Dans le monde des médias, les difficultés intrinsèques de la communication sont souvent exacerbées par l'idéologie, le désir de profit et de contrôle politique, la rivalité et les conflits entre groupes, et d'autres maux sociaux. Les valeurs et principes moraux s'appliquent également aux médias.... 414-416, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Équité entre les sexes

Le génie féminin est nécessaire dans toutes les expressions de la vie de la société. Le premier pas indispensable dans cette direction est la possibilité concrète d'accéder à la formation professionnelle. La persistance de nombreuses formes de discrimination attentatoires à la dignité et à la vocation des femmes est due à **une longue série de conditionnements qui pénalisent les femmes**, qui se sont vues reléguées en marge de la société et même réduites à la servitude... Il est urgent de reconnaître effectivement les droits des femmes sur le lieu de travail, **en particulier sous les aspects de la rémunération, de l'assurance et de la sécurité sociale.** -295, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Propriété

La propriété privée et les autres formes de propriété privée des biens "assurent à la personne une sphère hautement nécessaire à l'exercice de son autonomie personnelle et familiale et doivent être considérées comme un prolongement de la liberté humaine... stimulant l'exercice de la responsabilité, elles constituent l'une des conditions de la liberté civile". - 171, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Le parti déclare, par principe, qu'il soutient la promotion de la sécurité dans l'État de droit avec la protection des droits et des libertés des personnes et des biens.

Droits et libertés

Le parti préconise -

pour éliminer les restrictions sur le magasinage le dimanche et les jours fériés, (i) abroger la Loi sur la fermeture des commerces de détail pendant les jours fériés pour donner aux Manitobains plus de liberté pour choisir quand ils font leurs achats ; (ii) s'assurer que les gouvernements locaux conservent le droit d'imposer des restrictions sur le magasinage dans leur communauté s'ils le souhaitent ; et (iii) continuer d'exiger qu'il n'y ait pas de magasinage le jour du Souvenir, de 9 h à 13 h.

Responsabilités : participation et subsidiarité

Pour développer le réseau des fondations communautaires du Manitoba, le parti préconise ce qui suit : -

la création d'un fonds de 5 millions de dollars pour soutenir de façon permanente la croissance des fondations communautaires par la formation et le développement, le soutien technologique et les services de gestion des investissements.

Le parti n'a fourni aucune autre déclaration officielle concernant ses politiques ou ses positions en la matière : - les libertés civiles

- les droits de l'homme

- les responsabilités : participation et subsidiarité

La doctrine sociale de l'Église exige que la propriété des biens soit également accessible à tous, afin que tous puissent devenir, au moins dans une certaine mesure, propriétaires. **Le monde existe pour tous, car nous sommes tous nés avec la même dignité.** Les différences de couleur, de religion, de talent, de lieu de naissance ou de résidence, et tant d'autres, ne peuvent être utilisées pour justifier les privilèges de certains au détriment des droits de tous. En tant que communauté, **nous avons l'obligation de veiller à ce que chaque personne vive dans la dignité et dispose de possibilités suffisantes pour son développement intégral.** -176, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Ne pas partager nos richesses avec les pauvres, c'est les voler et les priver de leurs moyens de subsistance. Les richesses que nous possédons ne sont pas les nôtres, mais aussi les leurs... Les autres droits relatifs aux biens nécessaires à l'épanouissement intégral des personnes, y compris celui de la propriété privée ou de tout autre type de propriété, ne doivent en aucun cas entraver [ce droit], mais doivent au contraire en faciliter activement la mise en œuvre. *Fratelli tutti, -188-120*

Droits de l'homme

L'Église reconnaît également un certain nombre de droits de l'homme, dont "le **droit à la vie, dont fait partie intégrante le droit de l'enfant de se développer dans le sein de sa mère dès le moment de la conception ; le droit de vivre dans une famille unie** et dans un environnement moral propice à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant ; le droit de développer son intelligence et sa liberté dans la recherche et la **connaissance de la vérité ; le droit de participer au travail** qui permet d'utiliser judicieusement les ressources matérielles de la terre et de tirer de ce travail les moyens de subvenir à ses besoins et à ceux des personnes à sa charge ; et le droit de **fonder librement une famille, d'avoir et d'élever des enfants par l'exercice responsable de sa sexualité.** L'Église met également l'accent sur les droits à un **logement adéquat, à l'eau potable, à une alimentation sûre et nutritive, à l'éducation et à l'accès à la culture, aux transports et aux soins de santé de base.** - 151-166 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Responsabilités individuelles

"Dans la société humaine, au droit d'un homme correspond un devoir pour toutes les autres personnes : le devoir de reconnaître et de respecter le droit en question. "C'est **pourquoi ceux qui revendiquent leurs propres droits, tout en oubliant ou en négligeant d'accomplir leurs devoirs respectifs, sont des gens qui construisent d'une main et détruisent de l'autre.** -156 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Subsidiarité

La subsidiarité est le principe selon lequel **chaque élément de la société doit servir son propre objectif et aider les autres à servir le leur.** L'une des conséquences de ce principe est que **chaque individu, et les petits groupes de personnes, devraient être autorisés à prendre eux-mêmes toutes les décisions qui peuvent leur être confiées de manière responsable, plutôt qu'à des groupes plus importants ou à des autorités**

plus grandes. Il s'agit de l'un des enseignements sociaux fondamentaux de l'Église, puisqu'il contribue à garantir que chaque individu est en mesure de trouver son propre chemin vers Dieu.

Familles, individus et société civile

On ne peut promouvoir la dignité de la personne sans se préoccuper de la **famille, des groupes, des associations, des réalités territoriales locales**, bref de cet ensemble d'expressions économiques, sociales, culturelles, sportives, récréatives, professionnelles et politiques auxquelles les personnes donnent spontanément vie et qui leur permettent de réaliser une croissance sociale effective. C'est le **domaine de la société civile...** Ce réseau de relations renforce le tissu social et constitue la base d'une véritable communauté de personnes, permettant la reconnaissance de formes supérieures d'activité sociale.

La communauté politique est établie pour être au service de la société civile, dont elle est issue... Cette vision est remise en cause par les idéologies politiques de nature individualiste et celles de caractère totalitaire, qui tendent à absorber la société civile dans la sphère de l'État. La communauté politique et la société civile **ne sont pas égales dans la hiérarchie des finalités**. La communauté politique est essentiellement au service de la société civile et, en dernière analyse, des personnes et des groupes qui la composent.

L'Etat doit fournir un cadre juridique adéquat pour que les sujets sociaux puissent exercer librement leurs différentes activités et il doit être prêt à intervenir, lorsque cela est nécessaire et dans le respect du principe de subsidiarité, pour que le jeu des associations libres et de la vie démocratique soit orienté vers le bien commun. -185, 417, 418 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Priorité à la société civile

La communauté politique et la société civile, bien que liées et interdépendantes, ne sont pas égales dans la hiérarchie des finalités. **La communauté politique est essentiellement au service de la société civile** et, en dernière analyse, des personnes et des groupes qui la composent. La société civile ne peut donc pas être considérée comme un prolongement ou une composante évolutive de la communauté politique ; elle est prioritaire parce que c'est dans la société civile elle-même que la communauté politique trouve sa justification. L'État doit fournir un cadre juridique adéquat pour que les sujets sociaux puissent s'engager librement dans leurs différentes activités et il doit être prêt à intervenir, lorsque cela est nécessaire et dans le respect du principe de subsidiarité, pour que le jeu des associations libres et de la vie démocratique soit orienté vers le bien commun. La société civile est en effet multiforme et irrégulière ; elle ne manque pas d'ambiguïtés et de contradictions. Elle est aussi le lieu où s'affrontent des intérêts différents, avec le risque que le plus fort l'emporte sur le plus faible. 418, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

La communauté politique a la responsabilité de régler ses relations avec la société civile selon le principe de subsidiarité. Il est essentiel que le développement de la vie démocratique commence au sein du tissu social. Les activités de la société civile - surtout les organisations bénévoles et les coopérations du secteur privé-social, que l'on appelle succinctement le "troisième secteur", par opposition à l'État et au marché - représentent les moyens les plus appropriés pour développer

la dimension sociale de la personne, qui trouve dans ces activités l'espace nécessaire pour s'exprimer pleinement. L'expansion progressive des initiatives sociales au-delà de la sphère contrôlée par l'État crée de nouveaux espaces pour la présence active et l'action directe des citoyens, en intégrant les fonctions de l'État. Ce phénomène important s'est souvent produit en grande partie par des moyens informels et a donné lieu à des modes nouveaux et positifs d'exercice des droits personnels, qui ont entraîné un enrichissement qualitatif de la vie démocratique. 419, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Points à méditer : Droits et responsabilités ; subsidiarité

Pensez à poser les questions suivantes aux candidats locaux, aux représentants élus et aux partis, et à discuter de leurs réponses avec votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues de travail et vos paroissiens :

Droits civils et libertés

Vie privée

Alors que nous continuons à nous remettre de la pandémie de grippe aviaire et de l'incertitude économique qui en découle, des préoccupations ont été exprimées concernant le suivi, la conservation et l'utilisation d'informations privées par les autorités fédérales et provinciales, y compris, par exemple, les informations requises pour les passeports-vaccins. -

Dans quelle mesure la collecte et l'utilisation de ces informations par les gouvernements sont-elles appropriées et dans quelle mesure devraient-elles être limitées ? Quelle est l'importance du droit à la vie privée dans une situation d'urgence perçue comme une pandémie, et à quels types d'informations personnelles s'applique-t-il ?

Liberté de pensée et d'expression

Dans plusieurs provinces, les partis ont exprimé leur inquiétude quant à la suppression possible de la liberté d'expression et de pensée, en particulier dans les contextes de l'enseignement post-secondaire, des universités et des processus législatifs, en citant les principes d'expression publiés par l'Université de Chicago comme exemples à appliquer. Ces principes sont reproduits ci-dessous.

- Les principes de l'Université de Chicago sont-ils justes et équitables ?
- Les principes sont-ils suffisants pour protéger la liberté d'expression et de pensée ?
- L'application des principes doit-elle être limitée au monde universitaire, à l'éducation et à la législation ?
- Les principes doivent-ils être soumis à des restrictions ? Dans l'affirmative, dans quelle mesure et par qui ?

[L'université de Chicago garantit à tous les membres de la communauté universitaire la plus grande latitude possible pour parler, écrire, écouter, contester et apprendre. Sauf dans la mesure où des limitations à cette liberté sont nécessaires au fonctionnement de l'université, l'université de Chicago respecte et soutient pleinement la liberté de tous les membres de la communauté universitaire "de discuter de tout problème qui se présente".

Bien entendu, les idées des différents membres de la communauté universitaire s'opposent souvent et tout naturellement. Mais le rôle de l'université n'est pas d'essayer de protéger les individus des idées et des opinions qu'ils jugent importunes, désagréables ou même profondément offensantes. Bien que l'Université attache une grande importance à la civilité et que tous les membres de la communauté universitaire partagent la responsabilité de maintenir un climat de respect mutuel, les préoccupations relatives à la civilité et au respect mutuel ne peuvent jamais être utilisées pour justifier l'interdiction de débattre d'idées, aussi choquantes ou désagréables que ces idées puissent être pour certains membres de notre communauté.

La liberté de débattre et de discuter des mérites d'idées concurrentes ne signifie évidemment pas que les individus peuvent dire tout ce qu'ils veulent, où ils veulent. L'université peut restreindre les expressions qui violent la loi, qui diffament faussement une personne spécifique, qui constituent une véritable menace ou un harcèlement, qui portent atteinte de manière injustifiée à la vie privée ou à la confidentialité, ou qui sont directement incompatibles avec le fonctionnement de l'université. En outre, l'université peut raisonnablement régler le temps, le lieu et le mode d'expression afin de s'assurer qu'ils ne perturbent pas les activités ordinaires de l'université. Mais il s'agit là d'exceptions étroites au principe général de la liberté d'expression, et il est essentiel que ces exceptions ne soient jamais utilisées d'une manière incompatible avec l'engagement de l'Université en faveur d'un débat d'idées totalement libre et ouvert.

En un mot, l'engagement fondamental de l'Université est de respecter le principe selon lequel le débat ou la délibération ne peuvent être supprimés parce que les idées avancées sont considérées par certains ou même par la plupart des membres de la communauté universitaire comme offensantes, imprudentes, immorales ou erronées. C'est aux membres individuels de la communauté universitaire, et non à l'université en tant qu'institution, qu'il appartient de porter ces jugements pour eux-mêmes et d'agir en conséquence, non pas en cherchant à supprimer la parole, mais en contestant ouvertement et vigoureusement les idées auxquelles ils s'opposent.

Responsabilités civiques et individuelles

Il est clair que la nation et nos provinces doivent à leurs citoyens un grand respect pour chacun des nombreux droits de l'homme. Mais les droits s'accompagnent de responsabilités. Quelles sont les responsabilités des individus envers les autres, y compris leurs communautés, leurs provinces, la nation et le monde ? Par exemple, dans quelle mesure les citoyens sont-ils appelés à.. :

- vivre des modes de vie durables, par exemple en économisant l'énergie, en évitant les déchets et en veillant à minimiser leur impact sur les générations futures ?
- participer à la société, par exemple en votant en connaissance de cause, en s'engageant de manière continue auprès des candidats et des représentants élus, et en se tenant au courant de l'actualité de manière responsable ?
- prêter main-forte à leurs voisins, par exemple en faisant du bénévolat chez eux ou au sein de la communauté, en plus de payer volontairement des impôts ?

Outre les droits de l'homme et les droits civils, de nombreux partis parlent de ce que les Canadiens et les autres "méritent". Comment les partis déterminent-ils ce que les citoyens méritent ou ne méritent pas ? Appliquent-ils des critères prévisibles et objectifs pour procéder à ces déterminations, ou ces déterminations peuvent-elles parfois sembler arbitraires et injustes, ou, dans le contexte des élections, opportunistes ? Quels sont les critères à appliquer ? - Au fur et à mesure que les listes de nos droits définis s'allongent, comment concilier les conflits entre eux ? Et comment doivent-ils être appliqués, et par qui ?

Gouvernement, société civile et autres institutions sociales

- L'Église enseigne que chacun d'entre nous est un enfant perdu de Dieu, dont la mission dans la vie est de retrouver le chemin de son Créateur ; et que le but de toutes les institutions sociales, y compris le gouvernement, les écoles, les soins de santé, les médias et la presse, et les institutions culturelles, est de nous soutenir et de nous permettre de le faire, principalement en nous permettant de voir la vérité et en nous y encourageant. Dans quelle mesure une société doit-elle se mettre d'accord sur le(s) but(s) des institutions sociales et, par extension, sur le sens de la vie, afin de définir les rôles de ces institutions ? Dans quelle mesure cet accord doit-il s'exprimer dans sa culture nationale ?

- Dans quelle mesure, le cas échéant, les pouvoirs ou les responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux ou locaux devraient-ils être étendus, réduits ou redistribués afin de garantir que les individus, les groupes d'intérêt public et les organisations de services aient la possibilité d'employer leur vie et leurs talents au service d'autrui et du bien commun ? Dans quelle mesure ces pouvoirs devraient-ils être partagés avec des entités non gouvernementales ? Quels rôles les autres institutions sociales - par exemple l'Église, les écoles et les organisations civiques - devraient-elles jouer pour accroître l'équité sociale et civique et prendre soin de tous ?

Solidarité

Soutien aux personnes marginalisées | Peuples autochtones | Communautés rurales | Immigration et nouveaux arrivants

La solidarité se trouve dans l'engagement à faire le bien de son prochain. **Le bien de l'un est le bien de tous**, et l'autre est aussi important que soi-même. L'injustice faite à l'autre est une injustice qui affecte tout le monde. - 193, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Soutien aux personnes marginalisées et vulnérables

Certaines personnes naissent dans des familles économiquement stables, reçoivent une bonne éducation, grandissent bien nourries ou possèdent naturellement de grands talents. Elles n'auront certainement pas besoin d'un État proactif ; elles n'auront qu'à revendiquer leur liberté. Mais la même règle ne s'applique évidemment pas à une personne handicapée, à une personne née dans la misère, à ceux qui n'ont pas reçu une bonne éducation et qui n'ont guère accès à des soins de santé adéquats. **Si une société est gouvernée principalement par les critères de la liberté de marché et de l'efficacité, il n'y a pas de place pour ces personnes, et la fraternité restera un vague idéal de plus.**

Pape François - *Fratelli tutti*, 109

Tant de frères et sœurs dans le besoin attendent de l'aide, tant d'opprimés attendent la justice, tant de chômeurs attendent un emploi, tant de peuples attendent le respect. Comment se fait-il qu'aujourd'hui encore, des personnes meurent de faim ? Condamnés à l'analphabétisme ? Privés des soins médicaux les plus élémentaires ? Sans toit au-dessus de leur tête ? **Le scénario de la pauvreté peut s'étendre à l'infini si, en plus de ses formes traditionnelles, nous pensons à ses nouveaux modèles. Ces nouvelles formes touchent souvent des secteurs et des groupes financièrement aisés qui sont néanmoins menacés par le désespoir face à l'absence de sens de leur vie, par la toxicomanie, par la peur de l'abandon dans la vieillesse ou la maladie, par la marginalisation ou la discrimination sociale...** -5 *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*

Handicaps, santé mentale et toxicomanie



Le parti déclare, par principe, que :

il cherche à promouvoir une culture de tolérance, de non-violence et de paix. Il encourage et soutient la compréhension mutuelle, la solidarité et la coopération entre tous les peuples, au sein des nations et entre elles - l'égalité et l'équité doivent remplacer la domination et le contrôle. La participation pleine et égale de tous les Manitobains est nécessaire dans les processus de prise de décision de la société. Les individus, les familles et les communautés ont accès aux ressources de la société

- tous ont droit à un environnement naturel et social favorable à la dignité humaine, à la santé corporelle et au bien-être spirituel.

Soutenir les personnes marginalisées

Les partisans du parti :

- des services accrus pour les personnes handicapées et leurs familles, y compris (i) la réduction des temps d'attente pour les services résidentiels destinés aux familles ayant des enfants adultes souffrant de déficiences intellectuelles ; (ii) une plus grande disponibilité des services de soutien pour les enfants vivant avec des handicaps ; et (iii) l'établissement et la mise en œuvre d'une stratégie actualisée sur les troubles causés par l'alcoolisation fœtale, axée sur l'amélioration des services de prévention et d'intervention pour les personnes souffrant de troubles causés par l'alcoolisation fœtale
- un soutien accru aux services de santé mentale, y compris (i) l'engagement de consacrer 10 % du financement de la santé aux soutiens et aux services de santé mentale ; (ii) la promotion de

un accès facile à des soutiens et à des services de santé mentale efficaces dans tout le Manitoba, y compris une meilleure intégration avec les soins primaires et les autres prestataires de soins de santé, des approches technologiques accrues et des approches collaboratives supplémentaires ; (iii) des initiatives visant à réduire la stigmatisation entourant la santé mentale ; (iv) des initiatives élargies de prévention et de promotion de la santé mentale, en mettant l'accent sur le développement sain de l'enfant et l'intervention précoce ;

l'augmentation des services de soutien pour la toxicomanie et les dépendances, y compris (i) l'augmentation du nombre de lits résidentiels pour le traitement des dépendances, ce qui permettra aux personnes d'obtenir plus facilement un traitement immédiat lorsqu'elles sont prêtes à le faire ; (ii) la mise en œuvre d'un programme de lutte contre la méthamphétamine fondé sur des données probantes, qui accorde la priorité au bien-être des personnes, notamment en encourageant la réduction des dommages par la création de sites de consommation sûre, de sites de soins de protection, l'embauche de conseillers en toxicomanie supplémentaires et la création de places de traitement supplémentaires ; (iii) le renforcement d'initiatives communautaires holistiques efficaces pour soutenir les personnes confrontées à des problèmes d'abus de substances et de toxicomanie, en mettant l'accent sur le bien-être mental ainsi que sur le bien-être spirituel et physique ; (iv) des initiatives visant à réduire la stigmatisation entourant l'abus de substances et la toxicomanie ; et (v) l'élargissement des services de sensibilisation et de prévention liés à l'abus de substances et à la toxicomanie.

Peuples autochtones

Le parti déclare que : - la répression historique et continue des nations autochtones est une violation répréhensible des droits autochtones et de la dignité humaine. Le Parti Vert du Manitoba croit que nous avons le devoir de veiller à ce que la santé et le bien-être, la sécurité humaine, la justice, la culture et

Les personnes handicapées sont des sujets humains à part entière, avec des droits et des devoirs : "Malgré les limitations et les souffrances qui affectent leur corps et leurs facultés, **elles mettent en évidence la dignité et la grandeur de l'homme**. Les personnes handicapées doivent être aidées à participer à toutes les dimensions de la vie familiale et sociale, à tous les niveaux qui leur sont accessibles et selon leurs possibilités... **Elles aussi ont besoin d'aimer et d'être aimées**, elles ont besoin de tendresse, de proximité et d'intimité selon leurs capacités. - 148, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Peuples autochtones et réconciliation

La relation des peuples autochtones avec leurs terres et leurs ressources **mérite une attention particulière**, car elle est une expression fondamentale de leur identité. Ces peuples offrent l'exemple d'une **vie vécue en harmonie** avec l'environnement qu'ils ont appris à bien connaître et à préserver. Leur expérience extraordinaire, qui constitue une ressource irremplaçable pour toute l'humanité, risque de se perdre en même temps que l'environnement dont ils sont originaires. - 471, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

L'Église catholique canadienne soutient le travail de la Commission de vérité et de réconciliation. **Nous sommes appelés à soutenir des communautés autochtones prospères au Canada**, enracinées dans leurs cultures et traditions uniques.

Communautés nordiques et rurales

Veiller au bien commun, c'est exploiter les nouvelles possibilités de redistribution des richesses au profit des populations défavorisées qui, jusqu'à présent, ont été exclues ou mises à l'écart du progrès social et économique. **Trop souvent, les services sociaux et le développement des infrastructures sont négligés dans les zones rurales.** - 299, 300, 363, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Le travail agricole mérite une attention particulière... compte tenu des nombreux problèmes à résoudre dans le contexte d'une économie de plus en plus mondialisée, ainsi que de son importance croissante pour la sauvegarde de l'environnement naturel. Des changements radicaux et urgents sont donc nécessaires pour redonner à l'agriculture - et aux populations rurales - leur juste valeur en tant que base d'une économie saine... - 363, 299 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Immigrants et nouveaux arrivants

L'idéal serait d'éviter les migrations inutiles, ce qui suppose de créer dans les pays d'origine les conditions nécessaires à une vie digne et à un développement intégral. Cependant, **tant que des progrès substantiels n'auront pas été réalisés dans ce sens, nous sommes tenus de respecter le droit de tout individu à trouver un endroit qui réponde à ses besoins fondamentaux** et à ceux de sa famille, et où il puisse s'épanouir. Notre réponse à l'arrivée des personnes migrantes peut se

l'égalité des peuples autochtones soient reconnus, maintenus et protégés, en tant que droits, sur une base équitable

- ces injustices privent également la société coloniale canadienne d'une prospérité qui ne peut être atteinte que par une vision de bénéfice mutuel, où différents peuples peuvent partager les terres et les ressources, tout en respectant et en soutenant leurs différences. Pour y parvenir, nous devons reconnaître que les nations autochtones sont les premiers occupants de cette terre et qu'elles ont droit à la souveraineté et à l'autodétermination. En tant que partenaires égaux et véritables, elles ont un rôle central à jouer pour que le Manitoba connaisse le meilleur avenir possible.

Pour œuvrer à la réconciliation, le parti préconise de -

reconnaître les nations autochtones en tant que nations et s'efforcer de réformer les pratiques gouvernementales pour qu'elles soient conformes à cette reconnaissance, en : (i) en reconnaissant le droit des nations autochtones à la souveraineté et à l'autodétermination ; et (ii) en reconnaissant et en respectant les droits constitutionnels des autochtones en tant qu'occupants originaux de cette terre

- en s'inspirant des appels à l'action des autochtones, notamment : (i) en mettant en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation qui relèvent de la compétence provinciale ; et (ii) en poussant à la mise en œuvre des appels à la justice de l'Enquête nationale

- en s'engageant dans une consultation et une collaboration significatives avec les nations autochtones, notamment : (i) en travaillant avec les nations autochtones sur les questions relatives aux droits de l'homme ; et (ii) en faisant pression pour la mise en œuvre des appels à la justice de la Commission de vérité et de réconciliation : (i) travailler avec les nations autochtones pour comprendre comment le colonialisme façonne nos structures, nos institutions, notre législation et nos politiques, et avancer de manière significative vers l'indigénisation de nos institutions ; (ii) travailler avec les nations autochtones pour s'assurer que des services culturellement appropriés sont offerts dans tous les secteurs, y compris les soins de santé, l'éducation et la justice ; et (iii) poursuivre les processus axés sur les participants comme moyen de consultation significative avec les nations autochtones sur tous les projets d'infrastructure provinciaux.

- réformer les services à l'enfance et à la famille, en (i) en embauchant des travailleurs sociaux de l'enfance supplémentaires afin de réduire le nombre de cas à un maximum de 20 par travailleur ; (ii) en offrant une meilleure formation aux travailleurs sociaux de l'enfance, y compris une formation sur les meilleures pratiques en matière de procédures d'évaluation des risques, les soutiens culturellement appropriés et l'héritage des pensionnats ; et (iii) en veillant à ce que des soutiens soient disponibles pour les jeunes pris en charge jusqu'à l'âge de 25 ans

- fournir un soutien pour garder les enfants et les jeunes dans leurs communautés et avec leur famille élargie, en : (i) en fournissant des ressources adéquates pour permettre aux communautés indigènes et aux organisations de protection de l'enfance de maintenir les familles ensemble lorsque cela est possible en toute sécurité ; (ii) en réduisant le nombre d'enfants pris en charge en réorientant les ressources vers le soutien aux familles et aux familles élargies ; (iii) en augmentant le fonds annuel mis à la disposition des familles pour l'achat de services de soutien ; (iv) mettre en œuvre des modifications de la loi sur l'adoption qui permettraient une tutelle légale subventionnée ; instituer des pratiques d'adoption coutumières pour permettre à l'enfant d'être élevé par un parent selon les coutumes de la communauté ; et (v) aider les familles d'enfants pris en charge à récupérer la garde lorsque cela est possible

- un investissement

accru dans la justice réparatrice et les tribunaux alternatifs, y compris : (i) le développement et le financement d'un programme de justice réparatrice, comme alternative au système judiciaire traditionnel ; (ii) le soutien au développement d'un système judiciaire conçu spécifiquement pour les personnes atteintes de troubles causés par l'alcoolisation fœtale (TCAF)

- le soutien à la promotion de la langue et de la culture indigènes, en (i) soutenant les organisations dirigées par des indigènes pour fournir un accès sûr, sans barrière, permanent et significatif aux cultures et aux langues indigènes ; et (ii) en soutenant des programmes de qualité pour les jeunes qui promeuvent la culture et la langue indigènes, et le transfert des connaissances intergénérationnelles.

Communautés nordiques et rurales

Le parti déclare que : -

il envisage des communautés fortes et dynamiques capables de fournir les services dont leurs résidents ont besoin et qu'ils apprécient, y compris les soins de santé, l'éducation, les services aux personnes âgées, le soutien aux petites entreprises et l'agriculture écologiquement durable

- de telles communautés seront d'autant plus possibles que leurs habitants auront des possibilités significatives de participer directement à la prise de décision locale qui affecte leur vie.

Pour soutenir le développement de communautés rurales et nordiques dynamiques, le parti préconise : - augmenter le niveau de participation et d'autonomie des communautés rurales et nordiques, en (i) entreprenant, en partenariat avec les communautés, un examen approfondi de la politique de développement des communautés rurales et nordiques.

maintenir et renforcer les services ruraux et nordiques existants, en (i) faisant tous les efforts possibles pour maintenir les services existants dans les communautés rurales et nordiques, et en s'efforçant d'améliorer les services là où c'est possible ; et (ii) en soutenant les efforts des communautés pour offrir à leurs enfants et à leurs jeunes des activités sportives et d'autres activités récréatives accessibles et abordables -

améliorer les services de transport à destination et en provenance des communautés rurales et nordiques, en (i) rétablissant le service d'autobus dans les communautés rurales et nordiques en collaborant avec les communautés pour élaborer un modèle approprié ; améliorer la disponibilité et l'accessibilité

résumer en quatre mots : **accueillir, protéger, promouvoir et intégrer.** - Pape François, *Fratelli tutti*, 129

Dans le monde moderne, où les inégalités entre pays riches et pays pauvres restent importantes et où les progrès des communications réduisent rapidement les distances, **l'immigration de personnes à la recherche d'une vie meilleure est en augmentation.** Ces personnes viennent de régions moins privilégiées de la planète et leur arrivée dans les pays développés est souvent perçue comme une menace pour les niveaux élevés de bien-être atteints grâce à des décennies de croissance économique. Dans la plupart des cas, cependant, les immigrants répondent à un besoin de main-d'œuvre qui, autrement, resterait inoccupé... Les **institutions des pays d'accueil doivent veiller attentivement à empêcher que ne se répande la tentation d'exploiter les travailleurs étrangers, en leur refusant les mêmes droits que ceux dont jouissent les nationaux, droits qui doivent être garantis à tous sans discrimination.** - 297, 298, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Nous sommes appelés à accueillir les immigrants et les réfugiés avec générosité et bonne volonté, comme s'ils étaient Jésus-Christ lui-même. *Matthieu, chapitre 25*

"Lorsqu'un étranger séjournera avec vous dans votre pays, vous ne lui ferez pas de tort. L'étranger qui séjourne chez vous sera pour vous comme l'indigène, et vous l'aimerez comme vous-même ; car vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte : Je suis le Seigneur ton Dieu. 23 Compendium de la doctrine sociale de l'Église, citant Lev. 19:33-34

des services de télécommunications, en veillant à ce que la large bande dans les zones rurales et nordiques comprenne des fournisseurs de services locaux, afin d'accroître la concurrence - et donc la qualité et l'accessibilité - des services de téléphonie et d'Internet pour les Manitobains des zones rurales et nordiques -

soutenir le développement des petites entreprises dans les communautés rurales et nordiques
- soutenir les communautés rurales et nordiques dans leur transition vers une économie verte

Le parti n'a pas fait de déclaration officielle concernant ses politiques ou ses positions en matière d'immigration : - l'immigration et les nouveaux arrivants



Peuples et relations autochtones

Le parti préconise : -
comme étape significative de la réconciliation, le retour des 338 millions de dollars de prestations fédérales pour les enfants des Premières Nations dans les SEF qui ont été retirés par les deux gouvernements provinciaux précédents
- la négociation d'une restitution supplémentaire pour les dommages causés par le scoop des années 2000.

Immigrants et nouveaux arrivants

Le parti préconise -
être plus accueillant pour les nouveaux Canadiens et Manitobains en veillant à ce que leur éducation et leurs titres de compétences soient reconnus afin qu'ils puissent travailler et gagner plus.

Le parti n'a pas fait de déclaration officielle concernant ses politiques ou ses positions en la matière : - le soutien aux personnes handicapées
- les communautés rurales



Peuples et relations autochtones

Afin de promouvoir de bons emplois et une croissance durable, le parti préconise de -
travailler avec les communautés indigènes pour rechercher un consensus avant le lancement de projets majeurs (y compris les projets de Manitoba Hydro), et créer des opportunités d'emploi pour les peuples indigènes en mettant le partage des revenus des ressources dans un fonds pour l'emploi destiné aux communautés indigènes, en commençant par négocier un accord équitable sur un fonds pour les jeux d'argent
- soutenir la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, en commençant par réformer le système de protection de l'enfance afin de reconnaître le droit des enfants autochtones à grandir dans des foyers autochtones
- la création d'un comité ministériel sur les femmes autochtones disparues et assassinées, dirigé par des femmes autochtones, qui travaillera avec les familles pour mettre en œuvre les recommandations issues de l'enquête nationale

Communautés nordiques et rurales

Le parti préconise -
améliorer les soins de santé pour les Manitobains du Nord en rétablissant le programme d'obstétrique à Flin Flon et Lifelight, en embauchant davantage de sages-femmes dans les communautés du Nord et en établissant un partenariat avec le gouvernement fédéral pour la création de nouveaux centres de santé hospitaliers dans les communautés des Premières nations du Nord
- rétablir la bourse ACCESS pour les étudiants ruraux, du Nord et autochtones

- améliorer les investissements dans les routes provinciales, les écoles, les hôpitaux et d'autres infrastructures, et travailler avec l'industrie pour créer un centre d'excellence pour l'innovation en matière d'infrastructure.
- soutenir les emplois miniers dans le nord du Manitoba en accordant des permis d'exploitation minière pluriannuels

Immigration et nouveaux arrivants

Le parti déclare que : - le

partenariat avec le gouvernement fédéral pour améliorer les services en anglais pour les nouveaux arrivants tout en éliminant progressivement les frais de demande de 500 \$ pour le Programme des candidats des provinces.

Le parti n'a fourni aucune déclaration officielle concernant ses politiques ou ses positions en ce qui concerne : - le soutien aux personnes marginalisées



Le parti déclare que, par principe,

- il s'engage à construire une province où les soins de compassion pour les personnes dans le besoin et un soutien significatif pour les personnes qui ne sont pas en mesure de se soutenir elles-mêmes sont disponibles pour tous.

Soutien aux personnes vulnérables

Personnes handicapées

Le parti préconise - la

transition des Manitobains handicapés qui reçoivent actuellement des prestations d'aide sociale à un nouveau programme de revenu de remplacement mieux adapté à leurs besoins réels

- le soutien d'une approche axée sur l'emploi où l'emploi est l'objectif principal pour les adultes en âge de travailler ayant une déficience intellectuelle
- la création d'un nouveau groupe consultatif d'employeurs et de défenseurs pour développer le potentiel d'emploi des personnes handicapées
- l'engagement d'achever la mise en œuvre des cinq normes de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains d'ici la fin de 2020
- la poursuite de l'amélioration des modèles de financement pour les services de répit, continuer à améliorer les modèles de financement des services de relève, des services de jour, des services de partage de domicile, des services d'aide à la vie autonome et d'autres services afin de s'assurer que les travailleurs de première ligne du Manitoba sont rémunérés pour leurs services
- se concentrer sur une approche "client d'abord" pour améliorer les soins et donner la priorité aux personnes ayant les besoins les plus importants afin que les longues attentes n'ajoutent pas à leurs difficultés
- définir des normes de rendement transparentes et élaborer un moyen de suivre les temps d'attente et d'en rendre compte sur une base annuelle

Victimes d'abus

Afin de mieux soutenir les victimes de violences domestiques et sexuelles, le parti préconise : - la

mise en œuvre d'une législation similaire à la "Clare's Law" pour garantir que les femmes puissent avoir accès à des informations sur les antécédents de violence domestique de leur partenaire

- l'extension de l'éligibilité au congé en vertu du code des normes d'emploi à toutes les victimes de violence sexuelle
- l'amélioration des refuges pour les victimes de violence domestique, y compris de meilleures lignes d'écoute et un suivi intégré.

Communautés nordiques et rurales

Le parti préconise

- d'améliorer la connectivité dans toute la province, (i) en élaborant une stratégie innovante en matière de large bande, en partenariat avec les partenaires municipaux et fédéraux, pour
- (ii) en tirant parti de la " fibre noire " de Manitoba Hydro Telecom pour améliorer la connectivité à travers le Manitoba ; et (iii) en explorant les possibilités de réduction substantielle des coûts par mètre de fibre en rationalisant l'accès à la large bande, dans le cadre de nos processus de délivrance de permis et d'approbation, via les conduits existants.

Peuples autochtones et relations

Le parti préconise -

établir un Fonds de développement minéral du Manitoba (MMDF) de 20 millions de dollars pour encourager l'exploration minérale et le développement économique

- engager un minimum de huit Premières Nations dans un nouveau processus de protocole provincial de développement minéral, avec l'objectif d'avoir des protocoles formalisés d'ici la fin de 2024
- continuer à travailler avec le gouvernement fédéral sur une proposition visant à soutenir le renforcement des capacités et la participation des Autochtones dans le secteur minier
- continuer à soutenir les approches collaboratives qui augmenteront la participation des Autochtones dans tous les secteurs, continuer à soutenir les approches collaboratives qui augmenteront la participation autochtone dans tous les secteurs, y compris les partenariats basés sur les ressources tels que la Nisokapawino Forestry Management Corporation et le consortium de quatre Premières nations sur la rive est du lac Winnipeg
- veiller à ce que les communautés autochtones soient représentées à la fois dans le Fonds de développement économique communautaire et dans le Fonds de développement économique rural, qui sera bientôt lancé.

L'Agence de développement économique du Canada

- continue de faire du transfert des terres visées par les droits fonciers issus des traités une priorité. Depuis mai 2016, 85 785 acres de terres ont été transférées au Canada pour la création de réserves, ce qui représente environ 6 % des acres visées par les droits.

Immigrants et nouveaux arrivants

Le parti déclare que : - les

nouveaux Manitobains attendent beaucoup trop longtemps la reconnaissance de leurs titres de compétences, ce qui signifie que les nouveaux arrivants qui sont médecins, infirmières, ingénieurs, avocats, sages-femmes et 25 autres professions autoréglementées ne peuvent pas exercer la profession qu'ils ont choisie

- entre 2015 et 2017, plus de 3 000 nouveaux Manitobains formés à l'étranger ont demandé à exercer la profession qu'ils avaient choisie, mais seulement 470 ont été acceptés.

réussissent à s'inscrire

Le parti préconise d'augmenter les délais de reconnaissance des titres de compétences étrangers avec le Forum des ministres du marché du travail (FMMT) : - en accélérant la norme d'un an pour la reconnaissance des titres de compétences afin d'exiger une évaluation provisoire dans les six mois

- en modifiant la Loi sur les pratiques d'enregistrement équitables dans les professions réglementées du Manitoba afin d'inclure des dispositions qui garantissent le respect du Nouveau partenariat pour l'Ouest et d'autres accords commerciaux nationaux auxquels le Manitoba est partie en ce qui concerne les décisions relatives à la reconnaissance des titres de compétences.

Points à méditer : Solidarité

Pensez à poser les questions suivantes aux candidats locaux, aux représentants élus et aux partis, et discutez de leurs réponses avec votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues de travail et vos paroissiens :

"Il est toujours important, comme l'a dit l'archevêque Donald Bolen de Regina, d'écouter les voix de ceux qui souffrent, d'être guidés par elles dans la manière dont nous réagissons et d'être prêts à s'engager avec eux pour aller de l'avant. (Catholic Register 18 juillet 2021)

- Que signifie écouter la voix d'une personne qui souffre et se laisser guider par elle ? -

Qui, au Manitoba et dans le monde, souffre actuellement ?

- Comment ces voix peuvent-elles être entendues avec douceur et respect, et interprétées dans le contexte du cadre moral de l'auditeur, afin qu'une réponse saine, positive et aimante puisse être déterminée ?

Droits et réconciliation des peuples autochtones

- Comment tous les niveaux du gouvernement du Manitoba et l'Église peuvent-ils travailler ensemble pour faciliter la réconciliation de tous les niveaux de la société manitobaine avec les peuples indigènes, afin que tous les Manitobains puissent bénéficier d'une relation juste et faire l'expérience de la croissance en tant que société ?

Santé mentale et toxicomanie

Au niveau national, plusieurs partis ont proposé de décriminaliser la vente et la possession de drogues, afin de se concentrer sur le traitement de la toxicomanie en tant que problème de santé.

- Est-il possible, en décriminalisant la vente et la possession de drogues, de soulager un système de justice pénale surchargé et d'aider un plus grand nombre d'individus à guérir et à se rétablir d'une dépendance ? Dans l'affirmative, à quoi pourrait ressembler une approche utile ?

- Est-il possible, grâce à la révision de la législation pénale, à l'éducation et à des initiatives ciblées en matière de soins de santé, de donner aux individus une plus grande liberté pour "développer leurs potentialités, prendre conscience de leur dignité et se préparer à affronter leur destin unique et individuel" (citation de St. Paul II) ?

(citant St. Jean-Paul II, *Sur la centième année (Centesimus Annus) #39*).

- Existe-t-il un moyen de garantir que ces mesures s'accompagnent de mécanismes efficaces pour s'attaquer aux causes profondes de la toxicomanie et l'éliminer, par exemple par le biais d'initiatives éducatives à tous les niveaux de la société ?

Réfugiés et nouveaux arrivants

- Que fait-on et que faudrait-il faire de plus, le cas échéant, pour que les réfugiés et les nouveaux arrivants soient en sécurité, en bonne santé et puissent s'épanouir au Manitoba ?

Dans quelle mesure les politiques d'immigration devraient-elles être guidées par des priorités économiques plutôt qu'humanitaires ?

Communautés nordiques et rurales

- Qu'est-ce qui est fait et qu'est-ce qui devrait être fait, le cas échéant, pour assurer une vie rurale saine et dynamique au Manitoba ? Parmi ces mesures, quelles sont celles qui devraient être prises au niveau fédéral ? Au Manitoba ? Par les entreprises, les résidents et les associations civiles des zones rurales ?

- Les régions nordiques sont également un sujet de préoccupation. Quelles sont les circonstances particulières auxquelles sont confrontés les habitants du Nord et comment évaluer au mieux leurs besoins ?

Le bon gouvernement : Démocratie, justice et paix

Rôle et objectif du gouvernement | Gestion et réforme | Relations intergouvernementales | Sécurité publique

L'enseignement catholique

Le rôle du gouvernement

Conformément à sa conception de la finalité de la vie humaine, l'Église enseigne que le rôle propre du gouvernement est de fournir un **cadre juridique et économique dans lequel le bien commun peut s'épanouir**, afin que le peuple puisse accomplir sa mission, c'est-à-dire qu'il puisse utiliser la liberté que Dieu lui a donnée pour rechercher la vérité et retourner ainsi à Lui.

Une **démocratie authentique** n'est pas seulement le résultat d'une observation formelle d'un ensemble de règles, mais le fruit d'une **acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques** : la dignité de toute personne humaine, le respect des droits de l'homme, l'engagement en faveur du bien commun comme finalité et critère d'orientation de la vie politique. **En l'absence d'un consensus général sur ces valeurs, la démocratie perd son sens profond** et sa stabilité est compromise.

La doctrine sociale de l'Église considère le relativisme éthique, qui soutient qu'il n'existe pas de critères objectifs ou universels pour établir les fondements d'une hiérarchie correcte des valeurs, comme **l'une des plus grandes menaces** pour les démocraties modernes. - 407, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Institutions et démocratie

408. Le Magistère reconnaît la validité du principe de la répartition des pouvoirs dans un État : "Il est préférable que chaque pouvoir soit équilibré par d'autres pouvoirs et par d'autres sphères de responsabilité qui le maintiennent dans de justes limites. C'est le principe de l'État de droit, dans lequel la loi est souveraine, et non la volonté arbitraire des individus". - 408, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Les responsabilités de l'État sont les suivantes :

- assurer à tous les individus la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel, en maintenant un cadre capable de **fournir tous les biens matériels, moraux et spirituels nécessaires au bien commun**
- harmoniser les différents intérêts des secteurs de la société avec les exigences de la justice, y compris en particulier la **conciliation de la propriété privée des biens avec le bien commun**
- **ordonner la société non seulement en fonction des désirs de la majorité**, mais du bien effectif de tous les membres de la communauté, y compris les minorités
- 168, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*



Rôle et objectif du gouvernement

Le parti affirme, par principe, que : - les citoyens doivent pouvoir participer aux décisions politiques, économiques et environnementales qui les concernent

Le parti déclare en outre que : -

le rôle principal du gouvernement est de travailler en collaboration pour trouver les meilleures solutions aux problèmes critiques auxquels nous sommes confrontés

- les Manitobains veulent que le gouvernement agisse avec une ouverture et une transparence véritables, en plaçant les préoccupations des gens ordinaires avant les intérêts politiques partisans

Gestion et réforme

Le parti déclare que

- à l'heure actuelle, le système électoral manitobain du "winner-take-all" permet aux partis politiques de gouverner avec une majorité sans avoir obtenu la majorité des votes. Ce n'est pas juste pour la majorité des électeurs et ce n'est pas la façon dont un gouvernement représentatif devrait fonctionner
- le parti croit qu'un système de vote à représentation proportionnelle donnera plus de sens à chaque vote et résultera en une législature plus représentative et plus responsable
- il cherche également à renforcer la démocratie au Manitoba par des mesures de responsabilité accrues, une plus grande participation des citoyens entre les élections, et une plus grande équité et stabilité des élections.

Le parti préconise - l'

introduction de la représentation proportionnelle et d'une plus grande prérogative des députés provinciaux en : (i) en mettant en place un système électoral proportionnel mixte qui est plus représentatif et plus responsable envers la population du Manitoba ; (ii) en permettant plus de "votes libres" à l'Assemblée législative afin que les députés puissent représenter plus directement les souhaits et les points de vue de leurs électeurs ; et (iii) en adoptant des mesures pour s'assurer que les projets de loi d'initiative parlementaire sont pleinement pris en compte dans le processus législatif

- encourager une plus grande consultation et une plus grande responsabilité entre les élections, en (i) exigeant que le premier ministre, au cours de chaque période de douze mois suivant la formation du gouvernement, tienne au moins deux assemblées publiques locales ; (ii) en demandant à chaque ministre, au cours de chaque période de douze mois suivant la formation du ministère, d'organiser au moins un forum public pour expliquer et répondre aux questions concernant ses principales initiatives ; et (iii) en ne mettant en œuvre de nouveaux programmes publics importants ou de nouvelles lois/réglementations qu'après avoir procédé à une consultation publique significative - accroître la participation des jeunes au processus démocratique en (i) encourageant le vote des jeunes en créant davantage d'opportunités significatives pour les jeunes de participer au processus démocratique, par le biais de campagnes dans les médias sociaux, et en rendant l'opportunité de voter aussi accessible que possible à ceux qui votent pour la première fois ; et (ii) en abaissant l'âge du vote à 16 ans - en respectant

les mandats fixes et les dates d'élection, y compris en respectant la législation existante qui fixe le mandat du parti au pouvoir à quatre ans, la date de l'élection étant fixée à la fin des quatre ans, à moins que le gouvernement ne tombe à la suite d'un vote de défiance

- pour assurer un plus grand respect du processus législatif par les membres de l'Assemblée législative, (i) en exigeant que les membres de son parti à l'Assemblée législative fassent preuve d'une présence plus respectueuse pendant les processus législatifs ;
- pour encourager une plus grande responsabilité fiscale et une plus grande obligation de rendre des comptes au sein du gouvernement, (i) en exigeant la publication du coût complet de toutes les nouvelles initiatives gouvernementales importantes avant leur mise en œuvre ; (ii) en n'engageant de nouvelles dépenses publiques ou mesures fiscales importantes qu'après une consultation publique significative ; et (iii) en exigeant que les raisons pour lesquelles les recommandations soumises par le Bureau du vérificateur général n'ont pas été mises en œuvre soient rendues publiques dans un délai raisonnable.

Relations intergouvernementales

Le parti déclare, par principe, que :

- les personnes les plus touchées par une situation doivent avoir l'autorité pour la résoudre ; des administrations distantes ne peuvent pas répondre de

Le rôle de l'Église

Lorsque le Magistère de l'Église intervient dans des questions concernant la vie sociale et politique, il ne manque pas de respecter les exigences d'une autonomie bien comprise, car "le Magistère de l'Église ne veut pas exercer un pouvoir politique ni éliminer la liberté d'opinion des catholiques sur des questions contingentes. Il entend au contraire - comme c'est sa fonction propre - instruire et éclairer la conscience des fidèles, en particulier de ceux qui sont engagés dans la vie politique, afin que leur action serve toujours à la promotion intégrale de la personne humaine et du bien commun. La doctrine sociale de l'Église n'est pas une intrusion dans le gouvernement des différents pays. Il s'agit pour le laïc catholique d'un devoir de cohérence morale, trouvé dans sa conscience, qui est une et indivisible". 571, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Gérance de l'office

L'administration publique, à tous les niveaux - national, régional, communautaire - doit être **orientée vers le service des citoyens**, en tant que gestionnaire des ressources du peuple, qu'elle doit administrer **en vue du bien commun**.

Les recettes fiscales et les dépenses publiques revêtent une importance économique cruciale pour toute communauté civile et politique. L'objectif à atteindre est celui d'un financement public capable de devenir un instrument de développement et de solidarité. Un **financement public juste, efficace et efficient aura des effets très positifs sur l'économie**, car il favorisera la croissance de l'emploi et soutiendra les activités des entreprises et des associations, et contribuera à accroître la crédibilité de l'État en tant que garant des systèmes d'assurance et de protection sociales qui visent avant tout à protéger les membres les plus faibles de la société.

Les dépenses publiques sont orientées vers le bien commun lorsque certains principes fondamentaux sont respectés : le paiement des impôts dans le cadre du devoir de solidarité ; une application raisonnable et équitable des impôts ; la précision et l'intégrité dans l'administration et la distribution des ressources publiques.

Dans la redistribution des ressources, les dépenses publiques doivent respecter les principes de solidarité, d'égalité et de valorisation des talents. Elle doit également accorder une plus grande attention aux familles, en leur consacrant un montant adéquat de ressources. **Dans le système démocratique, l'autorité politique est responsable devant le peuple.** 355, 408, 412, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Réforme démocratique

Les organes représentatifs doivent être soumis à un contrôle social efficace. Ce contrôle peut s'exercer **surtout dans le cadre d'élections libres qui permettent la sélection et le changement des représentants.** L'obligation pour les élus de rendre compte de leur travail - qui est

manière adéquate

- il soutient une restructuration des institutions sociales, politiques et économiques vers un système démocratique, moins bureaucratique, où le pouvoir est rendu aux communautés locales

- en ce qui concerne les accords commerciaux et les institutions, il chercherait à mettre en œuvre un système de commerce équitable où la production régionale est consommée par la région en premier lieu et où le solde serait échangé en dehors de la région pour les biens et les services qui ne sont pas fournis localement

Sécurité publique

Le parti déclare que :

- le sentiment de sécurité est un besoin fondamental qui doit être satisfait pour que les individus et les communautés puissent prospérer
- pour respecter pleinement le droit de tous les Manitobains à se sentir en sécurité dans leurs communautés, il faut adopter une approche holistique et préventive de la sécurité publique, qui s'attaque aux causes profondes de la criminalité
- la construction de communautés fortes est la première et la meilleure ligne de défense pour la prévention à long terme de la criminalité. Des facteurs tels que la pauvreté, la toxicomanie et l'exclusion sociale contribuent à l'augmentation des taux de criminalité
- Une stratégie de sécurité publique efficace doit d'abord veiller à ce que les personnes reçoivent le soutien dont elles ont besoin pour prospérer au sein de leur communauté. Cela implique de s'attaquer aux inégalités sociales et économiques dans notre province, notamment en réduisant les taux de pauvreté par l'introduction d'un revenu de base universel et en augmentant le soutien aux programmes sociaux communautaires
- une véritable justice est possible lorsque les mesures les plus efficaces sont prises pour s'assurer que les peines infligées pour les crimes ne rendent pas les délinquants plus susceptibles de récidiver. Pour ce faire, un programme de justice réparatrice sera mis en place, axé sur la réhabilitation des délinquants par la réconciliation avec les victimes et la communauté
- il soutient les alternatives aux systèmes judiciaires traditionnels, le cas échéant, ainsi que les alternatives à l'incarcération, telles que la restitution, le service communautaire et les peines communautaires (voir le rapport de l'enquête sur la justice autochtone au Manitoba), et les interventions après la libération qui ont fait leurs preuves en améliorant les résultats des personnes sortant de prison et en réduisant ainsi les taux de récidive.

Pour assurer la sécurité des Manitobains, le parti préconise : - soutenir les mesures qui s'attaquent aux facteurs de risque sociaux et économiques avérés, y compris (i) la mise en œuvre de mesures de réduction de la pauvreté telles que l'octroi d'un revenu de base pour protéger les Manitobains des facteurs de risque économiques associés à la criminalité ; (ii) assurer un meilleur accès à des services de qualité en matière de santé mentale et de toxicomanie pour réduire la criminalité liée à la drogue ; (iii) la promotion de programmes autochtones culturellement adaptés, axés sur le renforcement de la résilience et le dépassement des traumatismes intergénérationnels et de l'héritage du colonialisme

- le soutien aux programmes communautaires axés sur les jeunes et les familles, y compris (i) des initiatives de prévention du crime fondées sur des données probantes et axées sur le développement social de la petite enfance et l'établissement de relations saines ; (ii) l'accès à des programmes récréatifs et artistiques structurés de qualité ; et (iii) le soutien aux programmes axés sur la promotion de relations familiales saines et l'aide aux parents pour qu'ils acquièrent des compétences et accèdent aux ressources
- un plus grand soutien aux initiatives générées au niveau communautaire, y compris : (i) des initiatives communautaires en matière de sécurité ; et (ii) des consultations régulières avec des organisations communautaires sûres afin de garantir des réponses adaptées à la communauté en matière d'intervention criminelle
- l'élaboration et le financement d'un programme de justice réparatrice, y compris : (i) la nomination d'un conseil consultatif de la justice réparatrice du Manitoba ; (ii) un programme de justice réparatrice axé sur la réadaptation des délinquants par la réconciliation avec les victimes et l'ensemble de la collectivité ; des politiques concernant l'utilisation des programmes de justice réparatrice ; (iii) le financement des programmes de justice réparatrice ; un recours accru aux tribunaux alternatifs, y compris un investissement accru dans les tribunaux de santé mentale, les tribunaux de traitement de la toxicomanie et les tribunaux spécialisés dans les troubles causés par l'alcoolisation fœtale, afin d'aider plus efficacement les délinquants et de réduire leur implication dans le système de justice pénale
- un soutien aux programmes avant et après la libération afin de réduire la récidive, y compris (i) des services appropriés et culturellement pertinents pour les détenus sur des questions telles que la toxicomanie, la violence familiale et domestique, et le fait de surmonter l'expérience d'avoir été abusé sexuellement ; (ii) des interventions avant et après la libération qui se concentrent sur l'éducation, l'emploi et la réinsertion dans la société.



garantie par le respect des conditions électorales - est un élément constitutif de la représentation démocratique.

Parmi les déformations du système démocratique, la corruption politique est l'une des plus graves. S'il n'y a pas de vérité ultime pour guider et orienter l'action politique, les idées et les convictions peuvent facilement être manipulées pour des raisons de pouvoir. **Une démocratie sans valeurs se transforme facilement en totalitarisme.** - 406-412, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Coopération et respect entre les parties

Les partis politiques ont pour mission de favoriser une large participation et de rendre les responsabilités publiques accessibles à tous. Les **partis politiques sont appelés à interpréter les aspirations de la société civile, en les orientant vers le bien commun...** Une démocratie authentique n'est pas seulement le résultat de l'observation formelle d'un ensemble de règles, mais le fruit d'une **acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques : la dignité de toute personne humaine, le respect des droits de l'homme, l'engagement en faveur du bien commun en tant que finalité et critère d'orientation de la vie politique.** En l'absence d'un consensus général sur ces valeurs, le sens profond de la démocratie est perdu et sa stabilité est compromise. - 407, 413, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Gouvernements subsidiaires : provinces, municipalités, territoires et aborigènes

Le principe de subsidiarité s'oppose aux diverses formes de centralisation, de bureaucratisme et d'assistance, ainsi qu'à la présence injustifiée et excessive de l'État dans les mécanismes publics... De même qu'il est gravement erroné de retirer aux individus ce qu'ils peuvent accomplir par leur propre initiative et industrie pour le donner à la communauté, de même c'est **une injustice et en même temps un grave mal et une perturbation du bon ordre que d'attribuer à une association plus grande et plus élevée ce que des organisations plus petites et subordonnées peuvent faire.** -185, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Paix et bon ordre

Commerce

L'Église a maintes fois attiré l'attention sur les aberrations du système du commerce international qui, souvent, en raison de politiques protectionnistes, **discrimine les produits provenant des pays les plus pauvres** et entrave la croissance de l'activité industrielle et le transfert de technologie vers ces pays.

La détérioration continue des échanges de matières premières et l'élargissement du fossé entre les pays riches et les pays pauvres ont incité l'Église à souligner **l'importance des critères éthiques** qui devraient constituer la base des relations économiques internationales : la recherche du bien commun et la destination universelle des biens, l'équité dans les relations commerciales et l'attention portée aux droits et aux besoins des pauvres dans les politiques relatives au commerce et à la coopération internationale.

Rôle et objectif du gouvernement :

La constitution du parti stipule que : -

le parti s'engage à faire de la dignité des individus le principe cardinal d'une société démocratique et l'objectif premier de toute organisation et activité politique dans une telle société. Conformément à cette philosophie, le Parti libéral du Manitoba souscrit aux droits fondamentaux et à la dignité de la personne.

Afin de promouvoir le bien-être politique, économique, culturel et général des Manitobains, il reconnaît que la dignité humaine dans un système démocratique exige que tous les citoyens aient accès à une information complète sur les politiques et la direction du parti, qu'ils aient la possibilité de participer à des débats publics et qu'ils aient la possibilité d'exprimer leur opinion sur les politiques du parti. et l'évaluation publique de ces politiques et de cette direction ; et les moyens de modifier ces politiques et cette direction, s'ils le jugent souhaitable

Intendance et réforme

Le parti déclare que : - certains des avantages offerts aux députés ruraux et nordiques du Manitoba sont plus riches que ce qui est offert ou permis aux députés à Ottawa

- le gouvernement fédéral interdit aux députés de réclamer des dépenses pour une résidence secondaire

- les députés du Manitoba qui vivent à 50 km de Winnipeg sont admissibles à des allocations non imposables pour couvrir leurs frais personnels et de subsistance lorsqu'ils doivent se rendre à l'assemblée législative à partir de leur collectivité d'origine. Les députés de Winnipeg ne sont pas éligibles

- faire respecter l'État de droit en renforçant les règles relatives aux conflits d'intérêts pour les politiciens, et demander une enquête sur les pots-de-vin et les contrats autour du quartier général de la police de Winnipeg.

Le parti préconise - la

fin de la pratique consistant à subventionner les hypothèques secondaires des députés ruraux et nordiques, sous la forme de frais de résidence temporaire : jusqu'à un maximum de 1368 \$ par mois pour les coûts liés à la location d'un logement ou pour les coûts liés à une résidence secondaire. L'indemnité mensuelle de location est indexée, ce qui signifie qu'elle augmente automatiquement chaque année.

Sécurité publique

Le parti déclare que : -

une récente enquête du Globe and Mail a révélé que des organisations criminelles transnationales blanchissent les fonds qu'elles tirent de la traite des êtres humains par l'intermédiaire de sociétés à numéro dans tout le Canada, y compris au Manitoba, dont les lois sur la divulgation des sociétés permettent aux criminels de se cacher

Le parti préconise -

rendre les rues plus sûres et sévir contre le trafic d'êtres humains en coupant les sources de financement des criminels, en mettant en place un registre public transparent et consultable de la propriété effective des sociétés.



Objectif et rôle du gouvernement

Afin de promouvoir de bons emplois et une croissance durable tout en répondant aux besoins sociaux, le parti préconise de chercher à mieux aligner les entreprises sociales et les marchés publics

Gérance de l'office

Le parti préconise : -

continuer à indexer les tranches de l'impôt sur le revenu des particuliers et le montant personnel de base sur l'inflation

- maintenir le calendrier pour équilibrer le budget provincial établi dans le budget du Manitoba de 2019

- demander au 1 % des revenus les plus élevés - les personnes gagnant plus de 250 000 \$ - de contribuer un peu plus, et utiliser ces fonds pour investir dans les services publics pour tous les Manitobains.

- annuler 23 millions de dollars de contrats provinciaux inutiles, et utiliser les économies réalisées pour financer des services publics essentiels.

Les déséquilibres économiques et sociaux dans le monde du travail doivent être traités en rétablissant une juste hiérarchie des valeurs et en plaçant la **dignité humaine des travailleurs au-dessus de tout**. - 370, 321, 364 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

"L'ouverture au monde" est une expression qui a été cooptée par le secteur économique et financier et qui est désormais utilisée exclusivement pour désigner l'ouverture aux intérêts étrangers ou la liberté des puissances économiques d'investir sans obstacles ni complications dans tous les pays. Les conflits locaux et le mépris du bien commun sont exploités par l'économie mondiale pour imposer un modèle culturel unique. Cette culture unifie le monde, mais divise les personnes et les nations, car "la mondialisation croissante de la société fait de nous des voisins, mais pas des frères".

Nous sommes plus seuls que jamais dans un monde de plus en plus massifié qui favorise les intérêts individuels et affaiblit la dimension communautaire de la vie. Il existe en effet des marchés où les individus deviennent de simples consommateurs ou des spectateurs. En règle générale, l'avancée de ce type de mondialisation renforce l'identité des plus puissants, qui peuvent se protéger, mais elle tend à diminuer l'identité des régions plus faibles et plus pauvres, les rendant plus vulnérables et plus dépendantes. La vie politique devient ainsi de plus en plus fragile face aux puissances économiques transnationales qui fonctionnent selon le principe "diviser pour régner".

Pape François, *Fratelli tutti*, 12

Justice pénale et sécurité publique

Afin de protéger le bien commun, l'autorité publique légitime doit exercer le droit et le devoir d'infliger des peines en fonction de la gravité des crimes commis. L'État a la **double responsabilité** de décourager les comportements qui portent atteinte aux droits de l'homme et aux normes fondamentales de la vie civile, et de réparer, par le biais du système pénal, le désordre créé par l'activité criminelle...

La peine ne sert pas seulement à défendre l'ordre public et à garantir la sécurité des personnes, elle devient aussi un **instrument de correction du délinquant**. L'objectif est double. D'une part, favoriser la réinsertion du condamné dans la société ; d'autre part, promouvoir une justice qui réconcilie, **une justice capable de rétablir l'harmonie** dans les relations sociales perturbées par l'acte criminel commis. - 402 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Sécurité publique

Le parti préconise -

rendre les communautés plus sûres en introduisant des mesures significatives, efficaces et fondées sur des preuves pour lutter contre les addictions, y compris un site de consommation sûre, un programme de gestion de l'alcool et de nouvelles installations.



Le parti déclare, par principe, qu'il s'engage à : - un gouvernement efficace et efficient avec un plan fiscal crédible pour assurer le succès et la viabilité à long terme des services essentiels - la croissance économique et la création d'emplois grâce à l'entreprise privée, l'esprit d'entreprise et la compétitivité commerciale favorisés par la création de conditions égales pour tous - un gouvernement respectueux et sensible à la volonté des personnes qu'il sert ; engagé à la fois dans les responsabilités et l'esprit de la démocratie.

Gestion et réforme

Impôts et recettes

Le parti déclare que : -

il s'est engagé en 2019 à un retour progressif à l'équilibre avec près de 7 milliards de dollars de nouveaux investissements cumulés sur 4 ans et des impôts moins élevés pour les Manitobains

- son plan prévoyait une croissance naturelle des revenus et une augmentation des investissements dans les services publics nécessaires

- son plan donnait la priorité aux investissements dans la santé, l'éducation et les familles

- dans son budget 2023, il a donné la priorité : (i) à l'aide aux Manitobains ; (ii) à des rues plus sûres ; (iii) aux soins de santé ; (iv) au soutien aux communautés ; et (v) aux opportunités futures, y compris : *

5500 \$ d'économies totales pour la famille moyenne à deux revenus d'ici 2024

* 311 millions de dollars d'allègement fiscal grâce à une augmentation du montant personnel de base en 2023, permettant à la famille moyenne à deux revenus d'économiser plus de 1000 \$ en 2023, par rapport à 2022

* 160 millions de dollars pour augmenter les seuils des tranches d'imposition à 47 000 \$ et 100 000 \$ en 2024

* combinés, le montant personnel de base et les augmentations des tranches d'imposition permettront à la famille moyenne à deux revenus d'économiser plus de 1000 \$ en 2024 * l'augmentation du montant personnel de base et l'augmentation des tranches d'imposition permettront à la famille moyenne à deux revenus d'économiser plus de 1000 \$ en 2024 190 millions de dollars pour réduire les paiements facturés à Manitoba Hydro, ce qui permettra à Manitoba Hydro et aux contribuables d'économiser plus de 4 milliards de dollars sur la période 2023-2024

* augmentations du salaire minimum en avril et en octobre, pour le porter à 15 \$ l'heure

* les paiements du Family Affordability Package et du Carbon Tax Relief Fund ont fourni à la famille moyenne 825 \$ depuis l'automne 2022 pour lutter contre la hausse des coûts.

Réforme fiscale

Dans le cadre d'une "garantie en cinq points" lors de l'élection précédente, le parti a promis :

- une réduction d'impôt de 2 020 dollars, afin de réduire les impôts des familles de travailleurs

- une garantie de financement de 2 milliards de dollars pour les soins de santé.

Le parti préconise en outre - d'

accroître l'équité fiscale pour les petites entreprises, en réduisant de 50 % la surcharge d'intérêt fiscal de 6 à 3 % pour les contribuables qui doivent payer des impôts administrés par les provinces

- de réduire les frais d'immatriculation des véhicules de tourisme en annulant l'augmentation de 30 % mise en œuvre en 2012

Réforme démocratique

Le parti préconise -

mettre fin aux subventions des contribuables aux partis politiques paresseux en éliminant la subvention manitobaine pour les campagnes électorales, tout en maintenant les aides actuelles aux candidats individuels.

Services sociaux

Afin d'améliorer la prestation des services sociaux financés par le gouvernement, le parti préconise de -

de recentrer les responsabilités du Bureau de l'impact social afin de centraliser et de moderniser diverses stratégies, y compris les SIB, la finance sociale, l'entreprise sociale et les marchés publics à impact social.

Services aux anciens combattants

Afin d'offrir un meilleur soutien aux anciens combattants, le parti préconise de - d'ordonner à Manitoba Liquor and Lotteries d'ajuster l'accord de partage des revenus avec les organisations d'anciens combattants de 20:80 à 25:75 jusqu'à l'achèvement de l'examen provincial des jeux
- d'introduire des modifications législatives pour harmoniser les exemptions d'impôts fonciers municipaux dans toute la province pour les plus de 70 sections locales d'anciens combattants du Manitoba
- de fournir 500 000 \$ de plus sur une base annuelle, grâce à ces changements, pour les services qui appuient les anciens combattants.

Relations intergouvernementales :

Le parti déclare que : - Les municipalités manitobaines sont des partenaires clés pour alimenter l'économie provinciale.

Afin de stimuler davantage les investissements en capital du secteur privé dans l'ensemble du Manitoba, le Parti préconise ce qui suit : - donner suite aux recommandations de l'Examen 2019 de la planification, des permis et du zonage au Manitoba, ce qui renforcera considérablement le PIB provincial, l'assiette fiscale municipale et le potentiel de création d'emplois, en particulier à Winnipeg, chaque jour où les retards inutiles dans l'obtention des permis sont réduits
- établir un partenariat avec la région métropolitaine de Winnipeg pour créer un plan de croissance de la région de la capitale qui fournira une meilleure infrastructure à moindre coût, l'établissement d'un processus de collaboration avec l'Association des municipalités du Manitoba pour renforcer les possibilités de croissance et de partenariat entre la province et les municipalités, avec une discussion équilibrée des recettes et des dépenses
- l'établissement d'un programme d'audit et de responsabilité des municipalités pour fournir des audits d'optimisation des ressources par des tiers aux municipalités désireuses d'améliorer les services sans augmenter les impôts
- l'investissement de 5 millions de dollars pour aider les municipalités à identifier les dépenses inefficaces et les solutions novatrices, sur la base d'une analyse du retour sur investissement.

Pour soutenir les municipalités, le budget 2023 du parti prévoit des investissements de : - 217 millions de dollars dans le financement total du fonctionnement des municipalités - 47 millions de dollars de plus que l'an dernier et la plus forte augmentation en dix ans
- 268,5 millions de dollars dans les dépenses en capital pour construire, rénover et agrandir plus d'écoles
- 100 millions de dollars de nouveau financement pour les divisions scolaires
- plus de 81 millions de dollars aux organismes d'intégration communautaire et de services aux enfants handicapés pour un salaire moyen financé de 19 \$ l'heure, ce qui porte le budget total des services aux personnes handicapées à un montant historique de 640 millions de dollars cette année
- 76,8,7 millions de dollars pour soutenir les initiatives de recyclage, de compostage et de réacheminement des déchets
- 50 millions de dollars pour le Fonds pour les arts, la culture et le sport dans la communauté
- 10 millions de dollars pour soutenir un nouveau plan d'investissement dans les parcs.

Commerce extra-provincial

Afin de réduire les obstacles au commerce intérieur, le parti préconise : - élargir les marchés existants et rechercher de nouvelles possibilités d'exportation grâce à une nouvelle stratégie commerciale ciblée ; améliorer le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre ;
d'ouvrir le marché provincial du cannabis, en mettant en œuvre une approche progressive de la vente au détail qui tire le meilleur parti des secteurs public et privé et offre des possibilités uniques de participation aux entreprises autochtones, en ouvrant 46 magasins avec pour objectif immédiat de permettre à 90 % des Manitobains d'avoir accès à la vente au détail de cannabis à moins de 30 minutes en voiture, la libéralisation de la distribution et de la vente de bière, de vin et de spiritueux, afin d'offrir aux Manitobains un plus grand choix et des prix plus bas, y compris (i) l'exemption des distillateurs, cidreries et brasseurs artisanaux de la majoration pour les ventes sur place dans les brasseries, les distilleries et les cidreries ; (ii) la poursuite de la promotion de la réduction des prix interprovinciaux de l'alcool.
(iii) collaborer avec l'industrie locale de la bière artisanale et les distillateurs pour réduire davantage les formalités administratives et les obstacles à la croissance.

Sécurité publique

Pour faire face à l'escalade des taux de toxicomanie et de criminalité à Winnipeg et dans toute la province, le parti préconise ce qui suit : - une éducation moderne pour les enfants, y compris (i) l'élaboration d'un programme moderne de lutte contre les dépendances, mettant l'accent sur le rôle de

la pression des pairs, des médias sociaux et des influences culturelles, avec des leçons fondées sur des preuves ; et (ii) l'engagement des élèves avec ces résultats d'apprentissage modernisés et adaptés à l'âge liés à l'abus de substances et à la prévention, à partir de la troisième année

- la fourniture de plus de services de traitement, plus rapidement, sur la base d'une révision complète des dépendances mentales et de santé dans la province ; et (i) ajouter 12 nouvelles places de traitement et d'attente pour les personnes souffrant de psychose liée à la méthamphétamine et d'autres problèmes de santé mentale et de toxicomanie à la salle d'urgence du Centre des sciences de la santé ; (ii) créer un nouveau centre de dégrisement ; et (iii) l'ajout de logements supervisés, d'une nouvelle clinique RAAM et d'un nouveau centre de rétablissement et d'accueil - l'affectation de 10 millions de dollars pour aider la police à lutter contre les gangs et les criminels dans l'ensemble du Manitoba
- l'instruction donnée à la Commission de police du Manitoba d'offrir des conseils sur les meilleurs moyens d'améliorer la sécurité au centre-ville de Winnipeg, y compris l'utilisation de patrouilles à pied, de caméras de surveillance, d'un meilleur éclairage, d'équipement de communication d'urgence et d'une meilleure coordination avec le secteur privé
- le lancement d'une campagne publicitaire éclair d'Échec au crime à Winnipeg, Brandon et dans les régions rurales du Manitoba, y compris plus d'argent pour les dénonciations de drogues
- répondre aux renseignements sur les drogues avec un plus grand soutien à l'application tactique par le service de police de Winnipeg
- mettre les trafiquants de drogue en fuite en fournissant plus de ressources à l'Unité des enquêtes de sécurité publique
- réprimer la criminalité en améliorant le partage des renseignements criminels entre la GRC et les forces de police municipales et en soutenant les opérations des forces conjointes
- faciliter la transformation de l'argent et des biens saisis pour la drogue en ressources pour la police en élargissant la confiscation civile
- soutenir les programmes communautaires de prévention du crime qui mobilisent les ressources gouvernementales et communautaires pour aider les Manitobains à risque.

Le budget 2023 du parti comprend des investissements de plus de 100 millions de dollars pour relever les défis des crimes violents et de l'itinérance dans l'ensemble du Manitoba, y compris :

- 51,8 millions de dollars pour la Stratégie manitobaine de lutte contre les crimes violents sur deux ans, avec 34,6 millions de dollars alloués en 2023.
- plus de 51 millions de dollars pour la stratégie manitobaine de lutte contre le sans-abrisme
- 3,6 millions de dollars pour le Downtown Community Safety Partnership afin de rendre le centre-ville de Winnipeg plus sûr et plus accueillant pour les entreprises et les habitants.
- 100 000 \$ pour soutenir les activités courantes de la Winnipeg Bear Clan Patrol Inc.
- 9,4 millions de dollars pour 1 000 nouvelles places de traitement pour les prestataires de services de traitement de la toxicomanie et des dépendances dans l'ensemble du Manitoba
- 1 million de dollars pour soutenir l'augmentation du nombre de lits dans les unités de stabilisation des crises et les services de télépsychiatrie afin d'élargir l'accès aux Manitobains vivant dans les communautés rurales et éloignées.
- 1,5 million de dollars pour les services de santé mentale pour les enfants et les jeunes afin d'améliorer l'accès et de réduire les temps d'attente
- investir 600 000 \$ dans des lits communautaires de gestion du sevrage résidentiel de durée flexible à Brandon

Points à méditer : Le bon gouvernement

Pensez à poser les questions suivantes aux candidats locaux, aux représentants élus et aux partis, et discutez de leurs réponses avec votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues de travail et vos paroissiens :

Le rôle et l'objectif du gouvernement

L'Église a des idées précises sur le but de la vie et sur le rôle que doivent jouer la société civile, le gouvernement et les autres institutions sociales pour favoriser et soutenir cette vie.

- ces idées sont-elles partagées par la plupart des Manitobains, ou seraient-ils d'accord si on les aidait à comprendre nos positions ? - Y a-t-il des valeurs partagées par la plupart des Manitobains ? Dans l'affirmative, quelles sont-elles et comment éclairent-elles le rôle du gouvernement et des autres institutions sociales ? Par exemple, que nous devons-nous les uns aux autres et que signifie la réponse pour le gouvernement, les organisations caritatives, les écoles, etc. - Est-il possible de définir de manière significative ou responsable un rôle pour le gouvernement - et donc le programme d'un parti - sans référence à la finalité de la vie ou d'autres institutions sociales ? Les catholiques doivent-ils attendre des partis politiques qu'ils fassent part de leur point de vue sur la finalité de la vie et le rôle du gouvernement dans le cadre de leur programme ?

Respect et bonne gouvernance

- Beaucoup de nos partis politiques ont l'habitude, lorsqu'ils élaborent leurs programmes et leurs déclarations de politique générale, de se concentrer au moins autant sur ce qui ne va pas chez les autres partis que sur ce qui va bien chez eux. Comment pouvons-nous, en tant que citoyens et électeurs, encourager les partis à chercher un terrain d'entente, à se parler positivement et respectueusement, et à exprimer leurs suggestions d'amélioration dans un esprit de respect et de collaboration ? - Nous avons constaté, lors de nos conversations avec les candidats et même avec les membres des partis les plus partisans, que le plus grand nombre de personnes sont d'accord sur bien plus de points de droit, de tort, de bien et de mal qu'elles ne sont en désaccord. Est-il possible pour nous d'entamer des conversations en évaluant nos points d'accord et les choses que nous avons déjà accomplies, avant de sauter sur les différences et les déficiences qui pourraient avoir tendance à nous éloigner les uns des autres ?

- L'Église est clairement convaincue que les dirigeants élus doivent chercher à servir le bien commun, en apportant dans leur travail de profonds sentiments d'humilité et de profonds engagements en faveur de la sagesse. Comment pouvons-nous, en tant que citoyens et électeurs, encourager la sagesse, l'humilité et le respect chez ceux que nous élisons, plutôt que l'égoïsme et l'exclusion ?

Réforme démocratique et gestion des affaires publiques

- Il arrive très souvent que les membres des partis et les candidats - y compris, en particulier, les membres de la base et les membres du personnel - soient de très bonnes personnes, qui sacrifient beaucoup pour contribuer à l'avènement d'un monde meilleur. Et il semble trop rare que nous les remercions ou que nous ayons autre chose que des critiques à formuler. Que pouvons-nous faire, en tant qu'individus, pour remercier et soutenir ces personnes désintéressées ?

Dans son dernier rapport annuel sur les comptes publics - pour l'exercice clos le 31 mars 2022 - le gouvernement provincial a indiqué que " la situation financière sommaire de la province au 31 mars 2022 est une perte nette de 704 millions de dollars, soit une amélioration de 1 420 millions de dollars par rapport au déficit de 2 124 millions de dollars de l'exercice précédent et une amélioration de 893 millions de dollars par rapport au déficit budgétaire projeté pour 2021/22 de 1 597 millions de dollars.... ". le redressement notable par rapport au budget est dû à une amélioration nettement plus forte que prévu dans un certain nombre de secteurs économiques au Manitoba, à la suite de la pandémie de COVID-19." (https://www.gov.mb.ca/asset_library/en/proactive/20222023/public-accounts-2022.pdf)

- Cette déclaration est-elle conforme aux promesses et aux engagements pris par le parti au pouvoir dans ses documents de campagne actuels ?
- suggère-t-elle un sens de la responsabilité fiscale de la part du parti au pouvoir ?

Le même rapport fournit le tableau ci-dessous des sources et de l'importance relative des recettes reçues de diverses sources, et des dépenses totales effectuées par la province au cours de la même année. Ce tableau reflète-t-il une bonne gouvernance, avec des priorités appropriées et une attention à la responsabilité fiscale ?

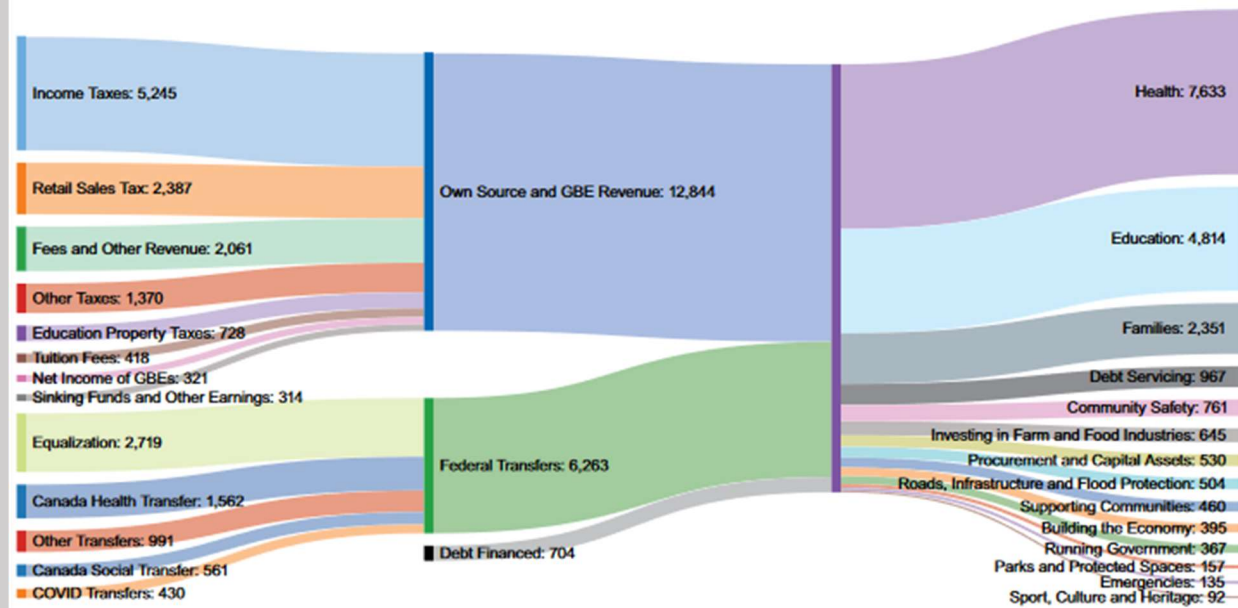
Finances Manitoba : Rapport annuel et comptes publics, 2021-2022

Manitoba Revenues and Expenditures, 2021/22

Millions of Dollars

Total Revenue (Not Including Debt Financed): 19,107

Total Expenditures: 19,811



Source: Manitoba Finance

Compilé par Catholic Conscience à partir des publications officielles des partis enregistrés disponibles au 18 juin 2023. Ce document ne donne qu'un aperçu des politiques des partis - veuillez consulter les sites web officiels des partis pour obtenir une image complète et actualisée. Votez s'il vous plaît.